

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU

DE

L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1935

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1936*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE LA TRIBUNE

—
1936

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1935

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1936*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE LA TRIBUNE

1936

COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1935

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1935, établi en conformité des dispositions de la loi sur l'administration des communes, du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3.

Vous trouverez brièvement énumérées dans le chapitre 1^{er}, chiffre II, les délibérations prises par le Conseil municipal de la Ville de Genève durant cette même année et vous renvoyons pour plus de détail au *Mémorial*.

L'ordre des chapitres de ce volume est conforme à celui du budget de 1935 ; certains d'entr'eux font l'objet de considérations développées dans le compte rendu financier ou dans le rapport à l'appui. Nous nous sommes dispensés de les reproduire dans cet ouvrage aux chapitres afférents, pour éviter des redites.

Genève, avril 1936.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale

Le Conseil d'Etat a fixé aux 4-5 mai 1935 l'élection des Conseils municipaux et aux 18-19 mai 1935 l'élection des Conseils administratifs, maires et adjoints.

Par arrêté, en date du 25 mai 1935, le Conseil d'Etat a validé l'élection de cinq membres du Conseil administratif de la Ville de Genève. Ont été élus :

MM. Marius NOUL	par 10.468 suffrages
Emile UNGER	» 10.286 »
Henri SCHOENAU	» 8.413 »
Jules PENEY	» 8.036 »
Jean UHLER	» 7.936 »

Electeurs inscrits : 33.438. Estampilles valables : 21.167.

La prestation de serment des membres du Conseil administratif élus, prévue par l'article 46 de la loi du 28 mars 1931 sur l'administration des communes, a eu lieu dans la salle des séances du Conseil d'Etat, le mardi 28 mai 1935.

Le nouveau Conseil administratif a tenu sa première séance à l'Hôtel municipal le même jour et a pris congé de M. John-L. ALBARET, sortant de charges.

Dans cette même séance, le Conseil administratif a formé son bureau comme suit, pour l'année législative 1935-1936 :

Président : M. Henri SCHOENAU.

Vice-président : M. Jean UHLER.

Il a procédé ensuite à la répartition entre ses membres des différents Services de l'Administration municipale :

M. le président : Administration générale.

M. le conseiller Jules PENEY (Intérimaire : M. Jean UHLER) : Finances ; Impôts municipaux ; Loyers et redevances ; Assurances ; Services industriels.

Délégation financière : MM. Jules PENEY et Jean UHLER.

M. le conseiller Henri SCHOENAU (Intérimaire : M. Emile UNGER) : Œuvres sociales ; Halles et marchés, enquêtes et surveillance ; Secours contre l'incendie et divers ; Intérêts touristiques.

M. le conseiller Jean UHLER (Intérimaire : M. Marius NOUL) : Etat civil ; Pompes funèbres ; Cimetières, parcs, promenades, Stades municipaux, emplacements de jeux et écoles.

M. le conseiller Emile UNGER (Intérimaire : M. Jules PENEY) : Service immobilier ; Service des bâtiments, constructions et études travaux divers ; Abattoirs.

M. le conseiller Marius NOUL (Intérimaire : M. Henri SCHOENAU) : Musiques et concerts, salles de spectacles ; Bibliothèques, musées et collections, fondations.

Le Conseil administratif a décidé de tenir ses séances régulières les mardi et vendredi de chaque semaine à 8 h. 30.

M. le vice-président Jean UHLER et MM. les conseillers Marius NOUL et Jules PENEY ont été désignés en qualité de suppléants à l'Etat civil.

M. le conseiller Jules PENEY, délégué aux finances, a été chargé, comme délégué de la Ville, de faire partie du Comité de gestion de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville, des Services industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale.

M. le président H. SCHOENAU et M. le vice-président J. UHLER ont été désignés pour faire partie de la grande commission consultative du tourisme, instituée par l'Association des intérêts de Genève.

M. le conseiller administratif Marius NOUL représentera le Conseil administratif dans la commission prévue par le testament d'Emmanuel Gomarín.

M. Louis Chauvet, ancien président du Conseil administratif et conseiller municipal, est décédé le 14 juillet ; le Conseil administratif a adressé les condoléances des Autorités municipales à la famille de M. Louis Chauvet et a assisté, accompagné d'un huissier, aux honneurs rendus à cet ancien magistrat de la Ville de Genève.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a pris les décisions suivantes :

(Avec des lettres, en date du 14 janvier 1935, le Département de l'Intérieur a adressé au Conseil administratif les arrêtés du Conseil d'Etat, du 26 décembre 1934, modifiant l'article 23 du règlement général de l'Abattoir de la Ville de Genève, du 8 août 1903, concernant l'abatage du bétail et du 28 décembre 1934, modifiant les art. 38 2^e al. et 58 du règlement cantonal concernant l'abatage du bétail, l'inspection et le commerce des viandes, du 21 novembre 1933 (taxes d'inspections et d'estampillage).

1^{er} février. — Arrêté pour l'application, dès le 1^{er} mars 1935, des décisions prises les 2 février et 2 mars 1934, approuvées par le Conseil d'Etat, le 10 mars 1934, concernant la vente sur les marchés de la Ville des produits importés.

22 février. — Abrogation du règlement des employés de la Police municipale, du 28 septembre 1920.

26 février. — Précision de l'arrêté sus visé du 1^{er} février.

15 mars. — Adoption du règlement pour l'attribution des emplacements destinés aux posticheurs (camelots) sur le territoire de la Ville de Genève. Approuvé par le Conseil d'Etat, le 30 mars, avec un complément à l'art. 14. Entrée en vigueur, le 1^{er} mai.

22 mars. — Arrêté concernant l'application des arrêtés des 2 février et 2 mars 1934, approuvés par le Conseil d'Etat, le 10 mars, ainsi que l'arrêté du Conseil administratif, du 1^{er} février 1935, avec adjonction du 26 février, lesquels sont applicables aux maraîchers et autres débitants autorisés à vendre sur le marché public installé sur le trottoir de la rue de Coutance. Approuvé par l'Etat le 6 avril sous réserve de recours.

5 avril. — Modification à l'article 43, paragr. 1^{er} du règlement des cimetières de la Ville de Genève, du 15 juin 1928, approuvé par le Conseil d'Etat les 7 septembre 1928, 4 janvier 1929, modifié les 3 novembre 1931 et 21 mars 1933. (Soumis à l'approbation du Conseil d'Etat).

16 avril. — Interprétation de l'article 10 du règlement des marchés, en ce qui concerne la vente des champignons de couche, dits de Paris.

4 juin et 2 juillet. — Modifications et adjonction au règlement de la Commission des arts décoratifs.

28 juin. — Modification au règlement de la Bourse Galland, du 30 janvier 1934.

5 juillet. — Décision de principe concernant la concession des parcs et promenades de la Ville.

16 juillet. — Adoption du règlement de la commission du Musée des arts décoratifs.

17 septembre. — Modification provisoire, à titre d'essai, de l'article 1^{er} du règlement de la Salle Moynier (périodiques) de la Bibliothèque publique et universitaire.

3 décembre. — Adjonction à l'article 15 du règlement des cimetières de la Ville de Genève (Arrêté du Conseil d'Etat, du 27 novembre 1935).

27 décembre. — Unification du régime des majorations et salaires pour tous les services supplémentaires et jours fériés.

SERVICES MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif avait inscrit au projet de budget de 1935 une recette provenant d'une baisse sur les traitements et salaires du personnel de l'administration, fixée à 5%. Ce taux a été appliqué durant le mois de janvier, le budget n'ayant pas été voté par le Conseil municipal avant la fin de l'année 1934. Par arrêté, en date du 14 février 1935, le Conseil municipal, après en avoir délibéré dans ses séances des 1^{er}, 12 et 13 même mois, a fixé le taux de la réduction à 7%, après déduction du traitement ou salaire de chaque employé ou ouvrier de fr. 2.000,— et fr. 800,— par charge de famille. Ces nouvelles conditions sont entrées en vigueur dès le 1^{er} février 1935.

Il a été porté à la connaissance du personnel de l'Administration municipale, par un ordre de service du 18 février, qu'à la demande de l'administration des contributions publiques et conformément à la loi, le Conseil administratif adressera à cette administration la liste complète du personnel de la Ville accompagnée des indications suivantes : 1) montant du traitement brut reçu pendant l'année 1934, y compris toutes allocations spéciales, heures supplémentaires, gratifications ou autres avantages de toute nature ; 2) sommes retenues pour cotisations caisse de retraite, maladie et assurance.

Dans le but de réaliser des économies sur les frais d'éclairage des bureaux et autres locaux de l'administration municipale, le Conseil administratif a adressé un ordre de service recommandant au personnel de ne commettre aucun abus dans l'utilisation de la lumière. En outre, le Service des bâtiments a procédé à une vérification des installations électriques des édifices municipaux.

Le Conseil administratif a décidé l'achat d'une machine spéciale, type « Hasler » pour l'estampillage préalable par l'administration fédérale des postes des enveloppes utilisées par les différents services de l'administration municipale. Cette nouvelle mesure supprime l'achat des timbres-poste dont le contrôle est très difficile.

Le Conseil administratif a pris les mêmes dispositions que l'Etat pour les fêtes de Pâques, soit de fermer les bureaux et divers services municipaux, le samedi 20 avril 1935, à l'exception des Services de l'état civil, des pompes funèbres, des halles et marchés et du poste central du service du feu.

Le Conseil administratif a décidé de procéder à l'étude du statut du personnel de la Ville dont la revision s'impose ensuite de l'adoption du statut du personnel des Services industriels.

Les mêmes dispositions que celles prévues par l'Etat ont été prises pour les Services municipaux à l'occasion du 1^{er} mai et du 1^{er} juin, c'est-à-dire fermeture l'après-midi des bureaux et services, à l'exception de ceux où il est indispensable de maintenir une permanence, et fermeture des chantiers existant à ce moment, toute la journée.

L'horaire d'été suivant, demandé par le personnel lui-même, et mis en pratique dans l'administration cantonale, a été adopté pour le travail dans les Services municipaux : de 7 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. pendant les mois de juin, juillet et août.

Un ordre de service a été adressé dans les différents services municipaux en vue d'obtenir le concours du personnel appelé à fonctionner en qualité de commissaires à l'occasion des fêtes des promotions des écoles enfantines et primaires de la Ville.

Comme il l'a fait ces années précédentes, le Conseil administratif a vivement engagé le personnel de la Ville à passer ses vacances en Suisse. Cependant, il a attiré l'attention de la Fédération suisse du tourisme sur le fait qu'en raison de la situation de Genève à la frontière et des facilités rencontrées en France, tant en ce qui concerne le change qu'en regard aux prix de pension et au coût des transports, il y a une tendance assez marquée de villégiaturer chez nos voisins.

Sur ce point, la Fédération pourrait agir utilement soit auprès des C.F.F., soit auprès des hôteliers pour obtenir qu'ils fassent des facilités qui contrebalancent celles dont peuvent bénéficier nos touristes à l'étranger.

Par arrêté du Conseil d'Etat, en date du 28 mai, tout fonctionnaire est tenu d'annoncer à l'autorité cantonale s'il exerce une activité ou occupe une charge rémunérée en dehors de ses fonctions officielles. Le Conseil administratif a noté que la situation en ce qui concerne l'administration municipale, se trouve réglée par les dispositions de l'art. 41 du règlement général du personnel.

Les Services municipaux ont fermé l'après-midi du 1^{er} août, jour de la fête nationale.

D'accord avec les groupements du personnel de la Ville, le mandat de la commission d'enquête prévue à l'article 49 du règlement général du personnel de la Ville a été prorogé d'une année.

En prévision de l'introduction de la limite d'âge dans le nouveau statut du personnel de l'administration municipale à l'étude, le Conseil administratif a adressé un ordre de service pour annoncer l'application éventuelle de cette disposition dès le 1^{er} janvier 1936.

A la demande du Comité de la Semaine de la Paix, le Conseil a décidé de faire observer deux minutes de silence le 11 novembre, à 11 heures, dans les différents bureaux et services de l'administration municipale. Cette décision a été portée à la connaissance du personnel par un ordre de service.

Le Conseil administratif a décidé de fermer les bureaux et caisses de l'administration municipales à 16 h. le mardi 24 décembre et toute la journée le jeudi 2 janvier 1936.

Des dispositions spéciales ont été prises en ce qui concerne les bibliothèques circulantes et moderne, salles de lecture, les services des halles et marchés et de l'état civil. Le personnel ne pouvant disposer du congé accordé, n'a pas droit à un supplément de salaire ou de traitement, mais à d'autres jours de congé à prendre d'entente avec le chef de service.

Le Conseil a décidé d'accorder aux employés mis à la retraite et aux ayants droit de fonctionnaires décédés dans le cours de l'année, le montant partiel de la prime calculé au prorata de leur présence au Service en 1935.

Le Conseil a décidé d'unifier le régime des majorations de salaire pour tous les services supplémentaires et jours fériés. Tous ces services seront compensés par des congés.

FÊTES ET CÉRÉMONIES. — Nous rappelons, ci-dessous, quelques-unes des principales manifestations et cérémonies qui ont plus spécialement retenu l'attention des Autorités municipales.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la séance convoquée par la Municipalité de Lausanne dans cette ville, le 15 janvier, dans le but d'examiner avec toutes les stations d'étrangers du bassin du Léman, l'élaboration d'un calendrier des manifestations annuelles.

M. le vice-président H. SCHOENAU a assisté à l'ouverture de l'Exposition des travaux des chômeurs au Palais du Conseil Général, le 8 mars.

M. le président John-L. ALBARET a représenté le Conseil administratif à la L^e assemblée générale de l'Association des Intérêts de Genève, le 11 mars, puis, le 15 même mois, à la cérémonie qui eut lieu devant le monument Boscskay aux Bastions, organisée par la Société des étudiants hongrois de Genève « Hungaria », à l'occasion de la fête nationale hongroise.

La Ville a autorisé, en ce qui la concerne, l'organisation de la course de côte (autos et motos) du Grand-Saconnex, le 17 mars de 9 à 11 h. 30, comprenant les essais officiels les 14, 15 et 16 mars, entre 7 et 9 heures. Le Rallye automobile suisse a eu lieu le 16 mars et l'arrivée, en face du nouveau local de la Section de Genève de l'Automobile Club Suisse, place des Alpes.

Une subvention a été accordée à la Section de gymnastique de Plainpalais, chargée d'organiser le Championnat de lutte libre, au cours duquel a été faite la sélection des gymnastes lutteurs désignés pour les Championnats d'Europe et des Jeux Olympiques, le 23 mars, à la Salle communale de Plainpalais.

Comme chaque année, le Conseil administratif a répondu à l'aimable invitation du Conseil d'Etat de Bâle-Ville, à l'occasion de la journée officielle de la Foire suisse d'échantillon de Bâle, le 3 avril.

L'assemblée générale de l'association nationale du tourisme pour le développement du tourisme s'est réunie à Montreux, le 12 avril, en même temps que le III^e Congrès suisse du tourisme ; la Ville s'est fait représenter dans ces circonstances par M. le président ALBARET et M. le conseiller J. PENEY.

M. le vice-président SCHOENAU et M. le conseiller J. UHLER ont représenté la Ville à l'ouverture de l'exposition des maisons familiales construites par l'association genevoise du « Coin de terre » pour ses membres, sur le terrain du Bouchet, le 13 avril.

M. le vice-président du Conseil municipal Ch.-Elie DUCOMMUN a été délégué par le Conseil administratif pour accompagner la Chorale des Pâquis à Saint-Etienne, où elle a été invitée par la Municipalité et par un groupe musical, à l'occasion des fêtes de Pâques.

Donnant suite à la demande que lui avait adressée la direction du Technicum neuchâtelois, Ecole d'horlogerie, division de la Chaux-de-Fonds, d'accord avec la Chambre suisse de l'horlogerie, le Conseil administratif a accepté de faire figurer dans le pavillon de l'horlogerie de l'exposition internationale et universelle de Bruxelles (avril-octobre) un certain nombre de montres anciennes du Musée des arts décoratifs et du Musée d'horlogerie de la Ville de Genève.

Le Conseil municipal a accepté de participer pour une somme de fr. 3.000,— au capital de garantie du 1^{er} championnat d'Europe de basket-ball. M. le président ALBARET a prononcé le discours de bienvenue, lors de la séance d'ouverture.

M. le président ALBARET a répondu à l'invitation que lui a adressée M. le consul de Grande-Bretagne à Genève, à l'occasion du Jubilé de S.M. le roi Georges V d'Angleterre et de Grande-Bretagne, le 6 mai.

M. le président ALBARET et M. le conseiller M. NOUL ont fait partie du Comité d'honneur constitué à l'occasion du concert donné dans notre ville, le 9 mai, par l'Orchestre Philharmonique de Vienne, sous la direction de M. Félix Weingartner.

Une subvention a été accordée à la section de Genève de la Fédération suisse des employés des douanes, pour l'aider dans l'organisation à Genève du Congrès de cette fédération, les 10 et 11 mai.

M. le conseiller PENEY a assisté aux diverses manifestations prévues à l'occasion de la réunion à Genève, le 11 mai, de la fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

M. le président ALBARET a représenté la Municipalité à la cérémonie d'inauguration et de remise à la Ville de Genève du monument élevé par souscription publique à la mémoire du D^r Edouard MARTIN, place de Jargonnant, aux Eaux-Vives, le 12 mai.

Le 19 mai, M. le président ALBARET a représenté le Conseil à la séance du Congrès médical suisse, en l'Aula de l'Université.

M. le président ALBARET a accepté de faire partie du Comité d'honneur du 1^{er} critérium international amateurs, épreuve cycliste qui s'est couru à Genève le 26 mai.

Le Conseil administratif s'est fait représenter, accompagné d'un huissier, à la manifestation traditionnelle du 1^{er} juin.

La séance d'ouverture du Congrès international des travaux d'hygiène publique a eu lieu, le 3 juin et les Autorités genevoises ont offert une réception en l'honneur des congressistes, le même soir au Palais Eynard.

M. le conseiller NOUL a été délégué pour assister au « Dies academicus » de 1935 à l'Université, le 5 juin et M. le président SCHOENAU, le 7 juin, à l'inauguration de la ligne « Genève-Annecy » des autobus rouges de l'entreprise P. Truffy.

MM. les conseillers PENEY et UNGER ont été délégués pour recevoir à leur arrivée à Cointrin, une quinzaine d'aviateurs français appartenant à la fédération des aéro-Clubs du centre de la France, le dimanche 9 juin et leur souhaiter la bienvenue sur le sol genevois.

La délégation suisse à la conférence internationale du Travail a été conviée à La Grange, le 13 juin.

Une centaine de délégués des employés des chemins de fer français a rendu visite à notre ville, le 15 juin. Le représentant du Conseil administratif a souhaité la bienvenue à nos hôtes au cours d'une manifestation qui a eu lieu à 20 h. dans la salle de la Maison du Faubourg.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par MM. les conseillers NOUL et UNGER, le 16 juin, à la « Journée protestante », à l'occasion du IV^e centenaire de la Réformation.

Conduits par les délégués de l'Association des Intérêts de Genève, les membres de l'association des représentants de toutes les vieilles corporations de la Cité de Londres, « The United Ward's' Club of the City of London » en séjour à Annecy, ont rendu visite à notre ville. Ils ont été reçus, le 17 juin, à l'Hôtel de Ville, par l'Etat, puis à La Grange, par le Conseil administratif.

M. le vice-président UHLER a assisté à Bienne, le 22 juin, à l'assemblée générale du Syndicat suisse pour la voie navigable du Rhône au Rhin et a fait rapport au Conseil sur les questions traitées dans cette réunion.

La Fédération du Sud-Est des P.T.T., comprenant 170 participants, a été reçue, le dimanche 23 juin, par les Autorités genevoises, au Palais Eynard.

Les journalistes italiens, représentant les principaux journaux quotidiens et illustrés d'Italie, conviés à un voyage en Suisse par la direction des C. F. F., d'accord avec le gouvernement italien, ont été reçus par le Conseil administratif et l'Association des Intérêts de Genève, les 24 et 25 juin, lors de leur passage dans notre ville.

Le Conseil administratif a reçu à La Grange, MM. les délégués de la ville d'Annecy, le mercredi 26 juin, à 17 heures.

Le Comité pour le raccordement de Genève au tunnel routier du Mont-Blanc sur la voie Paris-Rome a invité le Conseil administratif à sa manifestation du 26 juin à l'Hôtel de la Paix.

L'inauguration du Jardin zoologique de Genève a eu lieu le 29 juin.

M. le conseiller PENEY a accompagné la Société chorale des Eaux-Vives dans son voyage à Bâle et à Mulhouse les 29-30 juin et 1^{er} juillet.

Le Conseil administratif s'est fait représenter aux diverses manifestations et cérémonies par lesquelles s'achève l'année scolaire des établissements d'instruction publique de notre ville.

L'assemblée des délégués de la Société suisse des voyageurs de commerce s'est réunie dans notre ville les 5, 6 et 7 juillet. Dans ces circonstances, le Conseil administratif a accordé certaines facilités à la Section de Genève, chargée d'organiser cette importante réunion.

L'Association des intérêts de Genève a organisée une journée touristique à Genève, le 12 juillet, pour répondre à l'aimable invitation adressée à diverses personnalités genevoises, lors de l'inauguration de la ligne d'autobus Annecy-Genève. Le Conseil administratif s'est fait représenter dans ces circonstances et a offert une modeste réception à La Grange, le même jour, à 16 h. 30.

M. le conseiller PENEY a représenté le Conseil administratif à la fête nationale française du 14 juillet, célébrée au parc des Eaux-Vives.

Les salons du Palais Eynard ont été mis à la disposition de la direction du bureau international d'éducation, du 15 au 20 juillet, pour y tenir la conférence diplomatique organisée par ledit bureau sur l'initiative du département politique fédéral.

Une réception a été offerte par le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif, à La Grange, le 15 juillet, à 21 h., à l'occasion de la 4^e Conférence internationale de l'Instruction publique.

La XVII^e Fête cantonale genevoise de gymnastique a eu lieu à Chêne-Bougeries, les 20 et 21 juillet et le Conseil administratif a souscrit pour une somme de fr. 500,— au capital de garantie ; de plus, il a affecté une somme de fr. 200,— à la constitution de prix en faveur de cette manifestation à laquelle il a désigné M. le vice-président UHLER pour le représenter.

L'union des sociétés patriotiques et l'Association des intérêts de Plainpalais ont organisé la manifestation du 1^{er} août sur la plaine de Plainpalais.

Les Autorités genevoises ont reçu au foyer du Grand-Théâtre, le 6 septembre, les participants au XII^e congrès de la Fédération universitaire internationale pour la S. d. N.

M. le président a représenté le Conseil à la Journée officielle du XVI^e Comptoir suisse à Lausanne, le 12 septembre.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par son président M. SCHOENAU dans le Comité d'honneur qui s'est constitué pour recevoir, en septembre, la Société Chateaubriand de Paris et s'associer à l'hommage rendu à cet hôte illustre. Le 17 septembre a eu lieu l'ouverture de l'Exposition Chateaubriand, à la Bibliothèque publique et universitaire. L'inauguration du monument élevé à l'angle du quai Wilson et de la nouvelle rue Chateaubriand, qui avait lieu le même jour, a été suivie d'une réception offerte par la Ville aux membres de la Société Chateaubriand et aux personnes qui les accompagnaient, à La Grange.

M. le conseiller UNGER a répondu à l'invitation de la Conférence des inspecteurs et directeurs d'écoles de la Suisse romande, le 20 septembre. Le Conseil a reçu, le lendemain, à La Grange, les participants à cette conférence, puis les membres de la Fédération romande des maîtres menuisiers, ébénistes, menuisiers-charpentiers et parqueteurs, dont l'assemblée générale annuelle avait lieu le même jour au parc des Eaux-Vives.

Le Conseil administratif s'est fait représenter, le 23 septembre, à la prise des drapeaux des bataillons 7, 10 et 13 du Régiment d'infanterie 3, pour le cours de répétition.

M. le président SCHOENAU a assisté aux manifestations organisées le 29 septembre, à l'occasion de l'assemblée générale bisannuelle de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, dont les assistants ont été reçus à La Grange, à 11 h. 30.

Le sous-comité d'experts créé par la Section économique pour l'étude de la question du tourisme à la S. d. N., ainsi que les représentants de l'Office national suisse du tourisme et de l'Association des Intérêts de Genève, ont été reçus à La Grange, le 22 octobre, à 17 heures.

Le Conservatoire de musique de Genève a fêté le centième anniversaire de sa fondation par une cérémonie à laquelle M. le président a été délégué, le 2 novembre, au Victoria-Hall.

Le Conseil administratif a autorisé, en ce qui concerne la Ville de Genève, la réunion des membres des Cercles et les protestants en général, le dimanche 3 novembre, à 11 h. 45, devant le Monument des Bastions, pour rendre hommage aux Réformateurs.

La cérémonie traditionnelle à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la patrie, organisée par le Comité pour la commémoration du 11 novembre 1918, a eu lieu au parc Mon Repos, le dimanche 10 novembre. Une délégation du Conseil administratif a assisté à la cérémonie.

La Commission administrative de l'Hospice général a commémoré en novembre, le IV^e Centenaire de la fondation de cette Institution genevoise par diverses manifestations auxquelles le Conseil administratif s'est fait représenter, en particulier, à la séance publique du 14 novembre, au Victoria-Hall. Toutes facilités dépendant de la Ville ont été accordées pour la célébration de cet anniversaire.

L'Institut national genevois a tenu sa séance mensuelle le 16 novembre, avec le concours de la Société du Guignol lyonnais. Cette réunion fut suivie, le lendemain dimanche, de deux spectacles offerts par M. Justin Godart, ancien ministre, président de la Société des amis du Guignol, dans la salle de l'Athénée. Une réception, présidée par M. le conseiller NOUL, a été offerte par le Conseil administratif, dans les salons du Palais Eynard, à l'issue de la représentation de bienfaisance du soir.

* * *

Le Conseil administratif s'est fait représenter au service funèbre célébré en l'église Notre-Dame, le 6 septembre, à la mémoire de S. M. la reine des Belges, décédée accidentellement dans notre pays.

Le Conseil administratif s'est également fait représenter, accompagné d'un huissier, aux obsèques de M^{me} Barton, épouse du généreux donateur du Victoria-Hall à la Ville, le 21 décembre.

REFERENDUMS, INITIATIVES, VOTATIONS ET ELECTIONS. — Le Secrétariat général a procédé à la vérification et au contrôle des demandes suivantes :

- 1) Initiative fédérale pour sauvegarder les droits du peuple en matière fiscale ;
- 2) Initiative fédérale pour combattre la crise économique et ses effets ;
- 3) Initiative fédérale pour la suppression de la franc-maçonnerie en Suisse ;
- 4) Referendum contre la loi fédérale de septembre 1934 relative au partage du trafic routier ;
- 5) Referendum contre la loi fédérale de septembre 1934, concernant l'organisation militaire ;
- 6) Initiative démocratique pour le renouvellement du Conseil d'Etat ;
- 7) Initiative de l'Union nationale pour le redressement des finances cantonales ;
- 8) Initiative de la ligue des citoyens genevois contre le cumul des emplois dans les administrations ;
- 9) Initiative fédérale visant à soustraire les C.F.F. aux influences politiques ;
- 10) Contrôle, à la demande de l'Autorité fédérale, des signatures apposées sur l'initiative fédérale pour la suppression de la franc-maçonnerie en Suisse ;
- 11) Initiative cantonale pour la limitation des dépenses de l'Etat, dite « Initiative verte » ;
- 12) Referendum contre la loi du 13 mars 1935, ouvrant un crédit de fr. 3.112.000,— pour divers travaux ;
- 13) Initiative fédérale en faveur de la liberté de la presse ;
- 14) Initiative fédérale contre l'impôt sur les vins et cidres du pays.

Ces travaux effectués avec un personnel temporaire composé de chômeurs a occasionné une dépense totale de fr. 3.646,65. Le coût de la vérification d'une signature a varié entre fr. 0,118 et 0,0672 ; une sensible réduction a pu être réalisée ensuite de la remise par le Département de l'intérieur d'un meilleur matériel de contrôle conforme à ce que nous avons demandé.

D'autre part, il reste à souhaiter que l'Autorité fédérale édicte des prescriptions plus strictes en ce qui concerne les demandes d'initiative et de referendum en matière fédérale. La seule signature du citoyen, sans indication de prénom, date de naissance, profession, domicile et canton d'origine, ne permet pas d'effectuer un contrôle utile, ou, tout au moins, rend celui-ci excessivement difficile et, par conséquent, onéreux.

L'administration municipale a pris les dispositions nécessaires en vue de la préparation des locaux de vote (ouverture, éclairage, chauffage) lors des opérations électorales.

Le Secrétariat général a pris les mesures utiles, notamment pour la confection des différentes feuilles de dépouillement, de récapitulation, etc., nécessaires à l'élection du Conseil municipal de la Ville qui a eu lieu les 4-5 mai, selon le principe de la représentation proportionnelle (voir page 12).

Les frais incombant à l'administration municipale se sont élevés à la somme de fr. 1.200,— pour les 4 arrondissements de la Ville, contre fr. 2.790,— dépensés en 1931 par les communes avant la fusion.

CERTIFICATS MOBILIERS, D'INDIGENCE ET DIVERS ET RAPPORTS D'ENQUÊTES. — Il a été établi et délivré par le Secrétariat général : 334 certificats mobiliers, pour l'expédition à l'étranger du mobilier appartenant à des personnes quittant Genève (en 1934, 362 certificats) ; 572 certificats divers, comprenant des certificats d'indigence pour des militaires entrant en service, etc.... (en 1934, 574).

Ce même bureau a encore fourni 136 renseignements ayant nécessité une enquête, pour des municipalités suisses et étrangères et des particuliers (en 1934, 79).

En outre, le Secrétariat général a fait suivre à différentes instances cantonales genevoises les rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes et dont voici la répartition ; les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année 1934 :

Assistance publique médicale 975 (681) ; Caisse cantonale d'assurance-chômage 77 (46) ; Caisse cantonale d'assurance scolaire 156 (177) ; Département des finances 1 (389, dès novembre 1934, ces enquêtes sont faites par le Service municipal des impôts) ; Greffe du tribunal de 1^{re} instance 592 (491) ; Greffe de la Cour de Justice civile 53 (35) ; Département de l'hygiène, assistance publique et assurances sociales 6 (8) ; Département militaire 28 (1) ; Département de l'Instruction publique 16 (20) Hôpitaux et divers 201 (189). Enfin, à des Greffes de tribunaux divers en Suisse et à l'étranger 6 (0).

SUCCESSION BRUNSWICK. — Dans sa séance du 7 juin, le Conseil municipal a entendu la communication que lui a faite le Conseil administratif sur l'issue du procès intenté à la Ville de Genève, devant le Tribunal civil de la Seine, par M. Ulrich de CIVRY, aux fins de faire prononcer la nullité du testament du duc Charles de BRUNSWICK.

Le *Mémorial* du Conseil municipal (93^e année, N^o 2, pages 34 et suivantes) contient l'exposé de cette communication et rappelle les faits depuis le dernier rapport présenté à cette Autorité par le Conseil administratif, en date du 9 avril 1929.

Aussi nous bornerons-nous à constater que, par jugement du 20 mars, le Tribunal a donné entièrement gain de cause à la Ville de Genève. Le Tribunal, faisant siennes les conclusions du Ministère public, a réduit à néant dans ces considérants, les moyens et arguments invoqués par la partie adverse.

Voici, d'ailleurs, les conclusions du Tribunal :

« *Par ces motifs*, Dit qu'il y a chose jugée sur les demandes actuellement formées par de Civry « contre la Ville de Genève ;

« Dit que l'action intentée par lui est éteinte par prescription ; Déclare en conséquence de Civry « irrecevable dans son action. Le déboute de toutes ses demandes, fins et conclusions. Le condamne « aux dépens, dont distraction au profit de Bourguin, avoué qui l'a requise, aux offres de droit ;

« Dit que tous droits, doubles droits et amendes qui seraient perçues sur toutes pièces versées « aux débats demeureront à la charge de la partie qui en sera reconnue responsable, aux termes de « lois fiscales. »

Avant que la signification ait pu être effectuée, le Comte de Civry a, en date du 13 avril, fait appel de ce jugement. Mais le lendemain, nous apprenions par les journaux la mort de notre adversaire.

La Ville de Genève a tenu à rendre hommage à la science juridique, à la clairvoyance et à la ténacité de ses conseils, M^{es} Frédéric MARTIN et Paul CARRY, avocats au Barreau de Genève, M^{es} Manuel FOURCADE, bâtonnier, et BOURGUIN, avoué, à Paris. Ces derniers plaidaient devant le Tribunal de la Seine contre M^{es} PAUL-BONCOUR et Léon BÉRARD, représentants du Comte de Civry.

Dès lors, la Ville de Genève a constitué M^e PESCHAUD, avoué d'appel à Paris, pour défendre ses intérêts devant l'instance supérieure française à laquelle a cru devoir recourir de son vivant, M. Ulrich de Civry et nous attendons la décision que prendront les héritiers de ce dernier.

ASSURANCE MILITAIRE. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AFFAIRES MILITAIRES. — Le Service des enquêtes et surveillance a été chargé de répondre à 44 questionnaires de l'Assurance militaire concernant des cas nécessitant une enquête et à 150 demandes de renseignements relatifs à des affaires militaires nécessitant également une enquête. Il a effectué, en outre, 617 enquêtes relatives à des demandes de subsides militaires et à 222 enquêtes pour des demandes d'exonération de paiement de chaussures militaires et sous-vêtements.

SECOURS MILITAIRES. — Une somme de fr. 19.764,15 (21.634,20 en 1934) a été répartie entre 407 familles (482 en 1934) de soldats mobilisés. Cette somme a été intégralement remboursée par le Département militaire.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — L'Administration de l'Hospice général qui gère cette Fondation a présenté aux Autorités 48 demandes (24 en 1934) qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé comme secours fr. 5.470,— (3.210,— en 1934).

ECONOMAT. — Une nouvelle économie a pu être réalisée en 1935 ; en effet, nos dépenses ascendent à fr. 49.624,25, y compris un stock en magasin à fin 1934, de fr. 2.776,10, contre fr. 52.708,30 en 1934, laissant apparaître une dépense en moins de fr. 3.084,05.

Le crédit voté pour 1935 était net de	fr.	23.000,—
La dépense, recettes déduites, s'élevant à	»	22.457,40
<hr/>		
Il est réalisé une économie budgétaire de	fr.	542,60
chiffre auquel il faut ajouter le montant du stock en magasin à fin 1935, soit	»	3.009,40
<hr/>		
représentant une économie budgétaire totale de	fr.	3.552,—

Notre dépense brute (fr. 48.052,—) est répartie comme suit entre nos différents fournisseurs :

Imprimeurs	fr.	25.305,70	=	52,65%
Papeterie et meubles de classement	»	8.805,85	=	18,30%
Machines à écrire, à calculer, divers	»	5.479,35	=	11,40%
Registres-reliure	»	4.304,30	=	8,95%
Département de justice et police	»	2.050,—	=	4,25%
Annonces et affichage	»	1.070,—	=	2,25%
Librairie	»	50,05	=	0,10%
Gravure, timbres caoutchouc	»	575,05	=	1,20%
Téléphones, installations	»	411,70	=	0,90%
<hr/>				
Totaux	fr.	48.052,—	=	100 %

Dans sa séance du 26 mars 1935, le Conseil administratif a décidé l'acquisition d'une machine à estampiller les enveloppes, dans le but de contrôler et, si possible, d'obtenir une économie sur les frais d'affranchissement postaux des services municipaux.

De mai à décembre, il a été payé à l'administration des postes fr. 7.073,15. C'est au cours des années à venir qu'il nous sera possible de faire une comparaison et de nous rendre compte si l'économie espérée a été ou non réalisée.

NATURALISATIONS. — Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 99 préavis municipaux aux fins de naturalisation, il en a refusé 98.

Conformément à la loi du 21 octobre 1905 (modifiée le 14 juillet 1934), article 5, il a été soumis au vote du Conseil municipal 77 candidatures à la naturalisation. Cette autorité en a admis 38 et refusé 39. Le Conseil d'Etat a renvoyé au Conseil municipal, sur la demande des intéressés, quatre naturalisations refusées. Ces quatre candidats ont été acceptés.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 9.043,30.

Le Conseil administratif a, après enquêtes, donné son préavis sur sept demandes de renonciation à la nationalité genevoise.

PROPAGANDE EN FAVEUR DE GENÈVE. — M. le président du Conseil administratif John-L. ALBARET a fait une communication au Conseil municipal, en réponse à une interpellation de M. le conseiller municipal Marius BERTHERAT, relativement à la recommandation qui avait été faite d'envisager la constitution d'un comité officiel et permanent du tourisme (confer. Mémorial du Conseil municipal, séance du 15 mars 1935, p. 608 et suivantes). Dès lors, et cédant au désir manifesté depuis longtemps par le Conseil administratif et le Conseil municipal, l'Association des Intérêts de Genève a constitué une grande commission consultative du tourisme dans le but, non seulement de mieux coordonner les efforts et ceux des Autorités municipales en faveur du tourisme nécessaire à la prospérité de notre cité, mais encore et surtout d'étudier les problèmes multiples qui se posent pour attirer et retenir à Genève le voyageur et l'étranger qui veut y prendre domicile. Cette commission est plus spécialement chargée de présenter à l'Association des intérêts de Genève des suggestions que son comité doit étudier avec soin et dont il cherchera la réalisation par les moyens qui sont mis à sa disposition.

Cinq conseillers municipaux ont été désignés, le 7 juin, pour faire partie de cette commission ; ce sont : MM. Paul NAINÉ, Marius BERTHERAT (remplaçant M. Jacques BERCHTEN, dès le 20 décembre) Edmond NAVILLE ; Willy AESCHLIMANN et Humbert SESIANO. De son côté, le Conseil administratif a désigné son président, M. Henri SCHOENAU et M. le vice-président Jean UHLER, ce dernier déjà membre du comité de l'Association, pour le représenter dans cette nouvelle commission.

Cette importante représentation a permis à l'Autorité municipale de faire part à l'Association des Intérêts de Genève de suggestions et recommandations dont quelques-unes ont pu être mis en pratique dans le courant de cette année.

Outre la subvention régulière de fr. 40.000,— portée au budget, le Conseil municipal a voté une subvention extraordinaire de pareille somme, le 29 avril en faveur de l'Association des intérêts de Genève.

UNION DES VILLES SUISSES. — L'Assemblée générale annuelle de l'Union des villes suisses a eu lieu à Sion, les 28 et 29 septembre. Le Conseil administratif s'est fait représenter à cette réunion par MM. les conseillers NOUL, UNGER et PENEY. A l'ordre du jour figurait, notamment la communication de la réponse du Conseil fédéral à la requête de l'Union des villes suisses concernant l'afflux anormal vers les villes de la population rurale au chômage et un rapport de M. E. Ryf, de Berne, directeur de l'Office central de propagande en faveur des produits de l'arboriculture fruitière et de la viticulture suisses, sur « l'organisation moderne des marchés dans les villes ».

Un certain nombre de questions ont fait l'objet d'enquêtes, par l'entremise de l'Office central de l'Union, auprès des principales villes suisses.

II.

Conseil municipal

Le mandat du Conseil municipal élu les 30-31 mai 1931 arrivait à échéance en avril 1935 ; pendant ces 4 mois de l'année, cette Autorité a tenu 8 séances en session extraordinaire.

Il a été pris 16 délibérations dont on trouvera la liste plus loin ; 15 candidats à la naturalisation genevoise ont été admis et 18 ont été refusés.

M. le Dr Gustave FRAGNIÈRE a donné, le 4 janvier 1935, sa démission de conseiller municipal (*Cité*) ; il a été remplacé, le 1^{er} février suivant, par M. le Dr Georges Porte, de la liste du parti indépendant.

Nous avons eu le regret d'enregistrer le décès de M. le conseiller municipal Lucien PILEUR (*Plainpalais*), survenu le 4 mars 1935, après une longue et douloureuse maladie ; M. Maurice SCHUDEL, de la liste du parti radical, a remplacé cet ancien et regretté conseiller municipal, le 15 mars 1935.

Durant cette dernière législature de quatre années, il a été procédé à 26 mutations sur 62 conseillers municipaux élus, soit 5 par suite de décès et 21 de démissions.

Le Conseil municipal sortant a entendu les communications suivantes :

Le 12 février 1935, du Conseil administratif relativement au classement du personnel de l'administration municipale dans les échelles des traitements et salaires ;

Le dit jour, de M. le conseiller administratif Peney sur les intérêts sur rescissions, fondations, réserves, cautionnements, dépôts, rentes viagères, ensuite de l'interpellation de M. le conseiller municipal Lucien Billy.

M. le président du Conseil administratif John-L. ALBARET a fait une communication au Conseil municipal, le 15 mars 1935, relativement à la question de la création d'une commission consultative du tourisme.

Le Conseil administratif a été invité à prendre les mesures nécessaires en vue de l'élection du Conseil municipal, en particulier à faire procéder à ses frais, à la confection des différentes feuilles de dépouillement, de récapitulation etc., en conformité des dispositions de la loi constitutionnelle du 22 mars 1930 et de la loi du 8 novembre 1913 pour l'élection des Conseils municipaux élus suivant le principe de la représentation proportionnelle, modifiée par la loi du 2 juillet 1930.

Cette élection a eu lieu les 4-5 mai 1935 ; elle a été validée par arrêté du Conseil d'Etat du 11 même mois.

Voir au *Mémorial* du Conseil municipal (93^e année, n^o 1, pages 3 et suivantes) les résultats de cette élection.

Désistements parvenus au Département de l'intérieur et remplaçants de chaque liste ensuite de cette élection :

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ

Liste socialiste

M. *Emile Unger*, élu conseiller administratif, est remplacé par M. Fernand Maurer.

Liste radicale

M. *Henri Schoenau*, ayant opté pour *Plainpalais*, est remplacé par M. Ch.-Elie Ducommun.

M. *Jules Peney*, ayant opté pour *Eaux-Vives*, est remplacé par M. Auguste Derouand.

Liste de l'Union nationale

M. *Francis Chalut*, ayant opté pour *Eaux-Vives*, est remplacé par M. Henri Muller-Dumas.

ARRONDISSEMENT DES EAUX-VIVES

Liste socialiste

M. *Albert Dupont*, ayant opté pour *Plainpalais*, est remplacé par M. Ferdinand Bunter.

Liste radicale

M. *Jules Peney*, élu conseiller administratif, est remplacé par M. Henri Rossire.

Liste de l'Union nationale

M. *Georges Oltramare*, ayant opté pour la *Cité*, est remplacé par M. Charles Borel.

Liste indépendante chrétienne sociale

M. *Edouard Menu* s'étant désisté est remplacé par M. Eugène Bouvier.

ARRONDISSEMENT DE PLAINPALAIS

Liste socialiste

M. *Gustave Rime* s'étant désisté est remplacé par M. André Favez.

Liste radicale

M. *Henri Schoenau*, élu conseiller administratif, est remplacé par M. Paul Corbat.

M. *Jules Peney*, ayant opté pour *Eaux-Vives*, est remplacé par M. Maurice Schudel.

Liste indépendante chrétienne sociale

M. *Henri Berra* s'étant désisté, est remplacé par M. Arnold Wursten.

Liste Union nationale

M. *Georges Oltramare*, ayant opté pour la *Cité*, est remplacé par M. Charles Burklen.

ARRONDISSEMENT DU PETIT-SACONNEX

Liste radicale

M. *Henri Schoenau* ayant opté pour *Plainpalais*, est remplacé par M. Maurice Thévenaz.

M. *Jules Peney* ayant opté pour *Eaux-Vives*, est remplacé par M. Charles Duboule.

Liste indépendante chrétienne sociale

M. *René Leyvraz*, s'étant désisté, est remplacé par M. Humbert Sésiano.

Le nouveau Conseil municipal comprenant 64 membres, est composé comme suit :

		Année de naissance			Année de naissance	
U.	1.	AESCHLIMANN, Willy	1879	S.	33. KOHLER, Gustave	1886
D.	2.	BALMER, Paul	1881	S.	34. LEDERREY, Emmanuel	1889
R.	3.	BERCHTEN, Jacques	1870	S.	35. LIVACHE, Francis	1898
R.	4.	BILLY, Lucien	1900	S.	36. LORENZ, Auguste	1885
I.	5.	BLANC, Charles	1879	S.	37. MAGNIN, César	1905
U.	6.	BOREL, Charles	1882	S.	38. MARET, Albert	1901
S.	7.	BORNAND, Frédéric	1886	D.	39. MARTI, Christian	1877
I.	8.	BOUVIER, Eugène	1883	D.	40. MARTIN-DU PAN, Charles	1878
U.	9.	BOVY, Gabriel	1881	D.	41. MARTIN, Ernest-Léon	1874
S.	10.	BUNTER, Ferdinand	1889	S.	42. MAURER, Fernand	1891
U.	11.	BURKLEN, Charles	1889	S.	43. MÉTRAUX, Emile	1887
S.	12.	CABUZAT, Lucien	1897	I.	44. de MIRBACH, Marcel	1891
R.	13.	CASTELLINO, Marcel	1892	S.	45. MULLER, Arnold	1897
U.	14.	CHALUT, Francis	1881	U.	46. MULLER-DUMAS, Henri	1893
R.	15.	CHARROT, Alphonse	1892	S.	47. NAINÉ, Paul	1902
R.	16.	CORBAT, Paul	1878	D.	48. NAVILLE, Edmond	1887
S.	17.	DÉDO, Atyl	1901	U.	49. OLTRAMARE, Georges	1896
R.	18.	DEROUAND, Auguste	1874	S.	50. PESSE, François	1894
R.	19.	DUBOULE, Charles	1895	S.	51. PROBST, Arnold	1884
R.	20.	DUCOMMUN, Charles-Elie	1887	S.	52. ROBIN, Théodore	1882
S.	21.	DUPONT, Albert	1903	R.	53. ROLLINI, Joseph	1899
R.	22.	ECOFFEY, Auguste	1881	R.	54. ROSSIRE, Henri	1892
S.	23.	EGGLI, Marcel	1893	D.	55. SAUTER, Hermann	1889
S.	24.	ENGEL, Théophile	1869	R.	56. SCHUDEL, Maurice	1880
S.	25.	FAVEZ, André	1904	D.	57. SCHUTZLÉ, Albert	1874
S.	26.	GIRARDET, Fernand	1889	I.	58. SÉSIANO, Humbert	1878
U.	27.	GROS, Ferdinand	1871	S.	59. SEYDOUX, Robert	1897
D.	28.	HALDENWANG, Georges	1896	S.	60. STADLIN, Edouard	1888
D.	29.	HENNY, William	1881	S.	61. SUNIER, Maurice	1902
S.	30.	JACCARD, Louis	1898	R.	62. THEVENAZ, Maurice	1894
R.	31.	JACCOUD, Pierre	1905	S.	63. WAGNIÈRES, Emile	1892
I.	32.	KELLER, Ernest	1892	I.	64. WURSTEN, Arnold	1890

La lettre initiale placée en regard de chaque nom désigne le parti auquel appartient le conseiller, soit :

- D. National-Démocrate.
- I. Indépendant-Chrétien social.
- R. Radical.
- S. Socialiste.
- U. Union Nationale.

La séance d'installation du nouveau Conseil municipal, convoquée par le Conseil d'Etat, a eu lieu le vendredi 31 mai 1935. Après la prestation de serment de Messieurs les conseillers entre les mains du doyen de l'assemblée, M. Théophile ENGEL, il a été procédé à l'élection du Bureau pour l'année législative 1935-1936. Ont été élus :

MM. Gustave KOHLER, président ;
Ch.-Elie DUCOMMUN, 1^{er} vice-président ;
Georges HALDENWANG, 2^e vice-président ;
Ernest KELLER et Marcel CASTELLINO, secrétaires.

Le Conseil municipal a tenu 12 séances, soit une convoquée par le Conseil d'Etat pour son installation ; 5 en sessions périodiques de printemps et d'automne et 6 en session extraordinaire. 19 délibérations ont été prises ; 38 candidats ont été admis à la naturalisation genevoise et 39 ont été refusés (voir Naturalisations, page 11).

MM. les conseillers municipaux Georges OLTRAMARE (*Cité*) et Jacques BERCHTEN (*Eaux-Vives*) ont donné leur démission, les 29 octobre et 3 décembre 1935. Ils ont été remplacés par MM. Alfred DEPOISIER, de la liste du parti Union nationale, le 8 novembre et M. Marius BERTHERAT, ancien conseiller municipal, de la liste du parti Radical, le 3 décembre 1935.

M. le conseiller municipal Maurice SCHUDEL est décédé, après une courte maladie, le 19 décembre 1935.

Le Conseil municipal a entendu les communications suivantes :

Le 7 juin, du Conseil administratif à la suite de son envoi à MM. les conseillers municipaux d'un rapport relatif au procès intenté à la Ville de Genève par M. Ulrich de Civry ;

Le 25 juin, du Conseil administratif relativement au fonds Schaub (réponse à l'interpellation de M. le conseiller municipal Charles Duboule) ;

Le 25 juin, du Conseil administratif relativement aux dépôts de garantie exigés par les Services industriels (réponse à l'interpellation de M. le conseiller municipal Lucien Billy) ;

Le 10 septembre, du Conseil administratif au sujet de l'arrêté du Conseil municipal du 29 avril 1935 (échange de terrains avec l'Etat de Genève à la place des Nations et à l'avenue Weber) ;

Le 8 novembre, du Conseil administratif relativement à l'emprunt conclu par la Ville de Genève avec un groupe anglais ;

Le 20 décembre, de M. le président Schoenau répondant à M. le conseiller Pierre Jaccoud qui désirait être renseigné sur les événements qui se sont produits à la Caisse maladie du personnel de la Ville.

Le Bureau du Conseil municipal a confirmé, le 3 juin 1935, M. Samuel Perret, dans ses attributions de Mémorialiste, éditeur responsable du *Mémorial*, pour l'année législative 1935-1936. D'autre part, les travaux d'impression du *Mémorial* ont été confiés, pour la même durée, à l'Imprimerie du *Journal de Genève*.

Arrêtés pris par le Conseil municipal sortant :

1^{er} février 1935. — Acceptation du don fait par la Société auxiliaire du Musée au Musée d'Art et d'Histoire d'un lot important d'œuvres du pastelliste genevois J.-E. LIOTARD.

1^{er} février. — Crédit de fr. 25.000,— destiné au paiement du solde et du complément des allocations d'hiver aux chômeurs, en application des arrêtés législatifs des 10 novembre 1934 et 19 janvier 1935.

12 février. — Vente, pour le prix de fr. 50.000,— d'une parcelle de terrain à bâtir, angle boulevard Helvétique et rue Sturm¹.

12 février. — Rectification de l'arrêté du Conseil municipal du 28 novembre 1933, relatif à un échange de terrains à la rue de Saint-Jean.

14 février. — Retenue sur les traitements et salaires du personnel de l'administration municipale de la Ville de Genève durant l'année 1935.

¹ Cette délibération a été approuvée par l'Etat « sous réserve que les conditions indiquées dans le rapport du Conseil administratif du 8 février 1935 devront être intégralement insérées dans l'acte de vente. »

- 14 février. — Budget de l'Administration municipale pour l'exercice 1935.
- 26 février. — Retenue sur les traitements et salaires de tout le personnel des Services industriels de Genève durant l'année 1935.
- 26 février. — Approbation des comptes annuels, du bilan, ainsi que du rapport de gestion des Services industriels pour l'exercice 1933.
- 26 février. — Crédit de fr. 3.000,— pour la participation de la Ville au capital de garantie du 1^{er} Championnat d'Europe de basket-ball.
- 15 mars. — Modification du susdit arrêté. Même crédit ouvert sans réserve.
- 16 avril. — Liste de présentation des 1980 jurés de la Ville de Genève pour l'année 1936.
- 29 avril. — Crédit de fr. 40.000,— à titre de subvention extraordinaire pour 1935, à l'Association des Intérêts de Genève.
- 29 avril. — Echange de terrains avec l'Etat de Genève, à la place des Nations et à l'avenue Weber.
- 29 avril. — Modification du plan d'aménagement du quartier de Villereuse.
- 29 avril. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de l'Administration municipale pour l'année 1934.

Arrêtés pris par le nouveau Conseil municipal :

- 31 mai. — *Nomination de cinq délégués de la Ville à la Commission électorale.* Sont nommés : MM. Arnold PROBST, Ch.-Elie DUCOMMUN, Charles BLANC, Léon MARTIN, Henri MULLER-DUMAS.
- 7 juin. — Le Conseil fixe ses assemblées au mardi et au vendredi, à 20 h. 30.
- *Election de 5 membres de la Commission taxatrice.* Sont élus : MM. Albert SCHUTZLÉ, Maurice THÉVENAZ, Charles BLANC et Hermann SAUTER.
- *Délégué du Conseil municipal à la commission de surveillance du Fonds Gomarin.* Est élu : M. Pierre JACCOUD.
- *Commission consultative du Tourisme.* Sont désignés : MM. Paul NAINÉ, Jacques BERCHTEN,* Edmond NAVILLE, Willy AESCHLIMANN, Humbert SESIANO.
- Crédit de fr. 20.000,— à titre de subvention extraordinaire pour 1935 à l'Association de l'Orchestre Romand.
- 25 juin. — Rectification de la limite des communes de Genève et de Pregny.
- 2 juillet. — Crédit de fr. 26.000,— au Département des travaux publics pour l'exécution du prolongement de l'égout de la route de Malagnou, du chemin Rieu au chemin de la Boisserette.
- 2 juillet. — Arrêté modifiant le bilan d'entrée des Services industriels au 31 décembre 1931¹.
- 2 août. — Modification de la limite territoriale des communes de Genève, section Petit-Saconnex et de Vernier.
- 2 août. — Location d'un emplacement au carrefour de la route de Ferney et de l'avenue de Mon-Repos, en vue de la construction d'une station de service et de distribution pour automobiles.
- 2 août. — Crédit de fr. 140.000,— pour le renforcement des palées du pont de l'Île, sur le bras gauche du Rhône.
- 10 septembre 1935. — Arrêté approuvant l'attitude prise par le Conseil administratif dans l'affaire dite « place des Nations » et chargeant ce Conseil de défendre, dans le même esprit, les intérêts de la Ville de Genève².

* M. J. Berchten a été remplacé, le 20 décembre 1935, par M. Maurice BERTHERAT.

¹ Cette délibération n'a pas fait l'objet d'une approbation de la part du Conseil d'Etat qui, en date du 9 octobre 1935, a informé le Conseil administratif qu'il n'estime pas qu'il y a lieu d'accueillir la suggestion d'un arbitrage au sujet de ce bilan, de nombreux experts ayant déjà examiné le problème. Le Conseil d'Etat estime, par contre, qu'en se basant sur la loi de fusion, c'est lui-même qui doit arbitrer le différend existant entre la Ville de Genève et les Services industriels. Il l'a fait dans sa séance de ce jour, en prenant un arrêté dont voici le texte : « Le Conseil d'Etat, Vu le litige entre la Ville et les Services industriels portant sur l'établissement des comptes et bilan au 31 décembre 1931 ; Vu les divers rapports d'expertise afférents à cette question ; Vu la lettre du 23 juillet 1935 des Services industriels ; Vu la lettre du 5 octobre 1935 du Conseil administratif de la Ville de Genève ; Sur la proposition du Département des finances ; Arrête : 1° le Fonds de réserve et d'assurance au montant de fr. 2.763.186,18 au 31 décembre 1931 est attribué à la Ville de Genève en augmentation des capitaux investis dans les Services industriels ; 2° Le Fonds de renouvellement de fr. 1.700.744,15 au 31 décembre 1931 est attribué aux Services industriels et doit figurer au passif de leur bilan sous la même dénomination. »

² Le Conseil d'Etat a refusé d'approuver cette délibération.

27 septembre. — Désaffectation de la halle des Pâquis et location du bâtiment.

27 septembre. — Crédit de fr. 24.000,— à titre de contribution de la Ville de Genève au coût de l'élargissement du pont de l'avenue d'Aire sur la voie du chemin de fer.

8 octobre. — Autorisation de contracter un emprunt de 800.000 livres sterling (environ 12 millions de francs suisses).

29 octobre. — Subvention extraordinaire de fr. 10.000,— au Théâtre de la Comédie.

8 novembre. — Crédit de fr. 58.500,— pour l'aménagement des rues de Malatrex et du Vuache prolongées.

3 décembre. — *Election de 9 membres de la Commission de direction générale de la Caisse hypothécaire.* Sont élus : MM. Jules MAURETTE, Paul BALMER, Louis LACROIX, Frantz FULPIUS, Charles DUBOULE, Auguste DEROUAND, Ch.-Elie DUCOMMUN, Frédéric MARTIN et Robert MARCHAND.

3 décembre. — Crédit de fr. 60.000,— en vue de l'élargissement de la route de Malagnou entre le chemin Rieu et le chemin de la Boisserette.

3 décembre. — Accord avec l'hoirie de M. le pasteur Charles Martin pour Incorporation au domaine public d'une avenue-promenade à Malagnou et élargissement de cette route.

3 décembre. — Adoption du projet de budget de 1936 pour les travaux de la Ville, présenté par le Département des travaux publics.

20 décembre. — Budgets (exploitation et construction) des Services industriels de Genève, pour l'année 1936.

20 décembre. — Retenue provisoire sur les traitements et salaires de tout le personnel des Services industriels de Genève, durant l'année 1936.

20 décembre. — Douzième provisoire pour 1936.

Toutes ces délibérations, à l'exception de celles qui n'avaient pas besoin de la sanction de l'Etat, ont été approuvées, sous les réserves indiquées.

III

POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE

Recensement cantonal de 1935

	Hommes	Femmes	Protestants		Catholiques		Cultes divers		Totaux	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Genevois	Mariés . . .	10.934	10.992	7.071	6.760	3.444	3.935	419	297	21.926
	Célibataires .	3.326	4.367	2.070	3.064	1.078	1.206	178	97	7.693
	Veufs . . .	757	3.388	481	2.174	246	1.115	30	99	4.145
	Divorcés . .	450	1.021	290	671	112	309	48	41	1.471
	Mineurs . .	3.876	3.538	2.433	2.230	1.339	1.202	104	106	7.414
Totaux .	19.343	23.306	12.345	14.899	6.219	7.767	779	640	42.649	
Confédérés	Mariés . . .	11.792	11.931	8.205	7.624	3.383	4.114	204	193	23.723
	Célibataires .	6.196	8.563	4.001	5.888	1.942	2.551	253	124	14.759
	Veufs . . .	644	2.815	426	1.986	208	781	10	48	3.459
	Divorcés . .	671	1.300	471	908	184	367	16	25	1.971
	Mineurs . .	5.100	5.846	3.243	3.724	1.791	2.056	66	66	10.946
Totaux .	24.403	30.455	16.346	20.130	7.508	9.869	549	456	54.858	
Etrangers	Mariés . . .	5.851	6.072	1.376	3.038	6.973	9.761	1.261	1.150	11.923
	Célibataires .	3.127	5.412							8.539
	Veufs . . .	481	2.115							2.596
	Divorcés . .	151	350							501
	Mineurs . .	2.036	2.060	909		2.703		484		4.096
Totaux .	11.646	16.009	5.323		19.437		2.895		27.655	
Population totale	55.392	69.770	69.043		50.800		5.319		125.162	

Récapitulation et comparaison avec 1934

	Popul. genevoise	Popul. confédérée	Total popul. suisse	Popul. étrangère	Total général
1935	42.649	54.858	97.507	27.665	125.162
1934	42.754	55.247	98.001	29.007	127.008
Différence	— 105	— 389	— 494	— 1.352	— 1.846
Ménages	16.425	17.527	33.952	9.660	43.612

Répartition des étrangers par nationalités

Nations	Ménages	Hommes	Femmes	Mineurs	Totaux 1935	Totaux 1934	Différence
Afrique	9	29	13	15	57	57	—
Albanie	4	4	4	1	9	7	+
Allemagne	627	699	1.462	259	2.420	2.586	—
Amérique	128	185	180	107	472	508	—
Asie	67	164	103	86	353	380	—
Australie	1	2	1	1	4	5	—
Autriche	76	107	205	40	352	373	—
Belgique	80	66	104	36	206	221	—
Bulgarie	28	64	41	17	122	122	—
Danemark	20	29	21	19	69	76	—
Espagne	53	69	77	39	185	193	—
Etats Baltes	29	32	40	4	76	91	—
Finlande	8	6	12	6	24	22	+
France	4.143	3.353	5.923	1.441	10.717	11.292	—
Grande-Bretagne	342	246	464	150	860	876	—
Grèce	40	40	60	20	129	145	—
Hollande	91	79	142	76	297	269	+
Hongrie	42	56	60	23	139	131	+
Italie	3.194	3.547	4.074	1.400	9.021	9.445	—
Lichtenstein	3	3	9	1	13	14	—
Luxembourg	13	13	14	9	36	35	+
Norvège	8	6	11	6	23	31	—
Pologne	143	190	218	86	494	553	—
Portugal	6	9	9	1	19	26	—
Roumanie	40	58	51	12	121	125	—
Russie	241	243	329	97	669	692	—
Suède	14	15	27	9	51	54	—
Tchécoslovaquie	67	91	111	47	249	226	+
Turquie	81	120	112	63	295	273	+
Ukraine	6	10	5	1	16	11	+
Yougoslavie	39	47	49	17	113	128	—
Heimatloses	17	19	18	7	44	40	+
Totaux	9.660	— 9.610	13.949	4.096	27.655	29.007	— 1.352

Répartition par Arrondissements :

	1934	1935	Différence
Cité	45.942	44.548	— 1.394
Plainpalais	37.607	36.756	— 851
Eaux-Vives	21.502	21.841	+ 339
Petit-Saconnex	21.957	22.017	+ 60
<hr/>			
Ville de Genève	127.008	125.162	— 1.846

CHAPITRE II

INTÉRÊTS, FRAIS D'EMPRUNTS, ETC.

(Voir le rapport accompagnant le compte rendu financier).

CHAPITRE III

IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service : M. Charles ROUX

1. — Taxe professionnelle fixe

En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les Contributions publiques du 24 mars 1923 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 15 septembre 1934, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1935.

Conformément à cet arrêté, l'administration municipale a envoyé elle-même les bordereaux de taxes fixes et en a perçu le montant.

Le résultat de l'exercice 1935 s'établit ainsi :

PRODUCTION

Reliquat à fin 1934	fr.	666.888,45
Complément sur production 1934	»	100,—
Production exercice 1935	»	2.516.948,95
Total	fr.	3.183.937,40

PERCEPTION

Sur reliquat à fin 1934	fr.	388.744,15
Sur taxes fixes de l'exercice 1935	»	1.994.936,82
Total	fr.	2.383.680,97

Recettes hors-rôle.

Surtaxes	fr.	12.857,31
Remboursements de frais de poursuites	»	9.055,39
Intérêts sur compte chèques postaux	»	37,80
Total général de la perception	fr.	2.405.631,47

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat à fin 1934	fr.	158.221,45
Sur taxes fixes exercice 1935	»	146.487,98
Total	fr.	304.709,43

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat 1934 et taxes fixes 1935	fr.	3.183.937,40
Perception sur reliquat et taxes fixes	fr,	2.383.680,97
Dégrèvements sur reliquat et taxes fixes	»	304.709,43
Solde, soit reliquat à fin 1935	»	495.547,—
Recettes hors-rôle = fr. 21.950,50.	fr.	3.183.937,40
	fr.	3.183.937,40

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques de la Taxe municipale s'est élevé à fr. 1.846.708,97, soit le 77,5% de la recette totale (18.963 chèques).

SERVICE DES ENQUÊTES.

Le service des enquêtes de la taxe municipale a effectué, pendant l'exercice 1935, 11.000 enquêtes se répartissant comme suit :

Pour le service de la Taxe municipale :

8325 enquêtes concernant les changements de domicile, l'établissement de nouveaux contribuables, requêtes en dégrèvement, productions pour remises de commerces ou à l'Office des poursuites et faillites et encaissements divers, etc.

Pour le Département cantonal des finances et contributions :

2675 enquêtes sur déclarations incomplètes, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt concernant l'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille.

Commission taxatrice. — La commission taxatrice a été constituée comme suit, pour la période législative de 4 ans :

Elus par le Conseil municipal : MM. Albert SCHUTZLE, Charles DUBOULE, Henri BLANC, Ferdinand GROS, Lucien CABUZAT.

Nommés par le Conseil administratif : MM. Jules PENEY, Marius BERTHERAT, Fernand GIRARDET.

Nommés par le Conseil d'Etat : MM. Philippe ALBERT, Théophile ENGEL, Ad. NEUMANN.

La commission taxatrice, présidée, en conformité de la loi par le conseiller administratif délégué aux finances, M. Jules PENEY, a tenu, en 1935, 9 séances consacrées à l'examen des requêtes.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 1750 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre, il a été soumis à la commission cantonale de recours 40 dossiers de recours.

Recours aux tribunaux. — A fin 1935, il ne restait qu'une seule instance à juger pour taxe fixe.

2. — Centimes additionnels communaux

Le taux des centimes additionnels de 1935, perçus par le Département des finances pour le compte de la Ville de Genève, a été fixé, par le Conseil municipal à 40 % de la taxe cantonale sur la fortune et le revenu.

Au 31 décembre 1935, le Département des finances a arrêté comme suit les comptes de la Ville de Genève :

Exercice 1935

	A percevoir	Perception nette	Soldes à percevoir
A. <i>Taxe professionnelle fixe 1934 :</i>			
Reliquat à fin 1934	fr. 255,60		
Dégrèvements à déduire	» 140,—		
A percevoir	fr. 115,60	16,75	98,85
B. <i>Centimes additionnels communaux :</i>			
Reliquat à fin 1934. fr.	1.760.361,56		
Production exercice courant	» 4.020.568,10		
Suppléments et amendes	» 672.029,05		
Total	fr. 6.452.958,71		
Dégrèvements à déduire	» 498.635,90		
A percevoir	fr. 5.954.322,81	5.954.322,81	
Perçu	fr. 4.607.568,15		
Remboursements à déduire	» 44.414,15		
Perception nette	fr. 4.563.154,—	4.563.154,—	1.391.168,81
Totaux : sommes nettes	5.954.438,41	4.563.170,75	1.391.267,66

COMPTÉ GÉNÉRAL DE LA PERCEPTION

	Perception nette	A déduire	Solde
<i>Taxes fixes</i>	fr. 16,75		
Frais de perception 2%		fr. 0,35	fr. 16,40
<i>Centimes additionnels</i>	fr. 4.563.154,—		
Frais de perception 2%		» 91.263,05	
Escompte 2%		» 36.322,70	» 4.435.568,25
Totaux	fr. 4.563.170,75	fr. 127.586,10	fr. 4.435.584,65

CHAPITRE IV

LOYERS ET REDEVANCES

Chef de service : M. Ernest PERRIN

Immeubles locatifs et terrains. — Cette année la Ville n'a acquis aucun immeuble nouveau et n'en a pas démolé non plus. A la demande du Service immobilier, nous avons visité et présenté des rapports sur les immeubles : rue de Coutance, 24 b., 26, 28 et rue Rousseau, 34.

L'encaisse des loyers s'élève à fr. 550.953,— et les dépenses à fr. 190.791,15, se décomposant comme suit : fourniture d'eau fr. 17.877,— ; éclairage des escaliers fr. 11.651,90 ; contentieux fr. 1.617,75 ; allocations aux concierges et fournitures fr. 8.414,45 ; contributions fr. 13.286,60 ; réparations fr. 137.943,45.

Les travaux importants, en dehors de l'entretien courant ont été : réparation des façades sur rue des immeubles rue de Villereuse, 3 et 5 ; remise en état des marches d'escaliers usées à la rue de la Cité, 23 et rue des Corps-Saints, 17, remise en état complète et installation du chauffage dans l'immeuble rue des Abattoirs, 10, remise en état et installation du chauffage central dans un appartement de l'immeuble bd. James Fazy, 2 ; installation de l'eau au compteur dans les immeubles rue Kléberg, 9 et rue des Minoteries, 7.

Remise en état des locaux du restaurant de la Tour, au Bois de la Bâtie, à l'occasion du changement de tenancier.

Intérêts payés par divers pour achats de terrains à la Ville : fr. 78.248,80. Les S. I. Jean Jaquet C et D n'ont pas versé les intérêts dus à la ville pour 1935.

Square Paul Bouchet. — Produit des immeubles fr. 115.672,35 ; dépenses fr. 33.395,60, qui se décomposent comme suit : fourniture d'eau fr. 3.340,— ; éclairage des escaliers fr. 1.842,— ; contributions fr. 2.621,80 ; assurances fr. 1.195,40 ; balayage et fournitures fr. 978,10 ; réparations fr. 23.418,30. Remise en état de quatre appartements et d'une arcade.

Kiosques à journaux et dans les promenades. — Encaissé fr. 78.185,15. Dépenses fr. 12.080,45.

Nous avons fait rafraîchir la face du kiosque à musique des Bastions, côté rue de la Croix-Rouge, installer le chauffage central et une salle de bains au chalet du bois de la Bâtie, en même temps que nous faisons rafraîchir la salle du café.

Water-Closets payants. — Recettes fr. 10.281,55 ; dépenses fr. 5.236,10, dont fr. 1.505,80 de réparations et fr. 3.730,30 pour le nettoyage, éclairage, etc.

Champ de foire. — Le Champ de foire n'a pas eu lieu sur la plaine de Plainpalais à l'occasion de l'Escalade, un certain nombre de forains ayant organisé un champ de foire d'un nouveau genre à l'intérieur du Palais des Expositions. Le champ de foire du Nouvel an n'a pas eu lieu non plus sur le Grand-Quai. Par contre quelques forains sont venus s'installer sur la plaine de Plainpalais, les premiers jours de janvier.

Nous avons fait remettre en état les deux cabines pour prises de courant.

Maison du Faubourg. — Locations fr. 17.012,20 ; dépenses fr. 21.076,—. Nous avons fait refaire le sol d'une des terrasses qui n'était plus étanche, côté rue du Seujet.

Salle de réunions de Plainpalais. — Produit des locations fr. 33.866,65 ; dépenses fr. 35.204,50. Nous avons fait installer le chauffage central au poste de gendarmerie et dans une pièce de l'appartement du concierge ; des douches chaudes et froides ont été créées au sous-sol.

Le matériel de la buvette a été racheté et complété. La dépense s'est élevée à fr. 7.538,35. Ce matériel est loué aux sociétés et la recette a été, pour la saison 1935, de fr. 2.700,75, laquelle vient en amortissement de la dépense figurant à un compte hors-budget.

Salle de réunions des Pâquis, rue du Môle. — Produit des locations fr. 4.578,60 ; dépenses fr. 2.995,95.

Salle de réunions des Eaux-Vives. — Produit des locations fr. 9.291,75 ; dépenses fr. 6.579,60. Nous avons commencé la remise en état progressive de la salle par le nettoyage de l'entrée, du vestiaire et de la petite buvette.

Buanderies municipales. — 1) *Rue du Nant* : recettes fr. 11.888,45 ; dépenses fr. 16.585,95.

2) *Rue des Voisins* : loyer versé fr. 1.666,90 ; dépenses fr. 1.895,05.

Edicule du Rond-Point de Plainpalais. — Les recettes se sont élevées à fr. 1.768,25 et les dépenses à fr. 5.612,55.

Locations dans les Bâtiments scolaires. — Loyers fr. 15.820,85 ; dépenses fr. 4.170,05. Nous avons fait réparer un appartement à l'école de la rue du XXXI-Décembre.

Bains des Pâquis. — Recettes fr. 31.255,85 ; dépenses fr. 19.633,10 pour les traitements et salaires et fr. 10.339,45 pour les frais d'entretien, achat de matériel, etc.

Les recettes des bains sont en diminution de fr. 7.143,75 sur 1934. Cette diminution provient certainement du fait que l'engouement du public pour les bains du lac a quelque peu diminué et que la crise qui sévit toujours a incité de nombreux baigneurs à se rendre aux Bains pendant les heures où l'entrée est gratuite. Nous avons enregistré :

66.822 entrées adultes	(76.467 en 1934)
15.907 entrées enfants	(19.862 en 1934)

Les vestiaires payants ont été utilisés par 17.740 personnes (17.129 en 1934), augmentation provenant de ce que de nombreux vols ont été commis aux Bains incitant le public à mettre ses vêtements en lieu sûr. Le loyer de la buvette a été réduit à fr. 2.200 pour 1935 en raison de la diminution importante des recettes.

Parc des Eaux-Vives. — Produit des locations fr. 15.589,65 ; dépenses fr. 5.525,25.

Nous avons fait réparer la véranda et le petit salon du château.

Fondation Revilliod. — 1) *Rue de l'Hôtel de Ville, 12.* Loyers encaissés fr. 8.200,— ; remboursement des frais de chauffage par les locataires fr. 1.775,— ; dépenses fr. 5.154,10.

2) *Place Claparède, 2.* Loyers encaissés fr. 14.083,75 ; remboursement des frais de chauffage par les locataires fr. 2.123,— ; dépenses fr. 9.137,05.

Remise en état de l'appartement du premier étage lors d'une nouvelle location.

Hôtel Richemond. — Produit du loyer fr. 17.000,— ; dépenses fr. 3.353,55.

Bâtiments locaux dépendant du Fonds Galland. — *Rue du Nord.* Produit des loyers fr. 36.448,15 ; dépenses fr. 11.675,75, y compris le chauffage. La location des appartements de ce groupe est très difficile malgré la réduction des loyers décidée par le Conseil administratif.

Place de la Navigation, 4 et rue du Léman, 11. — Loyers perçus fr. 25.679,75, dépenses fr. 8.966,25. Des réparations ont été exécutées dans 9 appartements.

Rue Louis Favre, 19-21. — Loyers des maisons fr. 21.780,25 plus fr. 900,— pour la location du terrain contigu, dépenses fr. 4.955,80. Remise en état de 5 appartements.

Rue Louis Favre, 20-22-22 bis. — Locations fr. 22.417,65 ; dépenses fr. 7.025,70. Remise en état de 5 appartements.

Maisons ouvrières de Châtelaine. — Loyers perçus fr. 6.748,70 ; dépenses fr. 3.218,90. Remise en état de 3 appartements.

Rue des Pâquis, 30-32. — Locations fr. 34.830,90 ; dépenses fr. 13.067,60, y compris le combustible pour le chauffage et l'eau chaude. Remise en état de 3 appartements.

Avenue de Sécheron, 3-5 et rue Gustave Moynier, 4-6. — Loyers encaissés fr. 64.959,85 ; dépenses fr. 22.711,50, y compris le combustible pour l'eau chaude et le chauffage central.

Rue Montchoisy, 15. — Loyers fr. 29.016,75 ; dépenses fr. 8.821,90, y compris le combustible pour le chauffage central et l'eau chaude.

Maisons locatives de la rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Loyers fr. 26.206,05 ; dépenses fr. 16.861,45. Remise en état de 3 appartements. Le revenu net est passé au compte des loyers et terrains, chapitre IV, rubrique N° 1.

Succession Maget, rue Ferdinand Hodler, 5. — Locations fr. 14.497,60 ; dépenses fr. 8.429,25. Nous avons fait réparer un appartement et reviser complètement la grande lanterne sur la cage d'escalier.

Legs Diodati-Plantamour, promenade du Pin, 5. — Produit des loyers fr. 4.331,75 ; dépenses fr. 2.142,50.

Droits de stationnement des voitures et autos-taxis. — Le droit de stationnement pour autos-taxis a été réduit à fr. 20,— pour l'année 1935 seulement ; ce droit est fractionné si l'occupation ne dure pas toute l'année.

Divers. — Comme par le passé, le Service des loyers et redevances a assuré la rentrée :

- a) du loyer du café du Théâtre ;
- b) de la location de divers locaux à l'Abattoir ;
- c) des loyers de huit immeubles appartenant à la Caisse d'assurances du personnel de la Ville ;
- d) des loyers de la villa Moynier et de la Perle du Lac ;
- e) des loyers des appartements du poste central de secours contre l'incendie ;
- f) des redevances suivantes : éclairage des chemins privés, droits d'attache, saillies fixes et mobiles, expositions de marchandises, travaux sur la voie publique, terrasses de café, locations de places sur la voie publique, de la publicité sur le rideau-annonces du Grand-Théâtre ;
- g) des loyers des arcades et de la nouvelle Société d'exploitation au Kursaal ainsi que la publicité dans les locaux du Kursaal.

Encaissé : Budget	fr. 1.214.868,55
Hors-Budget	» 543.041,05
	<hr/>
Total	fr. 1.757.909,60

CHAPITRE V

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. G.-F. MONTCHAL

L'an dernier, à pareille époque, les renseignements de l'organe du Département fédéral de l'économie publique nous autorisaient à déclarer que la situation du marché suisse du travail avait été dans son ensemble un peu meilleur en 1934 qu'en 1933. Cette année, elle est pire. Depuis le début de la crise, la moyenne des travailleurs en quête d'un emploi en Suisse n'a jamais été si élevée. D'après *la Vie économique* de février, à la fin janvier 1936, on comptait en tout 124.008 demandes d'emploi aux offices du travail contre 118.775 fin décembre 1935 et 110.283 fin janvier 1935.

A Genève, la situation est de plus en plus inquiétante.

Statistique du chômage à Genève

Demandes d'emploi

	Hommes			Femmes		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
Janvier	6.279	4.100	5.886	2.005	1.137	1.505
Février	6.076	3.967	5.603	1.819	1.040	1.416
Mars	5.588	3.514	5.007	1.802	775	1.273
Avril	4.666	2.671	4.798	1.537	762	1.135
Mai	4.021	2.435	4.630	1.532	677	1.132
Juin	4.028	2.515	4.451	1.432	635	1.159
Juillet	3.739	2.895	4.563	1.497	927	1.248
Août	3.711	2.828	4.423	1.398	944	1.144
Septembre	3.407	3.187	4.210	1.286	920	1.079
Octobre	3.112	3.424	4.597	1.053	966	1.100
Novembre	3.829	4.151	5.720	1.075	1.146	1.301
Décembre	4.905	4.658	6.716	1.064	1.199	1.360

Offres d'emploi

Janvier	89	216	33	243	154	58
Février	79	119	60	201	183	175
Mars	162	166	101	312	184	199
Avril	165	254	114	319	307	201
Mai	173	189	106	311	183	266
Juin	113	254	110	311	267	236
Juillet	175	163	113	334	141	194
Août	168	202	96	388	248	113
Septembre	217	245	177	348	212	207
Octobre	285	155	496	270	137	218
Novembre	243	92	83	212	128	131
Décembre	108	82	28	144	89	119

Demandes d'emploi maximum, décembre : 6.716 hommes
 » » » janvier : 1.505 femmes
 » » minimum, septembre : 4.210 hommes
 » » » septembre : 1.079 femmes

En 1933, les maxima eurent lieu en janvier, en 1934 en décembre. Les minima, en 1933 en octobre et en 1934 en mai pour les hommes, en juin pour les femmes.

Voici d'autre part un tableau de la *Vie économique* donnant les nombres moyens annuels de personnes cherchant emploi, tels qu'ils ressortent des relevés de fin de mois depuis 1929 :

Moyenne des travailleurs en quête d'un emploi en Suisse :

Année	Total	Hommes	Femmes	Année	Total	Hommes	Femmes
1929	8.131	5.717	2.414	1933	67.867	55.871	11.996
1930	12.881	8.971	3.910	1934	65.440	55.461	9.799
1931	24.208	17.389	6.819	1935	82.468	72.901	9.567
1932	54.366	42.257	12.109				

La conclusion à tirer de ce bref exposé, en ce qui concerne le Service social, est qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que les dépenses de 1935 soient en augmentation sur celles des années précédentes.

Assurance-chômage. — La loi du 27 septembre 1930 décréta l'assurance-chômage obligatoire sur le territoire du canton. Le nombre des assurés s'élève aujourd'hui à 35.921 contre 32.960 l'an dernier.

La Caisse cantonale compte 10.180 assurés contre 6.563 en 1934.

24 caisses syndicales avec 18.701 contre 19.385 en 1934.

15 caisses paritaires avec 7.040 assurés contre 7.012.

Il y a lieu de remarquer que nous avons 4 caisses syndicales de plus et une paritaire de plus qu'en 1934.

Si, de 1933 à 1934, le nombre des assurés aux caisses syndicales était en augmentation et celui des caisses paritaires en diminution, de 1934 à 1935, nous relevons le phénomène opposé. Quant à la Caisse cantonale, le nombre des assurés a doublé depuis 1933.

Ce mouvement se reflète sur le fichier du Service Social établi lors de l'entrée en vigueur de la loi de 1930.

Dans le domaine fédéral, le nombre des caisses assurance-chômage a passé de 199 en 1934 à 202 en 1935 et les assurés de 542.884 à 557.003, sur lesquels 94.940 chômaient complètement et 37.217 partiellement (en 1934, 72.326 complets et 32.522 partiels).

Familles nombreuses. — En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé le 22 novembre 1932, la Ville accorde une rente pour enfants de moins de 18 ans aux familles dans la gêne genevoises, confédérées; pour ces dernières, domiciliées depuis au moins cinq ans sur son territoire, rente servie à partir du 3^{me} enfant.

En 1932, la dépense fut de fr. 30.680,— en 1933 de fr. 39.889,— en 1934 de fr. 44.435,— et en 1935 de fr. 53.256,— (somme portée au budget fr. 45.000,—).

Tableau des familles nombreuses émargeant au budget de la Ville :

Le premier chiffre de chaque groupe de trois représente le nombre de familles, le deuxième le nombre d'enfants par famille, le troisième le total des enfants.

							Fam.	Enf.
Genève	25/3/75	8/4/32	1/5/5	2/6/12	1/7/7	1/8/8	38	139
Fribourg	17/3/51	7/4/28	2/6/12	1/7/7	1/12/12		28	110
Neuchâtel	3/3/9	1/4/4	1/7/7	1/10/10			6	30
Berne	11/4/44	9/4/36	2/5/10	2/6/12			24	102
Argovie	3/4/12	1/4/4	1/5/5	1/7/7			6	28
Vaud	12/3/36	3/4/12	3/5/15				18	63
Valais	4/3/12	3/4/12	1/7/7				8	31
Soleure	2/3/6	1/4/4					3	10
St-Gall	1/3/3	1/4/4					2	7
Schaffhouse	1/3/3						1	3
Lucerne	2/3/6						2	6
Bâle	1/3/3						1	3
Tessin	1/4/4						1	4
Zurich	1/4/4						1	4
Thurgovie	1/3/3						1	3
Glaris	1/3/3						1	3
To'aux							141	546

Sur ces 141 familles et ces 546 enfants, nous comptons en conséquence 38 familles genevoises avec 139 enfants. Les familles les plus nombreuses (12 enfants) appartiennent aux cantons de Fribourg et de Berne.

Les rentes sont payées chaque trimestre échu, après enquêtes et sur le vu de questionnaires trimestriels.

Chauffoir. — Le chauffoir de la rue Lissignol a été ouvert en janvier, février, mars, avril, novembre et décembre. Le total des entrées a été de 5.811 en 1935 (6.083 en 1932, 6.400 en 1933 et 6.425 en 1934). La diminution provient de l'ouverture d'autres chauffoirs dans les environs. Le chauffoir est ouvert non seulement les jours ouvrables, mais aussi les dimanches et jours fériés de 14 à 19 heures. Plusieurs publications (quotidiens, hebdomadaires et revues) ont été mises à la disposition du public. La dépense résultant du chauffoir s'est élevée à fr. 2.099,40 contre fr. 2.043,10 en 1934 et 2.961,50 en 1933.

Alimentation des enfants. — Pour compléter l'alimentation des enfants des écoles publiques primaires et enfantines de la Ville, le budget met à la disposition du Conseil administratif une somme de fr. 18.000,—. L'Administration municipale continua à offrir le lait aux enfants dont les parents sont dans la gêne. Il a été dépensé fr. 2.859,20 représentant 40.845 flacons. Cette distribution gratuite est faite, à l'heure qu'il est, par les concierges des écoles. Elle est soigneusement contrôlée.

Comme les années précédentes, il a été prélevé sur ces fr. 18.000,— une somme destinée à subventionner les Cuisines scolaires à raison de 12 centimes par repas servis aux enfants.

Le coût de cette subvention s'est élevé à fr. 4.869,50 (en 1934, fr. 4.398,25).

Les Cuisines scolaires des	Eaux-Vives ont touché	fr.	857,65
»	» Cromptes-Petit-Saconnex	»	675,10
»	» St-Gervais	»	637,10
»	» Plainpalais	»	1.486,80
»	» Pâquis	»	922,20
»	» Pervenches	»	130,80
»	» Malagnou-Rive gauche	»	159,85
			4.869,50
	Total	fr.	4.869,50

pour 40.579 repas.

La Ville a participé également pour le tiers au goûter des classes gardiennes, les deux autres tiers relevant de l'Etat et des Cuisines scolaires. La dépense a atteint fr. 1.710,50 contre fr. 1.940,60 en 1934.

Au total, il a été dépensé sur les fr. 18.000,— votés la somme de fr. 9.439,20 pour l'alimentation des enfants.

Allocations d'hiver. — Cette année les allocations d'hiver ont été distribuées par l'Etat. La dépense incombant à la Ville s'est élevée à fr. 194.905,— contre fr. 170.095,— en 1934.

Secours de chômage. — L'aide aux chômeurs prévoyait au budget la somme de fr. 520.000,— dont 280.000,—, participation aux secours accordés par l'Etat (20% de la part de l'Etat aux allocations) et fr. 240.000,— secours accordés par la Ville (produits des Services Industriels).

La participation aux secours accordés par l'Etat s'est élevée à fr. 401.806,25, représentant un dépassement de fr. 121.806,25.

Les secours accordés par la Ville ont atteint la somme de fr. 267.902,95, soit un dépassement de fr. 27.902,75.

D'autre part, il avait été prévu aux recettes une somme de fr. 90.000,— pour ristourne sur le montant des factures des Services industriels payées par la Ville. Cette ristourne s'est élevée à fr. 90.325,90.

En règle générale ne sont prises en considération que les requêtes accompagnées de la carte de l'Office cantonal de placement ou de personnes assistées par l'Hospice général ou le Bureau central de bienfaisance.

En 1935, il a été accordé 23.555 réductions de gaz et électricité, représentant un montant de fr. 210.541,15 contre fr. 194.386,65 en 1934.

Quant au combustible, il a été délivré 802.600 kg. représentant la somme de fr. 55.281,60 contre fr. 49.461,50 en 1934.

Enfin il a été accordé pour fr. 575,45 de secours divers (bons de douches, cas urgents, etc.), en 1934 la dépense avait été de fr. 1.642,40.

Le montant des secours accordés par la Ville (frais du chauffoir compris) et déduction faite d'une ristourne de fr. 594,65 se monte donc à fr. 267.902,95.

Il y a lieu de préciser que les secours sont alloués sur la base des normes établies par le Conseil administratif, après enquêtes et sur une déclaration de ressources dûment signée par l'intéressé.

Assurances scolaires : Timbres reçus de la Caisse cantonale

Exercice 1935

<i>Exercices</i>	<i>Timbres</i>			
1932 solde	412	à 1,80		fr. 741,60
1933 »	1.599	à 1,80		2.878,20
1934 »	8.438	à 1,80	8.494 t.	15.289,20
1934 nouveaux envois en 1935 . . .	56			
1935 reçu Caisse en Timbres	16.180	à 1,80	22.483 t. et fiches	29.124,—
1935 reçu Caisse en Fiches.	6.303			
				11.345,40
				fr. 59.378,40

32.988 timbres et fiches à 1,80

Timbres et fiches vendus par le Service social

<i>Exercices</i>	<i>Timbres</i>			
1932	1	à 1,80	fr.	1,80
1933	77	à 1,80		138,60
1934	3.026	à 1,80		5.446,80
1935	6.347	à 1,80		11.424,60
1935 fiches	842			
				1.515,60
Total	10.293 timbres et fiches		fr.	18.527,40

Rétrocessions par Caisse d'assurance scolaire

1933	1	à 1,80	fr.	1,80
1934	82	à 1,80		147,60
1935	60	à 1,80		108,—
1935 fiches	6			
				10,80
Total	149 timbres et fiches		fr.	268,20 = fr. 18.795,60

Timbres et fiches délivrés à indigents

1932	2	à 1,80	fr.	3,60
1933	162	à 1,80		291,60
1934	2.739	à 1,80		4.930,20
1935	4.544	à 1,80		8.179,20
1935 fiches	859			
				1.546,20
Total	8.306 timbres et fiches		fr.	14.950,80

1932	Il y avait un solde de			412 timbres	
	Il a été vendu	1			
	Remis à indigents	2	=	— 3	
	Solde			409 timbres = fr. 736,20	
1933	Il y avait un solde de			1599 timbres	
	Il a été vendu	77			
	Rétrocédé par A.S.	1			
	Remis à indigents	162		— 240 timbres	
	Solde			1.359 timbres = fr. 2.446,20	
1934	Il y avait un solde de	8.438	}	8.494 timbres	
	Reçu en 1935.	56			
	Il a été vendu	3.026			
	Rétrocédé par A.S.	82			
	Remis à indigents	2.739			— 5.847 timbres
	Solde			2.647 timbres = fr. 4.764,60	
1935	Il a été reçu en timbres			16.180	
	Il a été vendu	4.544			
	Rétrocédé par A.S.	60			
	Remis à indigents	6.347		— 10.951 timbres	
	Solde			5.229 timbres = » 9.412,20	
1935	Il a été reçu en fiches			6.303	
	Il a été vendu	842			
	Rétrocédé par A.S.	6			
	Remis à indigents	859		— 1.707	
	Solde de fiches			4.596 = » 8.272,80	
	Total égal à la valeur des timbres et fiches reçus				fr. 59.378,40

Comparaison des résultats de l'exercice de 1935 avec celui de 1934 :

1935	timbres vendus ou rétrocédés par A.S.	fr.	18.795,60
1934	» » » » A.S.	»	18.086,40
	d'où excédent de recettes sur 1934 de	fr.	709,20
1935	timbres passés à l'indigence	fr.	14.950,80
1934	» » »	»	16.743,60
	d'où diminution sur 1934 de	fr.	1.792,80
1935	Différences entre recettes et indigents (vente 18.795,60 — indigents 14.950,80)	fr.	33.746,40
1934	Différences entre recettes et indigents (vente 18.086,40 — indigents 16.743,60)	»	34.830,—
	Diminution du mouvement sur 1934	fr.	1.083,60

Ajoutons que pour l'exercice 1935, les prévisions budgétaires donnaient fr. 19.200,— aux recettes et fr. 35.000,— aux dépenses.

Les recettes se sont élevées à fr. 18.795,60 plus le subside fédéral de 1934 mais versé en 1935 et s'élevant à fr. 2.471,— et le subside cantonal pour familles nombreuses confédérées dans l'indigence se montant à fr. 1.243,80 pour 1934 mais versé en 1935 soit un total de recettes de fr. 22.510,40, en augmentation de fr. 3.310,40 sur les prévisions budgétaires.

Les dépenses ont atteint pour 22.483 timbres et fiches de 1935	fr.	40.469,40
plus 56 timbres de 1934	»	100,80
Total	fr.	<u>40.570,20</u>

soit une augmentation de fr. 2.026,80 sur 1934 (dépenses de 1934 s'élevant à fr. 38.543,40)	»	38.543,40
Différence	fr.	<u>2.026,80</u>

Il avait été prévu au budget de 1935 fr. 35.000,—
d'où dépassement pour 1935 de fr. 5.570,20 sur le budget.

Du montant des timbres délivrés aux indigents et s'élevant à fr. 14.950,80, il conviendra de déduire le subside cantonal pour familles nombreuses confédérées dans l'indigence, s'élevant à fr. 866,20 au 28 février 1936 et la subvention fédérale, déduction faite du subside cantonal, soit le 16 à 17 p. % sur le montant net de fr. 14.084,60 diminuant autant les charges de la Ville de Genève sur l'exercice de 1935.

Tous les timbres pour indigents ont été remis après enquêtes ou sur le vu des renseignements que nous possédons dans nos dossiers.

Il faut également tenir compte, comme ces précédentes années, des rentrées non réalisées au cours de cet exercice, du fait que de nombreuses familles ont quitté le canton, volontairement, par évacuation judiciaire ou en suite de décès.

De même que les années précédentes, il faut tabler comme rentrées irréalisables sur un chiffre d'environ fr. 1.500,— à 1.700,—.

Durant cet exercice, 45% environ des timbres ont été perçus par les deux gardes détachés au Service social, 15% par la Caisse cantonale d'assurance scolaire et le 40% par la caisse du Service social.

Pour faciliter les rentrées des cotisations impayées en classe durant les vacances scolaires de juillet et août, l'Assurance scolaire a porté ces dernières dès janvier 1936 à fr. 2,20 par mois, mais répartis sur 10 mois de l'année au lieu de 12 mois. Ce mode de faire permettra un meilleur rendement de perception et évitera par la suite de prendre des arrangements avec les parents, pour réaliser tout ou partie de ces cotisations de juillet et d'août cumulées, surtout auprès des familles ayant de nombreux enfants en classe.

Voici un tableau qui donnera une idée assez exacte des répercussions de la crise économique sur l'Assurance scolaire :

<i>Timbres recouvrés</i>			<i>Timbres passés à l'indigence</i>		
1931	pour	fr. 8.787,30		pour	fr. 4.678,40
1932	»	» 14.740,—		»	» 9.759,80
1933	»	» 17.007,—		»	» 13.804,80
1934	»	» 18.086,40		»	» 16.743,60
1935	»	» 18.795,60		»	» 14.950,80

On remarquera par ce tableau que le recouvrement des timbres donne chaque année un meilleur résultat et exceptionnellement le nombre de ceux passés à l'indigence accuse pour 1935 une diminution d'environ fr. 1.800,—.

Les timbres de rappels à 10 cts. instaurés dès novembre 1933 donnent un rendement annuel d'environ fr. 120,—.

Réceptions. — Les réceptions ont notablement augmenté depuis novembre. Certains jours, il a été reçu plus de 150 personnes pour des demandes de réductions de gaz, électricité, combustible et renseignements divers. Comme précédemment, le Service social est fréquemment intervenu pour des questions d'évacuation ou des demandes de secours à adresser à des communes confédérées.

Organisation. — Le fichier de l'assurance-chômage exige toujours plus de temps. Le jour où le travail reprendra, les changements absorberont l'activité entière d'un employé. Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là. Le fichier de l'assurance-scolaire est à jour, celui des familles nombreuses donne entière satisfaction et le fichier du lait aux écoles a été réorganisé. Quant au fichier général, il compte environ 10.000 dossiers.

Le service des enquêtes s'est amélioré, il s'agira de le rendre plus souple encore, afin de pouvoir exercer un contrôle toujours plus serré sur les bénéficiaires des différentes branches d'activité.

Cette année, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent à différentes œuvres sociales, parmi lesquelles il y a lieu de citer les colonies de vacances « Vivre », qui ont pu se libérer de leurs dettes hypothécaires.

D'autre part, le Comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise, fondé en juin 1933, géré par deux fonctionnaires du Service social, a distribué pour environ fr. 24.000,— de secours et consenti près de fr. 6.000,— de prêts. Ce fonds rend de grands services. Nous rappelons que ce comité est présidé par M^e René de Werra.

Les frais de bureau du Service social se sont élevés à fr. 2.041,05 (budget fr. 4.000,—) contre fr. 3.045,95 en 1934.

Conclusions. — Au budget, prévu aux recettes fr. 109.400,—, encaissé fr. 112.938,10, prévu aux dépenses fr. 668.735,—, dépensé fr. 1.016.360,20, soit un dépassement de fr. 347.625,20. S'il est déduit de cette somme de fr. 347.625,20, les allocations d'hiver non prévues au budget (fr. 194.905,—), le dépassement sur la participation aux secours de chômage accordés par l'Etat (fr. 121.806,25), le dépassement concernant les dépenses du Service social est ramené à fr. 30.913,95, chiffre trop important évidemment, mais qui se justifie par l'aggravation de la crise et l'augmentation du chômage.

Comme les années précédentes, les meilleurs rapports ont été entretenus avec la direction du Service cantonal du chômage, ainsi qu'avec l'Hospice général, le Bureau central de bienfaisance et d'autres œuvres philanthropiques.

CHAPITRE VI

HALLES ET MARCHES, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce service comprend également les naturalisations et options.

Chef de service : M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL : A fin décembre 1935 :

DIRECTION ET BUREAUX : chef de service, chef de bureau, 2 commis principaux, 1 commis de 3^{me} classe, 1 planton, 3 enquêteurs de 1^{re} classe, 1 employé supplémentaire.

EN UNIFORME : 25 agents municipaux y compris les gradés, 7 gardes de promenades, 3 gardes de halles.

PERSONNEL TEMPORAIRE : 3 employés pour le service des poids sur les marchés.

Total : 45 employés réguliers et 3 employés temporaires (1932 : 52 et 6), (1933 : 49 et 5), (1934 : 48 et 4).

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — A fin décembre, il y avait en location :

A la Halle de l'Ile : 84 cases louées à 83 négociants et 34 greniers à 34 négociants ;

A la Halle des Pâquis : 27 cases louées à 25 négociants et les sous-sols à une société ;

A la Halle de Rive : 57 cases louées à 53 négociants.

Les travaux habituels d'entretien et d'amélioration ont été effectués dans ces établissements comme les années précédentes. En accord avec l'Office vétérinaire cantonal, les cases de halles ont été louées à partir de janvier 1935, indistinctement pour bouchers, charcutiers ou marchands de volailles. Les autres catégories de négoce n'ont pas subi de changement.

La destruction des rongeurs a été continuée par les soins de l'Administration municipale et d'une maison spécialisée. En octobre, une entente est intervenue entre les propriétaires d'immeubles entourant la halle de Rive, afin d'effectuer une destruction simultanée.

A la suite des dispositions prises par le Conseil administratif relativement au réapprovisionnement interdit sur les marchés par les marchands domiciliés hors du canton, un certain nombre de cases ont été concédées dans les halles de Rive et de l'Ile.

A partir de fin décembre, la concession de la halle des Pâquis a été accordée à la Société qui était déjà titulaire d'un bail pour les sous-sols.

Marchés. — Pendant l'année, il a été loué 2.619 emplacements sur les marchés de gros et de détail des quatre arrondissements. A fin décembre, le nombre de titulaires possédant un ou plusieurs abonnements sur nos marchés, s'élevait à 1.502.

La carte de légitimation a continué à faciliter le contrôle de tous les marchands non abonnés, ainsi que l'attribution des emplacements par le personnel en service sur les marchés.

Les renouvellements de cartes délivrées antérieurement se sont élevés à 718 et les nouvelles cartes attribuées en cours d'année étaient au nombre de 488. A fin décembre, le nombre total de cartes s'élevait à 1.206.

Les emplacements loués sans abonnement ont nécessité la remise de 86.975 tickets dont le montant a été encaissé par les agents municipaux.

Le système des inscriptions permanentes reçues au bureau pour l'attribution des places dites « au jour le jour » a été maintenu, — son utilité ayant été démontrée, soit pour les marchands, soit pour notre personnel.

Différents emplacements de marchés étant utilisés, en dehors des heures de ces derniers, pour des stationnements de véhicules, l'Administration municipale a demandé et obtenu que des disques et écriteaux soient placés pour éviter toute confusion pendant les heures de marché.

Il a été décidé de remplacer entièrement l'installation de prises de courant pour l'éclairage des emplacements de marché des Primeurs en gros.

Les balances installées depuis novembre 1934 sur tous les emplacements de détail ont été appréciées des vendeurs et du public.

Les marchés aux sapins ont eu lieu du 17 au 26 décembre sur les mêmes emplacements que précédemment : Grand-Quai et quai Gustave Ador, place derrière la Chapelle anglaise, Plainpalais, avenue du Mail et Ront-point des Charmilles. Ils ont été fréquentés par 52 vendeurs ayant occupé 2.292 m².

La location des emplacements attribués aux posticheurs (camelots) sur différentes parties de la Ville, a donné lieu à la délivrance de 1.700 quittances par les agents municipaux.

En date du 15 mars, le Conseil administratif a adopté un règlement concernant la location de ces emplacements. Ce règlement a été approuvé par le Conseil d'Etat, le 30 mars suivant.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES EMBLEMES DESTINÉS AUX POSTICHEURS
(CAMELOTS)

Adopté par le Conseil administratif, dans sa séance du 15 mars 1935

Approuvé par le Conseil d'Etat le 30 mars 1935

ARTICLE PREMIER. — L'attribution des emplacements destinés aux posticheurs relève du Service municipal des halles et marchés.

ART. 2. — Les places de posticheurs sont réservées à l'exercice de cette profession qui consiste en la vente d'objets, de produits, etc., nécessitant une démonstration relative au mode d'emploi.

ART. 3. — Chaque posticheur devra être en possession d'une carte de légitimation délivrée par le Service municipal des halles et marchés sur présentation des pièces d'identité.

Aucune place ne pourra être occupée sans que le titulaire soit en possession d'une patente délivrée par le Département de justice et police, indépendamment du prix de location de l'emplacement.

ART. 4. — Le lieu des emplacements et le nombre des places sont fixés d'un commun accord entre le Département de justice et police et l'Administration municipale. Ils sont indiqués sur la liste-annexe du présent règlement.

ART. 5. — Les emplacements peuvent être occupés tous les jours, y compris les dimanches, de 9 h. à 20 heures, à l'exception de ceux pour lesquels il est prévu des jours de non-occupation.

ART. 6. — Le tarif de location des emplacements est établi par l'Administration municipale (voir liste-annexe).

ART. 7. — L'attribution des places sera effectuée chaque jour à 9 heures précises par inscription auprès de l'agent municipal chargé de ce service, à l'endroit désigné par l'Administration municipale.

ART. 8. — L'ordre adopté pour l'attribution des places est fixé de la manière suivante :

a) Cette attribution aura lieu par rotation selon une liste comprenant tous les posticheurs ayant pratiqué plus de 15 fois avant le 28 février 1935. Toutefois, pour l'emplacement de la Fusterie les places seront attribuées d'abord aux genevois (par rotation), puis aux confédérés (par rotation) et ensuite aux étrangers (par rotation).

b) L'attribution des places aux nouveaux posticheurs, non compris dans la liste ci-dessus, s'effectuera par nationalité (genevois, confédérés, étrangers) et par ordre d'ancienneté dans chaque nationalité.

ART. 9. — L'attribution des emplacements donnera lieu à la perception immédiate du droit de location contre remise d'une quittance que le posticheur devra tenir à disposition sur la demande des fonctionnaires de l'Administration municipale, et qui lui servira de justification pour l'occupation de sa place pendant la durée indiquée (demi-journée ou journée).

ART. 10. — Le posticheur aura l'obligation d'occuper l'emplacement attribué, avant 10 heures.

ART. 11. — A partir de 10 heures les emplacements vacants pourront être occupés sans demande préalable et la perception du droit de location s'effectuera sur place par les agents de l'Administration municipale.

ART. 12. — Les emplacements destinés aux posticheurs sont concédés à bien-plaire et leur occupation peut être suspendue en tout temps pour cause d'utilité publique. Il en sera de même lorsqu'un posticheur ne se conformera pas aux dispositions prises par l'Administration municipale.

ART. 13. — Dans l'exercice de leur profession sur les places concédées par l'Administration municipale, les posticheurs devront avoir une attitude correcte, soit envers le public, soit envers les autres posticheurs.

ART. 14. — En cas de plainte fondée sur les agissements d'un posticheur dans l'exercice de sa profession, l'Administration municipale pourra suspendre l'autorisation d'occuper des emplacements sur la voie publique. La suppression ou le retrait de l'autorisation sera immédiatement communiqué au Département de justice et police.

ART. 15. — L'installation du posticheur ne devra pas dépasser les dimensions de l'emplacement accordé et devra être effectuée d'une manière ordonnée.

ART. 16. — Il ne devra être effectué aucun dégât à la voie publique, ni aucun dépôt d'objets encombrants, détériorés, etc. ayant servi à des démonstrations. Il en sera de même en ce qui concerne des substances liquides, corrosives ou non.

ART. 17. — Aucune enseigne-réclame ne sera tolérée sur les installations des posticheurs.

ART. 18. — Les contrevenants aux dispositions du présent règlement seront passibles des peines prévues aux articles 385 et suivants du Code pénal.

ART. 19. — Le présent règlement entrera en vigueur le 1^{er} mai 1935.

LISTE-ANNEXE AU RÈGLEMENT CONCERNANT LES EMPLACEMENTS DESTINÉS AUX POSTICHEURS
(CAMELOTS)

Emplacements permanents

	Nombre de places
Fusterie, en dehors des heures de culte	9
Débarcadère National, entre les deux premiers platanes, après le kiosque à journaux	3
Quai du Mont-Blanc, en face de la 1 ^{re} pelouse	5
Devant la Chapelle Anglaise, en dehors des heures de culte	3
Chantepoulet, entre la station du tram et la pharmacie	1
Place de Cornavin, sur la rotonde	3
Place Chevelu, devant l'arbre, face pharmacie	1
Place Saint-Gervais, devant chaque pilier (aux extrémités du grand escalier)	2
Passage Abauzit	1
Derrière le Musée Rath	1
Rond-Point de Plainpalais, dans l'alignement du kiosque à marrons	2
Rue de Carouge, entrée de la rue des Sources	2

Emplacements temporaires

Ponts de l'Ile, en dehors des jours de marchés	4
Quai Turrettini (mercredi et samedi matin)	3
Place des Eaux-Vives, autour de l'édicule, en dehors des matins de marchés	4
Terre-plein, jet d'eau Plainpalais (mardi et vendredi matin)	3
Devant le Temple de Plainpalais, en dehors des heures de culte, pendant les manifestations Palais des Expositions	10

Tarif de location des emplacements

1) Posticheurs genevois, confédérés et étrangers habitant Genève depuis plus de trois mois :	
Installation d'un mètre : la journée	fr. 1,—
la demi-journée	» 0,75
Installation de plus d'un mètre : la journée	» 2,—
la demi-journée	» 1,50
2) Posticheurs genevois, confédérés et étrangers n'ayant pas trois mois de résidence effective dans le canton de Genève :	
Installation d'un mètre : la journée	fr. 3,—
la demi-journée	» 2,—
Installation de plus d'un mètre : la journée	» 6,—
la demi-journée	» 4,—

Les mercuriales des marchés de gros et de détail destinées au service fédéral du contrôle des prix, ont été établies chaque samedi, selon le formulaire adopté par l'Administration fédérale. Cette statistique comprend le relevé des prix de 153 sortes de denrées.

Pendant plusieurs mois, soit d'avril à octobre, le marché de la rue Pierre Fatio a dû être transféré provisoirement à la rue du Rhône, pendant l'exécution des travaux de la nouvelle station de Rive et des voies de la rue Pierre Fatio.

Dès fin août, les marchands de produits manufacturés du pont de Bel-Air ont dû être déplacés pendant les travaux de réfection du dit pont. Ils ont été installés sur le pont des Frises. A fin décembre, les travaux n'étaient pas encore terminés.

Sur l'ensemble des marchés, la surveillance a été effectuée par les agents municipaux qui ont adressé de nombreuses observations aux locataires ne se conformant pas aux prescriptions du règlement des marchés, notamment : prix de détail non affichés, occupation des passages réservés à la circulation, annonces bruyantes des prix, dépassement de l'horaire prévu, enlèvement tardif du matériel et des marchandises, altercations entre marchands, propreté des emplacements.

En plus d'un certain nombre de contraventions relevées contre divers marchands, l'Administration municipale a dû transmettre plusieurs plaintes aux autorités judiciaires concernant des cas d'injures envers les agents chargés d'appliquer les dispositions réglementaires.

La décision prise par le Conseil administratif le 2 février 1934, interdisant le réapprovisionnement aux marchands non domiciliés dans le canton de Genève, n'a pu être mise en application en 1934 par suite de plusieurs recours des intéressés au Conseil fédéral, ainsi qu'au Tribunal fédéral.

Ces recours ont été rejetés, notamment par arrêt du Tribunal fédéral du 25 janvier 1935. Ensuite de cette décision, ces mesures ont été mises en application sur l'ensemble des marchés à partir du 1^{er} mars 1935.

Un certain nombre de locataires n'ayant pas respecté les dites décisions, l'Administration municipale a dû suspendre à plusieurs d'entre eux l'accès des marchés, à titre provisoire.

En date du 22 mars, le Conseil administratif a décidé que les dispositions dont il est parlé ci-dessus, devaient s'appliquer également au marché public de Coutance, notamment sur la partie du trottoir sur laquelle divers propriétaires sont au bénéfice d'une servitude de location.

Quelques intéressés ayant adressé un recours au Tribunal fédéral, cette Haute autorité a donné raison à la Ville de Genève, par arrêt du 8 novembre 1935.

L'application de cette décision deviendra effective dans le courant de 1936.

En date du 16 avril 1935, le Conseil administratif a décidé de tolérer la vente des champignons de couche dits de Paris, sur le marché de gros du Grand-Quai primeurs, par quantité minimum de 3 kilos.

b) ENQUÊTES.

Il a été effectué au cours de l'année 5.528 enquêtes, soit par les enquêteurs de 1^{re} classe en civil, soit par les agents municipaux (4.597). Elles se répartissent comme suit :

<i>Administration fédérale (militaire) :</i>	Total
Aspirants officiers et sous-officiers	30
Assurance militaire	44
Certificats d'indigence (pour chaussures et sous-vêtements)	222
Dispenses de cours	86
Justice militaire	7
Subsides militaires	617
Taxes militaires	27
	— 1.033
<i>Office fédéral Industrie, Arts et Métiers (Berne) :</i>	
Statistiques mensuelles des prix de denrées	12
<i>Administration cantonale :</i>	
<i>Département de l'hygiène, assistance publique et assurances sociales :</i>	
Assistance publique médicale, renseignements sur débiteurs	983
Certificats d'indigence	1
Assurance scolaire	153
Assurance cantonale chômage	81
	— 1.218
<i>Département de l'Instruction publique :</i>	
Renseignements divers	2
<i>Département de justice et police :</i>	
Certificats d'indigence pour assistance judiciaire	658
Renseignements divers	5
	— 663
A reporter	2.928

	Report	2.928
<i>Administration municipale :</i>		
Bibliothèques de la Ville :		
Recherches de livres		72
Comptabilité centrale :		
Renseignements pour contentieux		13
Secrétariat du Conseil administratif :		
Attestations diverses	73	
Attestations de charges de famille pour caisse chômage	84	
Certificats d'indigence	119	
Recherches d'adresses, etc.	114	
Demandes d'emplois	14	
Demandes de secours	51	
Candidats bataillon des sapeurs-pompiers	47	
Candidats sauveteurs auxiliaires	11	
Renseignements sur sapeurs-pompiers	157	
Renseignements divers	80	
	—	750
Halles et Marchés :		
Recherches d'adresses et renseignements sur débiteurs		34
Loyers et Redevances :		
Demandes de locations diverses	233	
Plaintes de locataires	18	
Renseignements sur débiteurs	47	
	—	298
Naturalisations :		
Préavis municipaux	212	
Dossiers soumis au Conseil municipal	77	
	—	289
Service social :		
Demandes de secours	939	
Allocations aux familles nombreuses	44	
	—	983
Légations et Consulats :		
Suisses et étrangers, recherches d'adresses		3
Autorités étrangères :		
Renseignements divers		6
Autorités suisses, cantonales et communales :		
Renseignements divers		106
Hôpitaux et asiles suisses :		
Renseignements divers		45
Union des Villes suisses :		
Renseignements divers		1
	—	5.528
	Total . .	5.528

Pendant toute l'année, deux agents municipaux ont été détachés de notre service et mis à la disposition du Service social, pour le travail occasionné à la Ville de Genève, par l'Assurance scolaire obligatoire.

Au mois de décembre, quatre agents municipaux ont été mis à la disposition du Service cantonal du chômage, pour la distribution des allocations d'hiver aux chômeurs.

Notre service a enregistré 15 déclarations définitives d'option (6 jeunes filles et 9 jeunes gens) ainsi que 6 avis de situation (en conformité de la convention franco-suisse du 23 juillet 1879.)

Il a été procédé, en mars, au recensement des chevaux et à la révision annuelle des états de fourniture pour l'autorité militaire.

Le projet de liste annuelle des 1.980 jurés, devant être soumis à l'approbation du Conseil municipal, a été établi par les soins de notre service, en mars et avril.

c) SURVEILLANCE.

Il a été relevé, au cours de l'année, 273 contraventions dont les procès-verbaux ont été établis par les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles.

237	ont été payées,	
7	annulées,	
29	transmises au Département de justice et police.	
<hr/>		
Total .	273	se répartissant comme suit :
	Halles et Marchés	253
	Pars et promenades	20
<hr/>		
	Total	273

Il y a lieu cependant de remarquer qu'en raison des instructions qui lui sont données, le personnel chargé de la surveillance ne procède à l'établissement de contraventions, suivies d'amendes, que lorsque les nombreux avertissements qu'il adresse aux intéressés deviennent inutiles.

Il a été trouvé par les fonctionnaires du service et par d'autres personnes, 27 objets qui ont été transmis au Bureau cantonal des objets trouvés, ou restitués à leur propriétaire.

Le service a procédé à 76 mises en fourrières d'objets divers, installations de bancs, matériel, marchandises abandonnées sur les marchés. Les denrées, légumes, etc., mis en fourrière et non retirés, ont été remis à des établissements hospitaliers ou cuisines scolaires.

Le service de surveillance des promenades, parcs, plaine de Plainpalais, etc., assuré pendant toute l'année par les sept gardes, a été intensifié au cours de l'été, avec l'aide des agents municipaux. La surveillance nocturne a été continuée à raison de plusieurs soirs par semaine.

Il y a lieu d'ajouter la surveillance du parc du B.I.T. et du Jardin botanique (pendant l'été), qui a été effectuée par les agents municipaux, les dimanches et jours de fêtes officielles.

Les services de surveillance ont eu lieu dans les bâtiments municipaux : Grand-Théâtre, Victoria Hall, pour toutes les représentations, manifestations, concerts et conférences qui y ont été donnés, ainsi que dans les salles communales (Maison du Faubourg, salle de Plainpalais, salle des Eaux-Vives et salle du Môle), au cours des bals qui y ont été organisés.

Des services ont été également effectués dans les bâtiments municipaux et promenades pour plusieurs manifestations, telles que fêtes des promotions, réceptions de Sociétés suisses et étrangères, congressistes, etc.

Des services de surveillance ont été effectués au cours des 91 concerts gratuits et payants qui ont eu lieu dans différentes promenades et sur divers emplacements de la Ville de Genève, pendant la saison d'été, ainsi que la perception des locations de chaises pour plusieurs concerts gratuits. Cette surveillance a également eu lieu pour tous les concerts donnés en août et septembre, sur le quai du Mt-Blanc, par l'orchestre symphonique professionnel.

CHAPITRE VII

SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE

Chef de Service : Major William KELLER.

Effectif du bataillon :

Etat-Major	5
Poste permanent	18
Compagnie 1 — Eaux-Vives	49
Compagnie 2 — Cité Rive droite	65
Compagnie 3 — Cité Rive gauche	59
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	80
Compagnie 5 — Plainpalais	117

Total . . . 393 hommes

Répartition de l'effectif :

Officiers	22
Officiers médecins	5
Sous-officiers	87
Appointés	21
Sapeurs	258

Total . . . 393 hommes

Sorties :

Le 31 décembre 1935, capitaine Louis Boy, chef de la cp. 4, démission pour raison d'âge
— classé à la suite —.

Mutations :

Le 1^{er} janvier 1935, le capitaine médecin D^r Albert Heimo, cp. 4, est nommé médecin
chef du bataillon.

Nominations :

Le 1^{er} janvier 1935, le lieutenant Paul Stoessel, cp. 2, est promu au grade de premier-
lieutenant.

Le 2 janvier 1935, le lieutenant Marcel Lucchini, cp. 1, est promu au grade de premier-
lieutenant.

Le 15 mai 1935, le lieutenant Gaspard Baumann, cp. 5, est promu au grade de premier-
lieutenant.

Le 15 mai 1935, le sergent Gaston Schulz, cp. 4, est promu au grade de lieutenant.

Le 16 mai 1935, l'appointé Ernest Rémy, cp. 5, est promu au grade de lieutenant.

Le 17 mai 1935, le sapeur Albert Rosset, cp. 4, est promu au grade de lieutenant, incorporé
à la cp. 2.

Le 18 mai 1935, le sergent Frédéric Muller, cp. 5, est promu au grade de lieutenant.

Le 20 mai 1935, la recrue Georges Chalut, est nommé au grade de lieutenant, incorporé
à la cp. 2.

Compagnies

Service des gardes, entretien de matériel, exercices obligatoires et volontaires :

	Services	Présences	Rondes
Théâtre	96	450	—
Alhambra	45	106	45
Amis de l'Instruction	19	37	19
Cinapol	522	632	522
Casino de St-Pierre	26	51	26
Casino Théâtre	236	472	236
Club international	1	1	1
Comédie	237	473	237
Kursaal	205	403	205
Palais des Expositions	85	179	85
Salle des Asters	10	20	10
Salle Carry	8	16	8
Salle des Crêts	5	10	5
Salle du Faubourg	23	26	23
Salle des Eaux-Vives	32	64	32
Salle du Môle	30	34	30
Salle de Plainpalais	91	226	91
Salle de la Réformation	3	5	3
Salle de Sécheron	2	4	2
Salle de St-Jean	12	24	12
Théâtre du Parc des Eaux-Vives	42	84	42
Services divers	39	74	39
	1769	3391	1673

Récapitulation des services

Services des gardes	1769	3391
Exercices obligatoires	10	3047
Autres exercices : Ecole aspirants	12	97
Inspection des bouches à eau	21	116
	1812	6651

Incendies :

	Présences
a) <i>Alarme directe</i>	
52 interventions	183
b) <i>Alarmes par compagnie</i>	
3 novembre, rue de Coutance, 8bis, feu de combles	73
8 novembre, rue des Pâquis, 51, feu d'atelier	76
13 décembre, queue d'Arve-Vernets, feu d'entrepôts	89
	421

Récapitulation : 55 interventions, 421 présences.

Communes rurales

Du 27 au 29 avril, notre service a assuré les secours complets sur le territoire de la commune de Troinex ; le 11 juillet sur celui de Vandœuvres, le 15 juillet sur celui de Collonges.

Renseignements généraux

Les nominations, mutations et démissions ont été consignées dans les ordres en cours d'exercice, auxquels nous nous référons pour les détails ainsi que pour les dispositions prises à dater du 1^{er} janvier 1935.

ETAT-MAJOR. — L'Etat-major a régulièrement pourvu à l'instruction et aux divers besoins du service.

EXERCICES. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : les 2, 9, 10, 17 et 23 mars, les 9, 16, 20, 26 et 27 octobre, accusant 3047 présences.

Des exercices volontaires non soldés ont été organisés dans chaque unité, au total 6 exercices avec 90 présences.

RONDES ET PIQUETS. — Le Corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles, soit 1673 services ; ainsi que les services de piquets les dimanches et jours de fêtes avec 122 présences.

ECOLE D'OFFICIERS. — Une école d'aspirants au grade d'officier a eu lieu du 2 mars au 14 avril.

ASSURANCES. — A l'exception de celui du Poste permanent, le personnel des compagnies, les sauveteurs-auxiliaires, les samaritains, les conducteurs d'autos et de chevaux sont assurés par la Société suisse des sapeurs-pompiers. De son côté, comme par le passé, le personnel permanent est assuré auprès d'une compagnie privée.

D'autre part, conformément aux décisions du Conseil administratif, la Ville de Genève a versé une somme de fr. 9.653,— pour 4371 mois à 474 sapeurs et sauveteurs auxiliaires, sous forme d'allocation mensuelle de fr. 1,75 pour leur permettre de faire partie d'une caisse de secours mutuels pour maladies contractées en dehors du service.

ENTRETIEN DES DÉPÔTS ET DU MATÉRIEL. — Le nettoyage du matériel après exercices et incendies a nécessité 217 présences. L'entretien des dépôts a nécessité 496 présences.

Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

Sauveteurs auxiliaires

Extrait du rapport annuel sur l'activité des sauveteurs auxiliaires en 1935 :

Sections	Effectif au 31 déc. 1935	Services	Présences
EAUX-VIVES	35	24	344
CITÉ RD. et RG.	63	30	685
PETIT-SACONNEX.	34	13	244
PLAINPALAIS	38	19	336
Totaux	170	86	1609

CHAPITRE VIII

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Eugène JAQUES, Officier de l'Etat-Civil

Pendant l'année 1935, il a été célébré 1.158 mariages, en diminution de 87 sur l'exercice précédent.

Ils se répartissent comme suit :

104 entre genevois et genevoises	contre 109 en 1934
176 » genevois et confédérées	» 172 »
88 » genevois et étrangères	» 87 »
84 » confédérés et genevoises	» 101 »
375 » confédérés et confédérées	» 396 »
132 » confédérés et étrangères	» 146 »
38 » étrangers et genevoises	» 41 »
78 » étrangers et confédérées	» 101 »
83 » étrangers et étrangères	» 92 »

Les publications se sont élevées à 1.633 contre 1.731 en 1934.

Les divorces à 250 soit 12 de plus qu'en 1934.

Naissances 1.685 contre 1.681 en 1934, soit :

822 masculins légitimes	contre 798 en 1934
786 féminins légitimes	» 808 »
44 masculins naturels	» 41 »
33 féminins naturels	» 34 »
<hr/>	<hr/>
1.685	1.681

Répartition des naissances d'après la nationalité :

527 genevois	contre 504 en 1934
782 confédérés	» 798 »
376 étrangers	» 379 »
<hr/>	<hr/>
1.685	1.681

DÉCÈS

842 masculins	contre 841 en 1934
970 féminins	» 906 »
26 mort-nés masculins	» 26 »
20 mort-nés féminins	» 15 »
1 inconnu	» 3 »
<hr/>	<hr/>
1.859	1.791

Répartition des décès, d'après la nationalité :

721 genevois	contre 676 en 1934
658 confédérés	» 652 »
479 étrangers	» 480 »
1 inconnu	» 3 »
<hr/>	<hr/>
1.859	1.791

Il a été délivré en 1935, 5.202 expéditions d'actes contre 4.961 en 1934, soit :

2.599 extraits de naissances
1.020 extraits de décès
1.233 extraits de mariages
99 états de famille
251 livrets de famille (duplicata).

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 16.606,20.

Ont été délivrés gratuitement :

283 actes de naissances, décès et mariages,
403 certificats de publications.

Le tronc, placé dans la salle des mariages, a produit fr. 969,— contre fr. 1.187,50 en 1934, versés à l'Hospice Général.

77 mariages ont été célébrés en dehors des jours officiels et ont produit fr. 430,—.

Le service des renseignements a procédé à 25 demandes de documents, laissant un bénéfice de fr. 125,70.

Les opérations se résument ainsi :

		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	1.685	4	
2. Déclarations de décès	1.859	68	
3. Mariages célébrés	1.158		87
4. Inscriptions de divorces	250	12	
5. Publications de mariages	1.635		98
6. Expéditions d'actes	5.202	241	
7. Livrets de famille	1.409	7	
8. Légitimations par mariage	33		1
9. Légitimations après mariage	5		3
10. Communications d'office	8.000	300	
11. Fiches pour Reg. de famille (total à fin 1935)	15.851	2.006	
12. Extraits du Reg. des familles.	99	33	
13. Dossiers du service des Renseignements . .	25		30

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Le Conseil administratif a nommé en qualité d'officiers suppléants à l'état-civil M. le vice-président Jean UHLER et MM. les conseillers administratifs NOUL et PENEY.

MM. Eugène JAQUES, chef de l'Office et Louis VIRET ont été confirmés dans leurs fonctions d'officiers d'état-civil ainsi que MM. Jean NIGGLI, Henri GOLAY et Jean MOSIMANN, en qualité de suppléants.

Le Conseil d'Etat a ratifié ces décisions, dans sa séance du 5 juin, pour la période administrative 1935-1939.

Dans sa séance du 14 novembre, le Conseil administratif a porté à fr. 10,— la taxe pour les mariages célébrés en dehors des jours et heures officiels, et à fr. 3,50 le prix du livret de famille. Ces tarifs ont été approuvés par les Autorités cantonales et fédérales.

CHAPITRE IX

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le service des pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1935, 1.232 convois, dont 223 d'incinération. (1.160 et 193 en 1934), soit :

Convois payants adultes	872
Convois payants enfants	40
Convois gratuits, adultes 305, enfants 15	320
Total	1.232

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de Saint-Georges s'est élevé à 1.811, dont 579 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières.

Les convois effectués par le service des pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

Saint-Georges 530 ; Châtelaine 145 ; Petit-Saconnex 105 ; Carouge 25 ; Chêne-Bougeries 14 ; Veyrier 11 ; Veyrier (Israélite) 14 ; Carouge (Israélite) 3 ; Thônex 13 ; Grand-Saconnex 4 ; Genthod 10 ; Feuillasse 5 ; Bernex 4 ; Coligny 3 ; Laney 9 ; Vernier 6 ; Versoix 8 ; Compesières 5 ; Chêne-Bourg 7 ; Vézenaz 3 ; Aire 5 ; Avully 2 ; Chaney 1 ; Collex-Bossy 1 ; Satigny 1 ; Troinex 3 ; Vandœuvres 10 ; Anières 1 ; Cartigny 2 ; Céligny 1 ; Collonge-Bellerive 2 ; Confignon 1 ; Hermance 3 ; Onex 4 ; Peney 1 ; Jussy 4 ; Dardagny 2 ; Chambésy 3 ; Gy 2 ; Corsier 2 ; Puplinge 1 ; Choulex 2 ; Russin 2.

Nous avons été chargés de 27 transports de corps, dont 15 en Suisse et 12 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays.

Les convois payants se répartissent comme suit :

	Hors-classe	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	1	37	235	318	156	103	22	872
Enfants 0 à 1 an					22			22
» 1 à 6 ans			3	5	5			13
» 6 à 13 ans		1	3	1				5

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Genève 274 ; autres communes 41 ; police 5.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalités : Genève 96 ; Confédérés 140 ; France 28 ; Italie 45 ; Allemagne 3 ; divers 6 ; inconnus 2.

Le corps des porteurs a effectué 4.391 courses contre 4.021 en 1934. Il comprend 1 chef avec 150 courses et 13 porteurs à la course avec 4.241 courses.

Le service a fourni 1.220 cercueils (1.131 en 1934), 97 corbillards à chevaux (93), 316 voitures à chevaux (379), 1.061 corbillards automobiles (977), 970 voitures automobiles (990), 51 fourgons automobiles (37), 903 draps mortuaires (830).

Le service des voitures à chevaux est assuré par notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés dans les cimetières et par les entreprises privées de pompes funèbres.

Notre service, chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police, a participé à 122 opérations, dont 10 transports de détenus, dans le cours de l'année.

Par l'intermédiaire de son service de pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Hospice du Prieuré, Asile des vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor Emmanuel.

Pour l'ensemble du service, le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 445.868,05 contre fr. 441.199,40 en 1934, soit une légère augmentation.

Le bénéfice pour 1935, pour le service des pompes funèbres et crématoire s'élève à fr. 53.995,70

Le déficit du service des cimetières s'élève à fr. 41.268,35.

B. Cimetières

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES. — 1.173 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1.114 en 1934.

Il a été procédé à 71 exhumations dont 8 avant le terme légal.

Les marbriers ont posé 659 monuments et en ont transféré 37 sur d'autres tombes.

704 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 709 aux marbriers, dont 50 pour le columbarium.

Les jardiniers entretiennent 4.225 tombes dans ce cimetière.

23 titres de concession ont été dressés, 8 de première catégorie, 8 de seconde et 7 de troisième dont 4 de 99 ans.

Un corps est en dépôt au dépôt provisoire.

Nous avons procédé à la désaffectation de divers quartiers.

Un nouveau quartier des cendres a été créé faisant suite à l'ancien, les rangées de tombes séparées par un rideau d'ifs du plus joli effet.

L'ancienne avenue de peupliers a été supprimée et remplacée par une plantation de thuyas pyramidaux.

Nous avons construit des caisses en ciment pour les débris du cimetière. Nous les avons entourées d'une plantation de buis.

Le nombre des massifs à décorer ne subit point de changement ; les garnitures habituelles du printemps en pensées ont été remplacées par des plantations de tulipes.

L'entretien des avenues a été rendu très difficile du fait des pluies persistantes, et de la réduction de la main-d'œuvre.

Nous avons continué nos drainages de quartiers.

Dans le courant de l'année nous avons utilisé nos chevaux pour le service de voirie aux cimetières de Saint-Georges, Châtelaine et divers petits transports, pour un total de 146 journées.

CIMETIÈRE DE CHÂTELAINÉ. — 247 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 260 en 1934.

Nous avons procédé à 2 exhumations, dont une avant le terme légal.

32 urnes ont été inhumées.

232 monuments ont été posés et 3 transférés sur d'autres tombes.

Nous avons délivré 232 autorisations pour la pose de monuments et 235 permis d'orner aux jardiniers.

Les jardiniers entretiennent 1.234 tombes dans ce cimetière.

2 titres de concessions ont été dressés, 1 de seconde catégorie et 1 de troisième, soit jusqu'à l'échéance du cimetière.

Les inhumations dans la partie agrandie ont débuté en décembre 1934, et se poursuivront jusqu'en mars 1936, environ.

Dans cette partie du cimetière deux bassins ont été construits.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — Pas d'inhumation en 1935. Les chambres mortuaires ont reçu 77 corps en dépôt contre 56 en 1934. Nous avons procédé à 2 exhumations.

400 tombes sont encore entretenues dans ce cimetière par notre service, ainsi que 71 dans les autres cimetières.

1 titre de concession a été dressé.

Le travail est effectué par le jardinier attitré du cimetière aidé au besoin par des ouvriers supplémentaires.

Des plaintes se rapportant à l'exiguïté des chambres mortuaires et du lieu de culte sont toujours formulées par des familles.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 163 entrées ont été enregistrées, contre 170 en 1934.

Il a été procédé à 31 exhumations, dont 2 avant le terme légal.

Il a été posé 163 monuments et 14 ont été transférés d'anciennes tombes sur de nouvelles.

163 permis d'orner ont été délivrés à des marbriers et 176 à des jardiniers.

Nous avons inhumé 20 urnes dans ce cimetière.

8 titres de concessions ont été dressés, 1 de première catégorie, 4 de seconde et 3 de troisième, dont 1 de 99 ans.

Pour le service de jardinage, de nouvelles couches ont été construites, les anciennes réparées, et nous avons terminé la dernière étape de la mise en état de la serre ; il ne reste plus qu'à modifier le chauffage.

Un hangar pour remiser le matériel a été construit.

Le nouveau cimetière a été clôturé en bordure de la route ; 92 buis ont été plantés contre cette clôture.

26 thuyas, 18 ifs et 2 cèdres ont été plantés dans le dernier quartier aménagé.

Nous avons procédé à la désaffectation de plusieurs quartiers.

CRÉMATOIRE. — Au cours de l'année il a été procédé à 351 incinérations, auxquelles il faut en ajouter une pour un corps exhumé et 3 pour des exhumations d'ossements ; soit au total 356, dont 171 hommes, 180 femmes et 5 enfants.

Destination des cendres. — Columbarium 47, quartiers des cendres 47, autres quartiers du cimetière de Saint-Georges 46, de Châtelaine 26, du Petit-Saconnex 25, domicile 48, caveau Faculté de médecine 25, désintéressé 18, autres cimetières du canton 36, de Suisse 23, de l'étranger 5, dépôt provisoire 10.

Nous avons procédé à 8 décorations de la Chapelle du crématoire et l'orgue a été utilisé à l'occasion de 36 cérémonies.

Le four N° 2 a toujours très bien fonctionné depuis sa transformation pour le chauffage au mazout. Ce four a été abandonné après 21 mois d'usage pendant lesquels 566 corps ont été incinérés.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1935.

Le chef jardinier, 3 concierges, 3 gardes, 2 gardes supplémentaires, 3 piqueurs, 16 ouvriers réguliers, 6 manœuvres supplémentaires.

Dans le cours de l'année nous avons occupé temporairement 21 chômeurs.

Les quatre cimetières comptent au total 32.860 tombes et cases de columbarium, soit :

	St-Georges	Pt-Saconnex	Châtelaine	Plainpalais
Adultes à la ligne	15.950	3.357	4.706	650
» quartiers réservés	1.351	640	275	
Caveaux	172	40	148	
Grands enfants	428	70	132	44
Petits-enfants	1.483	100	449	820
Quartiers des cendres	573	135	83	
Columbarium	1.254			
	21.211	4.342	5.793	1.514

DÉCISION ADMINISTRATIVE. — Le 3 décembre, le Conseil administratif a approuvé l'adjonction à l'art. 15 du règlement des cimetières d'un 3^e alinéa. Le Conseil d'Etat a approuvé cette adjonction le 27 novembre.

CHAPITRE X

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ

Les stades sont toujours plus utilisés pour l'entraînement de très nombreux sportifs et pour des tournois ou des manifestations.

A *Frontenex*, où se pratiquent le foot-ball, le basket-ball, le hockey, l'athlétisme et la gymnastique, des transformations doivent être faites chaque année.

Après des travaux de drainage, la grande piste en cendrée a été complètement rechargée. Une piste d'appel pour le saut a été refaite. Les écoulements de la terrasse principale, devant les tribunes, ont été transformés, puis cette terrasse a été nivelée et colassée.

Pour éviter une forte consommation, les installations d'eau ont été transformées.

Le vieux portique en bois pour les exercices aux anneaux a été descendu et remplacé par un grand portique métallique.

D'autres améliorations deviennent urgentes. Il conviendra d'aménager un jeu de basket avec sol approprié comme cela a été fait en 1934 à Varembe, les deux terrains de Frontenex devenant impraticables. Il sera nécessaire aussi dans un délai rapproché de modifier les écoulements, de niveler et de gazonner le deuxième terrain de football.

Un pont va être construit sur l'Arve pour relier Vessy au *Bout-du-Monde*, afin de mettre en valeur la région de Vessy sans communication directe avec la ville. Cela présente aussi de l'intérêt pour les membres des clubs jouant sur ce stade ; ils pourront plus aisément accéder au stade qui est compris dans une presqu'île que l'on n'atteint actuellement que par Champel.

Un petit chalet d'environ 25 m² servait de bureau à la direction du Théâtre du Parc. Il a été transporté au Bout-du-Monde où il est employé comme vestiaire et dépôt d'engins par des sociétés d'athlétisme.

A *Varembe*, le nombre des matches de foot-ball est si grand que des mesures vont être prises pour éviter d'abîmer rapidement les terrains.

Nous avons terminé les travaux d'aménagement entrepris lors de l'installation de ce stade. Les talus le long des rues Chauvet et Vermont et au nord de la propriété ont été nivelés et gazonnés. Dix tulipiers ont été plantés. 80 ampélopsis ont été placés contre les murs de clôture pour rendre ces derniers moins disgracieux.

Il a été procédé à l'installation d'emplacements et de pistes de saut.

Les chaussées autour des terrains de foot-ball et de basket ont été refaites et bitumées.

Le terrain de basket-ball qui était réservé à un nombre restreint de sociétés, a été mis à la disposition, dès la saison 1935-36, de l'Association cantonale de basket-ball qui y fait disputer des matches de championnat. Il sert aussi à l'entraînement de plusieurs clubs et l'horaire d'entraînement est suffisamment chargé.

A *Balexert*, le morcellement de la parcelle où nous avons un terrain de foot-ball était projeté depuis plusieurs années. La société propriétaire n'avait pas pu l'exécuter par le fait que le plan d'extension du quartier n'était pas arrêté. Ce plan étant devenu définitif, une route a été construite et le morcellement a débuté. Nous avons donc dû abandonner ce terrain que nous avons obtenu en location. Comme il ne pouvait être question d'envoyer au stade de Varembe, surchargé, les équipes jouant à Balexert, nous avons transformé le terrain concédé au Club hygiénique de Châtelaine, au *Bois-des-Frères*. Ce club s'est prêté à une entente. Une piste et un terrain de foot-ball ont été aménagés et des vestiaires et douches installés.

Près de l'*Usine à gaz*, les trois terrains de médiocre qualité sont peu demandés par les clubs de foot-ball.

Les emplacements de gymnastique des *Croquettes* et de la *rue Sturm* sont toujours réservés à l'Union des sociétés de gymnastique de la Ville. Celui des *Croquettes* sert aussi à présent à l'Association cantonale de basket ; il a subi quelques transformations.

A propos de basket, signalons que les matches du premier championnat officiel européen de basket se sont disputés au début de mai au Palais des Expositions. La Ville a accordé une subvention à la Ligue suisse de basket organisatrice de ce grand tournoi.

CHAPITRE XI

GRAND-THÉÂTRE

Conservateur : M. Marc ZBINDEN

Commission consultative. — En juin, le Conseil administratif a nommé les membres de cette commission pour la législature 1935-39. Ce sont, sous la présidence de M. le conseiller administratif M. NOUL, MM. Philippe ALBERT, Paul BALMER, Marius BERTHERAT, Lucien BILLY, Eugène BOUVIER, Henry BROLLIET, Paul CARRY, Edouard CHAPUISAT, Paul CHAVAN, Marcel de MIRBACH, Auguste DEROUAND, André EHRLER, Théophile ENGEL, Eugène GELLOZ, Alfred HERMANN, Auguste LORENZ, Georges OLTRAMARE, J.-A. PONCET, James-Ed. VÉRON, André VIERNE, Félix POMMIER. Secrétaire : M. M. LADÉ. En octobre, M. André RACLOZ-MONTANT a été également appelé à faire partie de cette commission.

Répertoire. — En dépit des difficultés de l'heure présente, l'activité de notre grande scène municipale a été très satisfaisante. Le répertoire lyrique a été présenté dans d'excellentes conditions avec des artistes de premier plan.

Les « Amis de l'Instruction » ont donné avec diverses collaborations *Tell*, de René Morax.

Pour la danse, les genres les plus différents ont été présentés par M. et M^{me} Sakharoff, M^{lle} Trudi Schoop, les Ballets Jooss, etc.

Les représentations de comédie à tarif populaire, organisées depuis plusieurs années par l'administration municipale, ont été suivies avec beaucoup d'attention et d'intérêt par un nombreux public.

L'Opéra Russe de Paris a joué *Boris Godounoff* et *Le Prince Igor*.

La Société Romande de Spectacles a été chargée de l'organisation de la saison en ce qui concerne les spectacles du répertoire lyrique. Ses représentations ont été préparées avec le plus grand soin et elles ont remporté un succès certain. Elles ont toutes été données avec le concours de l'Orchestre Romand. Pour les fêtes de fin d'année, la Société Romande de Spectacles a fait jouer *L'Auberge du Cheval Blanc* ; ce spectacle a attiré la grande foule.

Coriolan, dont la traduction française est de notre concitoyen R.-L. Piachaud, a été créé par la Société Romande de Spectacles avec la collaboration de la Comédie.

La Délégation de Portugal à la Société des Nations a occupé le Grand-Théâtre, une première fois pour une soirée-conférence, puis pour un concert de gala avec des chefs portugais.

La nouvelle Association de l'Orchestre Romand a donné au Grand-Théâtre la plupart de ses concerts.

Décors. — Le budget strictement limité nous a obligés à nous en tenir aux réfections les plus urgentes. Toutefois pour les besoins du répertoire, nous avons repeint dans un ton neutre une frise draperie (toile neuve) et deux châssis d'encadrement.

Nous avons construit et peint un bouddha (« Pays du Sourire ») et un châssis de tombeau (toile métallique) pour *Le Roi d'Ys*.

Nous avons supprimé quelques châssis sans utilité, dans le but de faire un peu de place dans nos magasins devenus bien exigus à l'avenue des Abattoirs.

Mobilier. — Des achats seraient nécessaires, surtout en tapis pour la salle, mais cela n'est pas possible actuellement et nous faisons de notre mieux pour que ceux existant durent encore.

Machinerie. — Là encore des dépenses pour le plateau devraient être faites, mais nous devons attendre.

Nous avons lieu d'être satisfaits des améliorations qui ont été apportées ces dernières années : meilleure répartition de l'éclairage électrique dans les vestibules, couloirs et loges de la salle, améliorations du chauffage, de la force motrice électrique remplaçant nos vieux moteurs à eau et du groupe convertisseur installé dans les conditions les plus modernes. Il y aurait encore bien à faire pour que tout soit parfait, mais il faut procéder par étapes.

Bibliothèque du Grand-Théâtre

Bibliothécaire : M. L. HANSOTTE

Mouvement des entrées et des sorties en 1935 :

	Partitions d'orchestre	Partitions réduites	Parties d'orchestre et de chœurs	Total
Pour le Service de « l'Association de l'Orchestre romand » (Musique de concerts)	458	26	25.930	26.406
Musique dramatique (Opéras, opéras-comiques, etc.)	58	391	1,650	2.105

CHAPITRE XII

KURSAAL

Voir au chapitre XVIII (Service des bâtiments) ce qui a trait aux réparations et à l'entretien de cet édifice.

Au compte rendu de 1934, nous avons indiqué les principales dispositions de la convention passée avec la Nouvelle Société pour l'exploitation du Kursaal qui a commencé son activité en 1935. M. Antoine Panzani est l'administrateur-délégué et le directeur général du Kursaal. Il a confié la direction artistique de ce théâtre à M. Henry Giovanna.

La décision du Conseil d'Etat autorisant la société du Kursaal à exploiter le jeu de la boule a été approuvée en avril par l'autorité fédérale pour tenir compte des considérations financières invoquées par la Ville de Genève.

L'admission du jeu de la boule a permis à la Ville de supprimer une subvention annuelle de fr. 75.000,— et, à l'Etat, une allocation de fr. 25.000,—.

Il y a lieu d'observer que les recettes des jeux ont été inférieures aux prévisions. Aussi les comptes de la Nouvelle Société établis pour 1935 bouclent-ils par un déficit.

La saison a commencé le 3 mai pour prendre fin le 29 septembre. Elle a été de 148 jours d'exploitation régulière détaillés comme suit :

music-hall	134 jours
revue	14 jours

auxquels il faut ajouter une soirée de lutte libre.

La moyenne de fréquentation journalière a atteint le chiffre de 559 entrées payantes à l'exclusion de toutes entrées de faveur. Ce résultat, l'un des meilleurs enregistrés au Kursaal depuis la nouvelle organisation de 1930, est dû à la qualité des programmes présentés et à la baisse importante du tarif des places. Ce tarif comporte des prix de 1 à 5 fr. le samedi et le dimanche, tous les autres soirs de 1 à 4 fr. et, en matinée, de 1 à 2 fr., le droit des pauvres compris.

Parmi les principales vedettes et artistes engagés, nous pouvons citer :
Madeleine Renaud, Marie Dubas, Mireille, Jacqueline Francell, Maria Valente, Teresina ;
les chansonniers : Saint-Granier, Jean Tranchant, Mauricet, Géo Charley, Jean Maugier, Charles Fallot ;
les chanteurs : Tino Rossi, Pills et Tabet, Charpini, Jean, Jac et Jo, les Comedian Harmonists et les Vocal Kings ;
les orchestres exotiques Lecuona et Rimacz,
les fantaisistes : Charlie Rivals, Jovers, Manetti et Rhum, Rudi Grasl, Harry Reso, Doumel ;
les acrobates Barbette, Franklin d'Amore, Quartett Grip, King-Kong, les Athenas ;
les patineurs : Mary Erik & Co, les joueurs de lasso Buck et Chick, les girls de Francis Mangan ;
la Revue à grand spectacle de Jean Valmy et le Show de Mangan.

CHAPITRE XIII

VICTORIA-HALL

La grande salle de concerts a été utilisée 141 fois, soit pour : 19 concerts de sociétés genevoises ou confédérées ; 3 concerts de groupements musicaux étrangers ; 19 conférences, congrès ou assemblées ; 46 cultes de l'Association chrétienne évangélique ; 5 cérémonies de distribution de prix aux élèves des écoles officielles ; 49 répétitions, dont 12 pour le Théâtre.

Le revenu des locations de la salle s'est élevé à fr. 12.726,25. Les recettes se ressentent toujours de la moindre utilisation de la salle pour de grands concerts qui sont peu fréquents en raison des risques pécuniaires rencontrés dans l'organisation d'importantes manifestations musicales en cette période de crise.

Voir au chapitre XVIII (Bâtiments), les renseignements relatifs aux travaux d'entretien de cet édifice.

CHAPITRE XIV

THÉÂTRE DU PARC DES EAUX-VIVES

La septième saison exploitée par le Studio d'art dramatique, dirigé par M^{me} Carmen d'Assilva et M. Parmelin, a débuté le jeudi 15 août, pour s'achever le samedi 7 septembre. Comme les années précédentes, les spectacles ont eu lieu chaque soir, sauf les dimanches et les lundis.

Trois pièces ont été jouées, soit :

Etienne, de Deval, 8 fois.

Do, mi, sol, do, de Géraldy, 7 fois.

Court-circuit, d'Alfred Mortier, 3 fois.

Les trois premières semaines, les recettes ont été suffisantes pour couvrir les frais ; la quatrième semaine, la pluie a compromis le résultat financier de cette courte saison.

Le Syndicat suisse romand des corporations du spectacle a constitué une troupe dite des Artistes associés qui a joué au Théâtre du Parc, du 22 juillet au 10 août, une revue en deux actes de Jean Badès et A. Penay intitulée *Où allons-nous ?* Dans le hall, ces artistes ont donné, pendant les entr'actes, des spectacles de cabaret.

La Ville avait envisagé de réparer ou transformer le théâtre. Mais, ayant constaté que le bâtiment construit légèrement ne pouvait plus être utilisé sans de coûteuses réparations, le Conseil administratif a décidé de le faire démolir à la fin de 1935.

CHAPITRE XV

MUSIQUE, CONCERTS
ET REPRÉSENTATIONS POPULAIRES

Secrétaire : M. Marcel LADÉ

1. *Concerts publics et gratuits*

32 sociétés genevoises, dont 18 instrumentales et 14 chorales ont donné 53 concerts gratuits d'été organisés et subventionnés par la Ville. Ces concerts ont eu lieu les soirs de semaine à 20 h. 30 ou le dimanche à 11 et à 16 heures.

Le Conseil administratif s'est efforcé de supprimer les concerts de quartiers et d'utiliser avant tout les pavillons de musique des deux grandes promenades du centre de la ville. Cela permet de réaliser des économies d'installation et surtout de donner ces concerts dans de meilleures conditions d'audition.

28 concerts ont été donnés à la promenade du Lac, 16 aux Bastions, 2 à la Perle du Lac, 2 au parc des Eaux-Vives, 2 à la place derrière la Chapelle anglaise, 2 au Petit-Saconnex et 1 à la plaine de Plainpalais.

Des sociétés ont aussi organisé elles-mêmes plusieurs concerts dans les jardins publics : à la promenade du Lac, la Musique ouvrière de Fribourg, le 5 mai ; la Fanfare de trompes de chasse L'Echo des Monts Jura, le 27 juillet ; la Fanfare du Régiment 3 d'infanterie, le 4 novembre ; à la place Dorcière, l'Union accordéoniste mixte de Genève, le 20 juin.

L'Orchestre symphonique de Genève, groupant une trentaine de musiciens sans emploi, a joué 23 fois, sous la direction de MM. Karr et Lehmann, à la rotonde du quai du Mont-Blanc. Il a pu le faire grâce à l'aide tant en subventions qu'en prêt de matériel de l'Etat, de la Ville et de l'Association des intérêts de Genève.

Le 2 avril, la Fanfare du Régiment 3 a donné un concert gratuit au Victoria-Hall.

A Saint-Pierre, des concerts de carillon organisés par la Ville ont été donnés par M. R. Vuataz.

2. *Concerts payants*

11 concerts payants de grandes sociétés genevoises ont eu lieu à la promenade du Lac et 4 aux Bastions.

3. *Concerts populaires*

Au Victoria-Hall, deux concerts à 25 centimes la place ont été donnés pour le public de condition modeste. La Ville s'est assuré à cette occasion les concours suivants :

9 janvier : Orchestre de la Suisse romande (direction : M. E. Ansermet) et M^{lle} Lina Falk, cantatrice, soliste des grandes associations symphoniques de Paris.

20 février : Orchestre de la Suisse romande (direction : M. S. Baud-Bovy) et M. Marcel Moyse, flûte solo de l'Orchestre du Conservatoire de Paris.

Pour la saison 1935-1936, l'Orchestre romand n'a pas pu prêter sa collaboration à la Ville pour des concerts populaires. L'Orchestre a cependant remis à l'administration municipale pour la vente à des personnes modestes des places à 75 centimes pour quelques-uns de ses concerts au Victoria-Hall.

4. *Représentations théâtrales populaires*

Onze spectacles de comédie au prix unique de 75 centimes la place ont eu lieu au Grand Théâtre :

15 janvier : *Le mariage forcé*, de Molière ;

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, de Musset ;

Les précieuses ridicules, de Molière, interprétés par la Société de Belles-Lettres.

- 24 janvier : *L'Ecole des contribuables*, de Louis Verneuil et Georges Beer, par La Comédie.
6 février : *Court-circuit*, d'Alfred Mottier, d'après Ossip Félyne, création par le Studio d'art dramatique.
25 février : *Le secret*, de Bernstein, par le Studio d'art dramatique.
11 mars : *Le bourgeois romanesque*, de Jean Blanchon, par le Studio d'art dramatique.
25 mars : *Etienne*, de Jacques Deval, par le Studio d'art dramatique.
11 avril : *Le paquebot Tenacity* et *Le pèlerin*, de Vildrac, par la Compagnie Jean-Bard.
31 octobre : *Do, mi, sol, do !* de Paul Géraudy, par le Studio d'art dramatique.
22 novembre : *L'homme qui assassina*, de Pierre Frondaie, par le Studio d'art dramatique.
3 décembre : *Le nouveau testament*, de Sacha Guitry, par La Comédie.
21 décembre : *Niam-Niam* (création), d'Albert Dulac, et *La rude journée*, de Jean-Bard, par la Compagnie Jean-Bard.

5. Cinématographe populaire

Voici le programme des neuf séances données au Kursaal :

- 30 janvier : *L'Adriatique bleue*, documentaire ;
Le remplaçant, comique, avec Harold Lloyd.
13 février : *Robinson Crusoe*, d'après Daniel de Foë ;
Pat et Patachon financiers, film comique.
6 mars : *L'Amérique*, documentaire ;
Oh, ces belles-mères ! avec Harold Lloyd.
20 mars : *Turksib*, documentaire ;
Marin malgré lui, avec Harold Lloyd.
3 et 4 avril : Festival Charlie Chaplin : *Charlot papa*, *Charlot champion* et *The Kid*.
13 novembre : *Les plantes carnivores*, documentaire ;
Le gosse infernal, comique, avec Jackie Coogan ;
L'aviateur intrépide, avec Billy Sullivan.
27 novembre : *La symphonie exotique*, documentaire expliqué par M. René Gouzy ;
Rintintin, chien policier, film d'aventures.
18 décembre : *L'ascension du Gabelhorn*, documentaire ;
Graine au vent, roman ;
Plein aux as, avec Harold Lloyd.

6. Orchestre romand

Le transfert à Lausanne de l'Orchestre Radio-Suisse romande ayant entraîné la dissolution de l'Orchestre de la Suisse romande, un groupement s'est fondé sur la base d'une société coopérative sous la direction de M. E. Ansermet. C'est l'Association de l'Orchestre romand qui a commencé son activité avec la saison 1935-36.

Une subvention spéciale lui a été versée par la Ville pour permettre la fondation de cet ensemble de valeur qui, outre ses grands concerts, assure de nombreux services d'orchestre au Grand-Théâtre.

CHAPITRE XVI

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Nous renvoyons au compte rendu du Conseil d'Etat pour tout ce qui concerne l'enseignement et le personnel enseignant.

On trouvera au Chapitre XVIII du présent volume, Service des bâtiments, constructions et études, ce qui a trait aux travaux et réparations dans les bâtiments scolaires et au Chapitre V, Service social, les renseignements relatifs à l'aide apportée par la Ville à la jeunesse scolaire.

Le Conseil administratif a arrêté, dans sa séance du 26 juillet, le programme de sa visite aux différentes Colonies de vacances de la Ville. Cette visite s'est effectuée les 17 et 23 août.

Dans sa séance du 12 novembre, il a approuvé le tableau de la répartition entre les diverses Colonies de vacances de la Ville, du montant de la subvention portée au budget de cet exercice. De son côté, la Fédération des Colonies de vacances du canton de Genève a fait parvenir au Conseil administratif son rapport sur l'exercice 1934.

Le Conseil municipal ayant voté une subvention de fr. 15.000,— pour les courses scolaires, il a été possible de donner suite aux propositions du Département de l'instruction publique. En conséquence, toutes allocations aux 1^{res} et 2^{mes} années ont été supprimées. Par contre, il a été attribué les sommes suivantes : fr. 1,— par élève de 3^{me} année ; fr. 2,— par élève de 4^{me} année ; fr. 3,— par élève de 5^{me} année ; fr. 4,— par élève de 6^{me} année et fr. 5,— par élève de 7^{me} et 8^{me} années. Le Département de l'instruction publique a pris ses dispositions avec le corps enseignant pour l'organisation de ces courses scolaires qui ont occasionné un dépassement du crédit voté de fr. 57,—.

De même que ces dernières années, le Conseil administratif a pris à la charge de la Ville le tiers des frais de la collation offerte aux enfants fréquentant les classes gardiennes organisées dans les principales écoles primaires.

Les fêtes traditionnelles des promotions organisées par le Conseil administratif, avec le concours du personnel dépendant de la Voirie et avec son matériel, se sont déroulées conformément aux programmes établis ; elles ont bénéficié du beau temps et ont obtenu un plein succès.

Les élèves des écoles enfantines, au nombre de 1946 (en 1934, 1873), ont été réunis le jeudi 4 juillet après midi dans la promenade des Bastions.

Les cérémonies de distributions des récompenses aux élèves des écoles primaires, 3.387 fillettes et 3.457 garçons, au total 6.844, (en 1934, 7.030) ont eu lieu dans différents édifices de la Ville, le dimanche matin 7 juillet, avec une forte participation de parents. L'après-midi, les élèves des 4 arrondissements ont été conduits en cortèges fleuris sur les emplacements réservés à ces fêtes, soit : Cité et Plainpalais, sur la plaine de Plainpalais ; Eaux-Vives, au parc des Eaux-Vives et Petit-Saconnex, au parc de la Maison de retraite (Asile des vieillards).

De plus, et de même que ces dernières années, l'on a fait bénéficier de ces fêtes les enfants hospitalisés au préventorium et à la colonie de vacances de Montana, ceux du Foyer d'Onex et de l'établissement hélio-marin de la Garonne, près Toulon, sans oublier les infirmes soignés à domicile, soit 224 enfants (en 1934, 244). Tous ont reçu friandises et jouets.

Par mesure d'économie, les élèves des écoles primaires ont eu pour leur goûter des petits pains de Rolle livrés par les boulangers-pâtisseries, avec une plaque de chocolat, au lieu de la pâtisserie fine qu'ont fourni, pendant plusieurs années consécutives, les pâtisseries et confiseurs de la place.

Le crédit de fr. 28.000,— prévu au budget pour ces fêtes n'a pas été atteint ; la différence en moins est de fr. 2.718,70.

Le prix de revient, par élève, a été de fr. 2,79 pour 1935, contre fr. 3,12 en 1934 et fr. 3,51 en 1933.

Il convient de noter que ces fêtes, en raison de l'ampleur qui leur a été donnée, de la diversité des édifices et des emplacements occupés, du nombre des participants (élèves, officiels, invités,

commissaires, sociétés de musique et autres, corps de sauveteurs, cadre du Bataillon de sapeurs-pompiers, police, samaritains, personnel des administrations, fournisseurs, etc.), nécessitent une organisation prévoyant les moindres détails.

STATISTIQUE DES ECOLES ENFANTINES

au 31 décembre 1935

<i>Cité :</i>	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Crochettes	4	46	54	22	67	11	100
Terreaux	3	46	33	26	45	8	79
Môle	3	42	36	17	39	22	78
Rue de Neuchâtel	3	39	46	15	51	19	85
Saint-Antoine	6	50	78	58	50	20	128
	19	223	247	138	252	80	470
<i>Plainpalais :</i>							
Roseraie	5	59	67	37	71	18	126
Cluse	3	38	36	34	23	17	74
Hugo-de-Senger	4	45	55	25	62	13	100
Carl-Vogt	4	61	70	45	53	33	131
Coulouvrenière	4	45	48	23	55	15	93
	20	248	276	164	264	96	524
<i>Eaux-Vives :</i>							
Ancienne-Mairie	3	36	28	16	32	16	64
Montchoisy	4	64	46	47	43	20	110
Villereuse	4	51	45	42	38	16	96
	11	151	119	105	113	52	270
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Asters	4	54	60	38	66	10	114
Geisendorf	1	13	11	7	16	1	24
Charmilles	4	44	49	32	54	7	93
Vieusseux	2	18	16	9	23	2	34
Crêts	1	18	25	14	26	3	43
Saint-Jean	3	35	44	31	43	5	79
Sécheron	2	25	25	19	23	8	50
Aïre (enfants domiciliés sur la Ville)	1	13	13	6	20	—	26
	18	220	243	156	271	36	463
Totaux	68	842	885	563	900	264	1.727

STATISTIQUE DES ECOLES PRIMAIRES

au 31 décembre 1935

<i>Cité :</i>	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Cropettes	14	187	231	103	255	60	418
Necker	6	—	123	32	71	20	123
James Fazy	18	474	1	124	261	90	475
Rue de Berne	10	—	275	76	143	56	275
Rue de Neuchâtel	11	261	24	55	169	61	285
Grutli	12	—	374	118	188	68	374
Malagnou	13	263	71	146	131	57	334
Casemates	6	—	183	77	54	52	183
	90	1.185	1.282	731	1.272	464	2.467
<i>Plainpalais :</i>							
Roseraie	19	222	309	210	245	76	531
Cluse	6	128	33	57	69	35	161
Hugo de Senger	14	187	192	120	198	61	379
Coulouvrenière	8	148	47	58	99	38	195
Mail	18	199	269	184	221	63	468
	65	884	850	629	832	273	1.734
<i>Eaux-Vives :</i>							
Rue des Eaux-Vives	18	259	233	173	208	111	492
Rue du 31-Décembre	13	192	217	169	157	83	409
	31	451	450	342	365	194	901
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Servette	7	—	196	74	98	24	196
Asters	6	184	—	67	96	21	184
Geisendorf	3	45	36	21	49	11	81
Charmilles	4	90	32	42	72	8	122
Vieusseux	1	8	15	9	11	3	23
Sécheron	6	109	92	77	84	40	201
Saint-Jean	15	193	222	135	238	42	415
Crêts	6	70	78	56	80	12	148
Chemin d'Aire (élèves domiciliés sur la Ville)	2	16	10	3	20	3	26
	50	715	681	484	748	164	1.396
<i>Etablissements spéciaux :</i>							
Classes spéciales	14	103	93	30	138	28	196
Maison des Charmilles	3	4	33	14	14	9	37
Ecole-jardin de Varembe	3	—	20	6	12	2	20
Home des enfants sourds	2	13	12	8	12	5	25
	22	120	158	58	176	44	278
Totaux	258	3.355	3.421	2.244	3.393	1.139	6.776

CHAPITRE XVII

SERVICE IMMOBILIER MUNICIPAL

Chef de service : M. Alb. GIUNTINI

A. Commission des travaux publics

Le Conseil municipal, dans sa séance du 1^{er} février 1935, a nommé, pour faire partie de la commission des travaux publics, prévue par l'art. 21 de la loi sur l'Administration des communes, MM. les conseillers municipaux F. Bornand, G. Bovy, L. Corboud, A. Dédo, A. Ecoffey, T. Engel, I. Fraisse, C. Marti, L. Martin, E. Métraux, M. de Mirbach, A. Raymond et H. Sésiano.

Le 7 juin, à la suite des élections municipales, la commission a été composée comme suit : MM. F. Bornand, G. Bovy, P. Corbat, A. Dédo, A. Ecoffey, T. Engel, C. Marti, L. Martin, E. Métraux, P. Naine, A. Probst, H. Rossire et H. Sésiano.

En 1935, la commission a tenu 21 séances plénières, 5 séances de sous-commission pour l'aménagement de Saint-Gervais et 2 séances de sous-commission pour le « plan directeur ». Elle a donné un préavis sur les questions qui lui ont été renvoyées par le Conseil municipal ainsi que sur les objets à l'étude qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

La commission a été présidée jusqu'en mai par M. le conseiller administratif Uhler, ensuite par M. le conseiller administratif Unger.

B. Opérations immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1935, les échanges et les ventes ci-après en vue d'opérations d'aménagement de quartier :

Echanges. — 12 février : modification de l'arrêté du Conseil municipal du 28 novembre 1933, relatif à un échange de terrains rue de Saint-Jean et rue de la Pisciculture.

29 avril : échange de terrains avec l'Etat de Genève à la place des Nations, route de Ferney et avenue Weber.

Vente. — 12 février : vente à la S. I. de la Tour de Rive (M. Saugey, architecte), d'une parcelle de terrain de 380 m² environ sise au boulevard Helvétique, angle rue Sturm.

Divers. — Le Conseil municipal a approuvé les opérations suivantes :

2 août : location d'un emplacement du domaine public au carrefour de la route de Ferney et de l'avenue de Mon Repos, en vue de la construction d'une station-service pour automobiles.

27 septembre : désaffectation de la Halle des Pâquis et location de ce bâtiment à la Société des Gares frigorifiques et Glacières de Genève.

Il a adopté les modifications de limite territoriale ci-après :

25 juin : modification de la limite entre les communes de Genève et Pregny.

2 août : modification de la limite entre les communes de Genève et Vernier.

INCORPORATIONS AU DOMAINE PUBLIC

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté général du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagements ou de la rénovation des plans cadastraux, ont été conclues en 1935.

I. Incorporations ayant fait l'objet d'un arrêté spécial du Conseil municipal :

12 février : incorporation au domaine public d'une surface de terrain destinée à l'élargissement de la rue de St-Jean et du chemin des Ormeaux.

3 décembre : incorporation au domaine public d'une avenue promenade à Malagnou (entre la route de Malagnou et le chemin privé de la Petite-Boissière) provenant du morcellement de l'ancienne campagne de M. le pasteur Charles Martin.

II. Incorporation de hors-ligne antérieurement réunis à la voie publique :

Chemin Bertrand, avenue de Champel, plateau de Champel, route de Chêne, chemin des Genêts, rue Adrien Lachenal, rue Barthélémy Menn, plaine du Pré-l'Evêque, chemin de la Roseraie, rue Michel Servet, rue des Treize-Arbres, quai des Vernets, soit au total 4.950,55 m².

III. Incorporation de hors-ligne résultant de la construction de nouveaux bâtiments ou de l'observation du plan d'aménagement :

Chemin d'Aïre	610,— m ²
Avenue d'Aïre	4.115,— »
Chemin du Bouchet	306,— »
Rue Caroline	134,60 »
Rue Cavour	2.766,30 »
Avenue de Champel	115,— »
Cité de la Corderie	809,— »
Chemin des Coudriers	92,20 »
Chemin des Crêts	49,90 »
Rue du Creux de Saint-Jean	490,— »
Rue de l'Est	745,85 »
Route de Ferney	796,— »
Rues Th. Flournoy et Hentsch, W. Favre et de Montchoisy	7.219,70 »
Route des Franchises	24,— »
Route de Frontenex	180,— »
Chemin Furet	243,— »
Rue Jean Jaquet	12,— »
Rue Liotard	58,— »
Rue Malatrex	193,— »
Chemin Malombré	56,— »
Chemin Moillebeau	505,— »
Avenue de Miremont	5.622,— »
Rue Muller-Brun	108,50 »
Rue des Photographes	251,50 »
Rue Prévost-Martin	108,60 »
Chemin de la Roseraie	36,80 »
Rue de Saint-Jean	981,50 »
Rue de la Tour-de-Boël	722,25 »
Boulevard des Tranchées	50,— »
Rue Henri Veyrassat	6,70 »
Total	27.408,40 m ²

Par contre, des rectifications d'alignements ont impliqué l'incorporation au domaine privé de parcelles provenant du domaine public : chemin d'Aïre, rue du Lac, rue Adrien Lachenal, rue de Saint-Jean et quai des Vernets, soit une surface totale de 383 m².

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de 54 recueils de titres ou procès-verbaux de bornage et rectification de limites.

Les incorporations au domaine public des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus ont nécessité l'intervention du Service immobilier en vue de la radiation de 34 inscriptions hypothécaires, de la modification de 132 cédulas hypothécaires, d'une inscription et d'une radiation de servitudes sur le domaine public.

C. Aménagements de quartiers

I. PLANS

Préavis du Conseil municipal

En application de l'art. 4 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers du 9 mars 1929, le Conseil municipal a formulé le 29 avril 1935 son préavis sur le projet d'aménagement élaboré par l'administration cantonale pour le quartier de Villereuse (Plan N° 3787/68, daté du 13 mars 1935) ; ce projet modifie le plan d'aménagement qui avait été approuvé par le Conseil d'Etat le 2 juin 1931.

Enquêtes publiques

Les projets d'aménagements suivants, élaborés par l'autorité cantonale, ont été soumis à l'enquête publique :

Du 21 juin au 4 août 1935, plan N° 4072/49, daté du 20 juin 1935, pour le mas compris entre les rues Daubin, des Charmilles et de Lyon.

Du 3 juillet au 10 août 1935, plan N° 4088/66R, daté du 28 juin 1935, pour le mas compris entre les rues de l'Aubépine, de la Roseraie et le chemin du Châtelet.

Du 23 décembre 1935 au 5 février 1936, plan N° 3475/708, daté du 23 mai 1934, pour la correction et l'élargissement de la route de Lausanne, tronçon compris entre le Jardin botanique et le Vengeron.

Plan d'aménagement

Le projet suivant, élaboré par l'administration cantonale, a été transformé en *plan d'aménagement* au sens de l'art. 4 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers du 9 mars 1929 :

Arrêté du Conseil d'Etat du 2 février 1935. Plan N° 3527 B/49, daté du 29 juin 1934 (préavis municipal du 27 novembre 1934), pour le mas compris entre les rues Cavour, des Charmilles, Frédéric Amiel et des Délices.

Règlements de construction

Le Conseil d'Etat a adopté les règlements ci-après :

10 juillet 1935 : règlement de construction pour le morcellement des parcelles 4925 et 4878, anciennes propriétés de M. le pasteur Charles Martin, sises route de Malagnou. Le Conseil municipal s'est prononcé le 3 décembre 1935 sur ce plan de morcellement en approuvant l'incorporation de l'avenue promenade résultant du dit morcellement.

6 novembre 1935 : règlement de construction relatif au plan N° 4198/259, concernant l'aménagement du quai Gustave Ador et de la rue Pierre Fatio, de la place des Marronniers à la rue Versonnex.

Plans d'extension

Le Grand Conseil a transformé en *plans d'extension*, au sens de l'art. 9 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers du 9 mars 1929, les plans d'aménagement suivants :

Loi du 29 juin 1935 : plan N° 3527 B/49, daté du 29 juin 1934 (préavis municipal du 27 novembre 1934), pour le mas compris entre les rues Cavour, des Charmilles, Frédéric Amiel et des Délices.

Loi du 14 décembre 1935 : plan N° 3582/57, daté du 24 août 1934 (préavis municipal du 27 novembre 1934), pour le quartier de la Queue-d'Arve (port fluvial).

II. ÉTUDES ET NÉGOCIATIONS

Plan Directeur. — La loi du 9 mars 1929 sur l'aménagement et l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers a abrogé, du moins en principe, les plans d'alignement ou d'aménagement élaborés par les communes en vertu des dispositions en vigueur jusqu'alors (lois du 15 juin 1895 et du 6 avril 1918).

Les plans « d'extension » établis en vertu de la loi du 17 mars 1900 ont été transformés, par la loi du 9 mars 1929, en « plans d'aménagement » au sens de ladite loi.

En vertu des attributions que lui confère cette dernière loi, l'administration cantonale a élaboré un certain nombre de projets d'aménagement ; quelques-uns ont été soumis au préavis communal et un petit nombre de ceux-ci ont été approuvés par le Conseil d'Etat comme « plans d'aménagement ».

Il en résulte que pour la plus grande partie du territoire de la Ville nous n'avons que les plans élaborés avant la loi de 1929, plans que l'on considère comme ne répondant plus aux conceptions modernes de l'urbanisme.

Il est vrai que, déférant au désir exprimé par les autorités municipales dès le début du régime actuel (voir *Mémorial* du Conseil municipal, du 10 mai 1932, page 741), l'administration cantonale a élaboré un projet de « plan directeur » qui tend à déterminer le tracé des grandes voies internationales devant constituer la structure de la Ville.

Ce projet prévoit également des voies de communication secondaires, venant de la campagne genevoise et établies en tenant compte des artères existantes.

C'est sur la base de ce « plan directeur » que doit être étudié le lotissement des espaces compris entre les artères principales et secondaires.

Dans ce projet, les grandes artères internationales aboutissent sur chaque rive à un « nœud » de circulation : place Cornavin, pour la rive droite ; place Bel-Air, pour la rive gauche. Ces deux points sont reliés par l'artère pont de l'Ile-Gare prévue dans le plan d'aménagement du quartier de Saint-Gervais.

Pour justifier les tracés proposés et pour orienter l'aménagement des quartiers compris entre les artères principales et secondaires, l'administration cantonale et la commission d'urbanisme ont élaboré un plan « idéal ».

Les modules adoptés dans ce lotissement idéal (45 m. entre constructions et 15 m. de largeur de bâtiments) doivent donner une certaine souplesse et permettre diverses solutions.

A l'appui de ces projets, le Département des travaux publics a établi toute une importante documentation pour montrer le développement successif de la Ville ainsi que du réseau des artères de communication, justifier les principes admis dans le projet présenté et montrer ses étapes d'exécution.

La commission des travaux a renvoyé le projet de « plan directeur » à l'examen d'une sous-commission chargée de préavis sur les conséquences et les possibilités d'exécution de ce projet, lequel comporte une modification profonde du régime actuel du lotissement des terrains et du réseau d'artères. Cette étude se poursuit.

Il importe que le principe du « plan directeur » soit tranché pour déterminer le sens dans lequel les projets d'aménagement de quartiers doivent être orientés dorénavant.

Quartier du Bout-du-Monde. — L'administration municipale, en sa qualité de propriétaire du stade du *Bout-du-Monde*, a été invitée à contribuer aux travaux projetés par le syndicat d'aménagement du plateau de Vessy et environs.

Ce syndicat projette la construction d'un pont sur l'Arve pour relier le quartier de Champel au plateau de Vessy.

Le Conseil administratif suit les travaux de ce syndicat et soumettra en temps opportun au Conseil municipal des propositions au sujet de la contribution que la Ville pourrait équitablement consentir et faveur de l'aménagement projeté.

Pont des Délices. — L'administration municipale s'est préoccupée à diverses reprises de l'insuffisante largeur et de la mauvaise disposition du pont qui franchit la voie du chemin de fer dans le prolongement de la rue des Délices.

Le Département des travaux publics a été invité à examiner cette question et à étudier un projet remédiant à cet état de choses.

Haute ville. — La Ville de Genève est propriétaire d'un certain nombre d'immeubles, dans la haute ville, acquis en prévision de l'aménagement de ce quartier.

Le règlement de construction adopté par le Conseil d'Etat le 4 juillet 1934, dont nous avons parlé dans le précédent compte rendu, pose le problème sous une forme différente et n'oblige plus la Ville à poursuivre les achats. Bon nombre des immeubles de la Ville, évacués depuis longtemps, sont en fort mauvais état et leur maintien n'est pas sans présenter un certain danger. Leur démolition s'impose mais celle-ci présente les difficultés et les inconvénients déjà mentionnés dans le compte rendu de 1934 et que nous rappelons plus loin.

Néanmoins, l'administration municipale doit envisager cette solution. Aussi s'efforce-t-elle de provoquer la mise en valeur des terrains qu'elle possède dans ce quartier.

Des études dans ce sens et de nombreuses démarches ont été effectuées à ce sujet.

Un accord ratifié par le Conseil municipal est intervenu, en 1920, avec M. Gustave Naville, en vue de l'élargissement du Perron.

L'opération devait être exécutée dans un délai qui échoit en 1936.

Etant donné les circonstances, il a été convenu, avec les ayants droit de M. Gustave Naville, d'ajourner l'exécution de la convention à une date indéterminée, le *statut-quo* étant maintenu.

Place des Nations - Avenue Weber. — Le 5 juin 1935, le Conseil municipal a ratifié l'accord mentionné au début de ce chapitre, intervenu entre l'Etat et la Ville en vue de l'échange de droits de propriété sur les terrains de la place des Nations et sur ceux de l'avenue Weber.

Cet accord devait rendre l'Etat entièrement propriétaire des terrains de la place des Nations et la Ville entièrement propriétaire des terrains de l'avenue Weber.

Mais un conflit s'est élevé au sujet de la construction entreprise en bordure de la place des Nations.

Le Conseil administratif attend la solution de ce conflit, après quoi il fera au Conseil municipal les propositions qu'exigera l'intérêt de la Ville.

Quartier de Saint-Gervais. — Le 30 avril, le Conseil administratif a fait part au Conseil d'Etat du résultat de l'étude financière prévue dans l'arrêté du Conseil municipal du 17 janvier 1933, approuvé par le Conseil d'Etat le 17 février 1933 et visée dans l'arrêté du Conseil d'Etat du 28 mars 1933, concernant le plan d'aménagement du quartier de Saint-Gervais.

Pour donner une portée pratique à cette étude financière, il avait été fait appel aux offres de différents groupes de constructeurs qui ont exécuté des opérations d'urbanisme à l'étranger.

Aucune proposition n'a été formulée sur la base du droit de superficie, au sens où on l'avait envisagé dans les rapports du Conseil d'Etat et de la commission du Conseil municipal à l'appui du projet d'aménagement.

Les offres reçues prévoient le financement complet de l'opération par la Ville, ou bien le financement par le groupe avec la garantie inconditionnelle de la Ville, ou bien encore un système mixte répartissant le financement entre la Ville et le groupe et permettant à la Ville de devenir propriétaire des constructions par le rachat des actions du groupe à des conditions déterminées. Les unes et les autres de ces offres ne rentent qu'une partie de la dépense.

Se basant sur la documentation établie et sur les considérations développées dans le rapport de la commission des travaux, le Conseil administratif a demandé au Conseil d'Etat de revoir la question.

Dans sa lettre du 30 avril 1935, le Conseil administratif manifestait le désir d'être entendu, ainsi que le rapporteur de la commission, M. Sésiano, et M. Bovy, par le Conseil d'Etat.

Dans un mémoire d'août 1935, le Département des travaux publics a exposé les raisons pour lesquelles il estimait que les tracés du plan d'aménagement devaient être maintenus et la suggestion de la commission des travaux écartée.

Dans l'entrevue sollicitée par le Conseil administratif, qui a eu lieu au début de 1936, et à laquelle assistaient M. Sésiano, rapporteur, et M. Bovy, le Conseil d'Etat a promis d'examiner le point de vue des autorités municipales.

Quai Turrettini. — La commission des travaux a examiné le projet de construction du quai Turrettini élaboré par le Département des travaux publics.

Ce projet, renvoyé à l'examen d'une sous-commission, soulève des questions délicates. Il a fait l'objet de longues discussions et a nécessité des études complémentaires qui se poursuivent.

La construction de ce quai, qui fournira du travail aux chômeurs, constituera une première étape en vue de la mise en valeur des terrains et remédiera à l'aspect actuel du quartier.

Rue Sturm-boulevard Helvétique. — Le 12 février, le Conseil municipal a ratifié la vente de la parcelle de terrain disponible à l'angle du boulevard Helvétique et de la rue Sturm, que l'administration municipale cherchait depuis longtemps à réaliser.

En vertu des lois en vigueur (loi du 9 mars 1929 sur la construction et loi de la même date sur l'aménagement des quartiers), les alignements, niveaux et hauteurs des bâtiments relèvent des attributions de l'administration cantonale et sont fixés par elle.

En outre, cette parcelle fait partie d'un lot de terrain provenant des fortifications, lot pour lequel l'Etat avait prescrit certaines dispositions.

Dès lors, la vente de la parcelle était conditionnée par des indications à fixer par l'administration cantonale et que le vendeur et l'acquéreur avaient besoin de connaître pour déterminer le prix de la parcelle en cause.

Ces indications ont été mentionnées dans le rapport du Conseil administratif pour permettre au Conseil municipal d'apprécier la valeur de la parcelle ; elles n'avaient donc à ce moment qu'une portée économique.

La commission du Conseil municipal demanda que les prescriptions fixées par l'Etat fussent érigées en servitude et l'arrêté du Conseil d'Etat du 20 mars 1935 contient la même réserve.

Mais, lors du dépôt de la requête en construction qui suivit les délibérations ci-dessus mentionnées, le Département des travaux publics, la commission d'urbanisme et l'architecte convinrent d'autres prescriptions touchant le raccord de la construction projetée avec les bâtiments contigus. Ce sont ces nouvelles dispositions qui les conduisirent à l'adoption de la « tour » en faveur de laquelle le Conseil d'Etat prit un arrêté le 10 juillet 1935 accordant la dérogation de hauteur nécessaire.

L'acte définitif ne fut passé que les 29 et 30 novembre 1935, après que les acquéreurs se furent considérés comme fixés sur l'utilisation du terrain et après que le Conseil administratif se fût assuré que les nouvelles dispositions adoptées n'avaient pas pour conséquences de modifier la valeur économique du terrain cédé par la Ville.

Il va de soi que le Conseil administratif ne pouvait plus insérer dans l'acte de vente, à ce moment, les prescriptions de hauteur fixées par l'Etat, le 20 mars, et que celui-ci avait modifiées par arrêté du 10 juillet.

Du reste, ces conditions découlent, comme nous l'avons dit, des attributions de l'Etat, et la Ville ne saurait prendre d'engagement à leur égard. C'est pourquoi elle se borna à insérer dans l'acte définitif que le « bâtiment édifié sur la parcelle vendue le sera suivant les alignements, niveaux et gabarits fixés par le Département des travaux publics ».

La nouvelle solution adoptée a soulevé des réclamations dont le Conseil municipal a eu accidentellement les échos.

Au moment où nous établissons ce compte rendu, les acquéreurs ne sont pas encore en possession de l'autorisation de bâtir.

Etant donné ce qui précède et de l'avis unanime des délégués du Conseil d'Etat et du Conseil administratif, réunis le 15 mai 1936, le différend ne porte donc que sur l'application faite par l'administration cantonale des dispositions concernant les dérogations de hauteur, visées à l'article 22 alinéa 3, de la loi du 9 mars 1929 sur les constructions.

Rue du Vieux-Collège. — Diverses difficultés, résultant de la situation économique et de la longueur des pourparlers concernant les droits invoqués sur le terrain situé à l'angle des rues du Vieux-Collège et d'Italie, n'ont pas encore permis d'étendre l'opération de construction audit terrain.

L'accord, ratifié par le Conseil municipal le 20 avril 1934, a été exécuté pour la première étape de l'opération. L'étranglement de la rue du Vieux-Collège a disparu et l'aménagement de voirie est exécuté.

Nous nous efforçons de provoquer l'accord qui donnera la libre disposition de la parcelle d'angle et permettra d'y édifier la construction prévue.

Démolitions de vieux immeubles. — L'administration municipale a poursuivi l'étude des démolitions de vieux immeubles qu'il serait possible d'effectuer. Ces opérations seraient désirables pour les bâtiments totalement ou en grande partie évacués, dont le maintien présente des inconvénients à maints égards ; tel est le cas de certains immeubles de la haute ville (rues de la Pélisserie, du Perron, de la Fontaine, Toutes-Ames, des Barrières, de la Tour-de-Boël), du quartier de Saint-Gervais, etc. Cependant, quelques-uns de ces immeubles sont utiles en ce sens qu'ils abritent encore des gens de conditions modestes et que le Département de justice et police a pu y reloger des locataires évacués.

En outre, les démolitions se heurtent le plus souvent à des difficultés d'ordre pratique du fait de la nécessité de maintenir des constructions adjacentes, ou du fait d'un enchevêtrement de propriétés résultant du régime d'indivision qui existe encore dans les vieux quartiers.

Néanmoins, le Conseil administratif prend les dispositions nécessaires pour poursuivre la démolition des mas pour lesquels cette mesure est rendue possible et s'impose dans l'intérêt de la sécurité.

Les études poursuivies dans ce sens ont conduit à la démolition d'un premier lot à l'angle de la Pélisserie et de la rue Calvin qui a fait l'objet des propositions présentées au Conseil municipal au début de 1936.

Aménagement de carrefours. — Le Service poursuit, d'accord avec le Département des travaux publics et la commission de circulation, des pourparlers en vue de la création des pans coupés ou arrondis destinés à remédier au danger que présente le défaut de visibilité à certains carrefours.

Ces pourparlers ont abouti cette année à la création de pans coupés et arrondis : chemin Malombré-rue de l'Athénée ; rue de Beaumont-boulevard des Tranchées ; rue Barthélemy-Menn-chemin de la Roseraie ; avenue de Châtelaine-route des Franchises ; chemin des Crêts-chemin Pasteur ; chemin des Coudriers-avenue Jean Trembley.

Ouverture de rues. — Un passage à piétons a été aménagé, entre la rue des Délices et la rue Cavour, en vue de la dévestiture des immeubles locatifs récemment construits à cet endroit.

* * *

Expropriations

Rue Voltaire, 15-rue du Vuache, 10. — La transaction envisagée en 1934 n'a pas eu lieu. Les projets de construction utilisant les terrains de la Ville et la parcelle expropriée n'ayant pas abouti. L'instance en expropriation, par devant la Cour, est restée en suspens.

Rue Edouard Rod (ancien chemin Vieusseux). — La Commission cantonale d'estimation s'est prononcée le 17 septembre 1935 sur une demande d'indemnité qui faisait l'objet d'un litige dont la commune du Petit-Saconnex avait eu à s'occuper depuis fort longtemps.

La Cour de Justice, statuant sur le recours formé contre la décision de la commission, a confirmé, au début de 1934, la décision attaquée.

Un arrêt de la Cour, du 20 mars 1934, avait admis que c'est l'Etat qui devait être assigné.

Reste à trancher la question de savoir qui, de l'Etat ou de la Ville, doit assumer l'indemnité à accorder aux propriétaires. C'est cette question que le Conseil administratif s'emploie à élucider.

Requêtes en autorisation de construire. — En 1935, le Service a examiné 430 requêtes en autorisation de construire, transformations diverses, soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au Registre Foncier et des études en vue de déterminer la contribution de plus-value due en raison des gabarits autorisés ainsi que les conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

Chemins privés. — L'administration municipale a poursuivi, de concert avec le Département des travaux publics, les démarches en vue de la remise en état des chemins privés.

A la suite de ces démarches, les chemins suivants ont été remis en état : rue Fendt, rue de la Cité de la Corderie, rue Baudit et rue de l'Industrie. Nous poursuivons les démarches pour la remise en état de l'avenue des Grottes et de la rue du Cerele, les principaux intéressés habitant l'étranger, ces pourparlers sont très difficiles et surtout très longs. Néanmoins, nous espérons arriver à un résultat d'ici au printemps 1936. •

A la suite de ces remises en état, notre administration a incorporé au domaine public la rue de la Cité de la Corderie ; l'incorporation au domaine public de la rue Fendt, de la rue Baudit et de la rue de l'Industrie est actuellement en cours.

Outre les chemins privés sus-indiqués, notre administration a incorporé au domaine public la rue Cavour prolongée, la rue du Creux-de-Saint-Jean, la rue de l'Est, les avenues Théodore Flournoy et Ernest Hentsch, le débouché de la rue de Montchoisy sur l'avenue William Favre et l'avenue de Miremont.

* * *

Le Service immobilier a examiné des offres d'immeubles adressées à l'administration municipale. Les circonstances n'ont pas permis au Conseil administratif de donner suite à certaines offres intéressantes au point de vue de l'aménagement des quartiers.

D. Divers

Hypothèques. — Notre Service a radié, au Bureau du Registre foncier, diverses inscriptions hypothécaires prises, soit au profit de la Ville, soit au profit de l'ancienne commune des Eaux-Vives, dont les conditions ont été réalisées.

CHAPITRE XVIII

SERVICE DES BATIMENTS, CONSTRUCTIOS ET ÉTUDES

I. Bâtiments (entretien)

Pour ne pas allonger ce rapport et comme les années précédentes, nous ne détaillerons que les travaux présentant une certaine importance, nous contentant de signaler en bloc, sous la rubrique travaux ordinaires d'entretien, ceux qui sont les mêmes chaque année, tels que : réparation du mobilier, bancs, pupitres, planches noires, engins de gymnastique, stores, appareils de chauffage, installations sanitaires, entretien des toitures, préaux, etc.

A) Bâtiments scolaires et mobilier scolaire

Arrondissement Cité

ÉCOLES PRIMAIRES.

Ecole du Grutli. — Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans les classes 16, 17, 18 ; posé des diffuseurs. Remplacé une partie de la tuyauterie d'alimentation de la chaudière du service du chauffage et travaux ordinaires d'entretien.

Ecole des Casemates. — Transformé l'installation de l'eau de la jauge au compteur. Remplacé le réservoir d'eau des douches. Posé du linoléum sur les podiums de toutes les classes primaires. Repeint à l'huile le plafond, les murs et boiseries de la cuisine (cuisines scolaires). Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole rue Ferdinand Hodler. — Repeint à l'huile le plafond, les murs et boiseries des classes 2 et 5. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans les classes 2, 4, 5, 9 ; posé des diffuseurs. Remplacé une partie des garnitures métalliques sur toiture et doublage chéneau côté préau. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la rue Necker. — Transformé l'installation de l'eau de la jauge au compteur. Remplacé le lavabo des W.C. du rez-de-chaussée. Remis en état la couverture en ardoises. Réinstallé trois classes au rez-de-chaussée. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole du bd James Fazy. — Repeint entièrement les classes 9, 10, 11, 12, 2^{me} étage côté nord, ainsi que la salle de repassage au rez-de-chaussée. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans les classes 10, 11, 20, 21, 22, 24 ; posé des diffuseurs. Remplacé le doublage des éviers et plonges de la cuisine et une partie du carrelage du réfectoire des Cuisines scolaires. Installé, pour le compte du Département de l'instruction publique, une deuxième cuisine au 1^{er} étage (plonges en grès avec distribution d'eau chaude et froide, revêtement en faïence sur murs, carrelage sur une partie du local, linoléum sur l'autre partie, trois cuisinières, dont deux électriques et une à gaz, armoires, garde-manger, etc.). Remplacé une partie de la canalisation (égoût des cours ménagers). Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole des Croupettes. — Repeint entièrement les classes 8, 9, 10, 17, 19. Rhabillé une partie du plafond de la salle de gymnastique. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans les classes 9, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19 ; posé des diffuseurs. Remplacé la colonne d'alimentation de l'eau devenue inutilisable en raison du mauvais état des tuyaux. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la rue de Berne. — Repeint entièrement la classe N° 6. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans les classes 3, 4, 6, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16 ; posé des diffuseurs. Bouchardé les marches en roche de l'escalier (du rez-de-chaussée au 2^{me} étage). Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine rue de Neuchâtel. — Repeint à l'huile le plafond, les murs et boiseries du vestibule du 1^{er} étage. Remplacé les chaudières tubulaires par deux chaudières « CLUS », et modifié la disposition des passerelles dans le local de la chaufferie. Remplacé le bouilleur du service d'eau chaude des Cuisines scolaires. Changé le placage de la corniche du corps central (côté préau). Travaux ordinaires d'entretien.

ÉCOLES ENFANTINES.

Ecole de St. Antoine. — Transformé l'appartement du concierge, aménagé une chambre à coucher et un cabinet de toilette, fait de nouvelles ouvertures pour les portes de communication. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole des Terreaux. — Travaux ordinaires d'entretien. Réfection du dallage des W.C. du 1^{er} étage.

Ecole des Croupettes. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la rue du Môle. — Travaux ordinaires d'entretien. Reconstitue une souche de cheminée (côté préau).

Arrondissement des Eaux-Vives

Ecole primaire rue des Eaux-Vives. — Bâtiments N°s I, II, III. Travaux ordinaires d'entretien. Transformé les installations de distribution de l'eau, posé des robinets d'arrêt et de réglage. Au bâtiment N° 1, installé un W.C. pour M^{mes} les Maîtresses.

Ecole primaire, rue du 31-Décembre. — Travaux ordinaires d'entretien. Transformé l'installation de distribution de l'eau, posé des robinets d'arrêt et de réglage. Annexe salle de gymnastique, remise en état des garnitures métalliques et de la toiture en ciment lisse.

Ecole enfantine, rue de la Mairie. — Travaux ordinaires d'entretien et transformation de l'installation de distribution de l'eau.

Ecole enfantine, rue de Montchoisy. — Transformé l'appartement de la concierge, aménagé une ancienne alcôve en W.C. et cabinet de toilette. Repeint la cuisine et le vestibule. Repeint à l'huile les murs, boiseries, plafond, de l'escalier et du vestibule du 1^{er} étage. Remplacé la chaudière du chauffage central. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine de Villereuse. — Travaux ordinaires d'entretien.

Arrondissement de Plainpalais

Ecoles primaire et enfantine de la Roseraie. — Remise en état de la toiture, des garnitures métalliques, remplacé quelques longueurs de chéneaux, de plates-bandes et virevents aux lucarnes. Repeint

les fenêtres, berceaux, chéneaux, toutes les boiseries extérieures des quatre façades et de la toiture. Réfection complète du carrelage du palier d'entrée du rez-de-chaussée, côté préau. Remplacé la grosse chaudière tubulaire par deux chaudières « CLUS », modifié la disposition de la passerelle dans le local de chauffe. Transformé l'installation des sonneries électriques. Fait une application de bitume à froid sur la surface du nouveau préau et entourage des arbres en pavés carrés coulés au ciment. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire de la Cluse. — Repeint les berceaux des deux façades, ainsi qu'une des classes du 2^{me} étage. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans 6 classes ; posé des diffuseurs. Dans l'appartement du concierge, remplacé l'évier, l'égouttoir, placé des faïences et un radiateur dans la cuisine ; posé deux stores à rouleaux dans la chambre à coucher. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine de la Cluse. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine du bd. Carl Vogt. — Remise en état de la toiture du bâtiment sur boulevard ; remplacé quelques chevrons. Repeint les fenêtres, berceaux et boiseries extérieures de trois façades et de la toiture. Remplacé une partie de la colonne des W.C. de l'appartement du concierge. Remis en état le placage en zinc de la marquise formant préau couvert. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine, rue Hugo de Senger. — Repeint les fenêtres de la face sud (côté préau). Réfection de la toiture en tuiles des deux bâtiments et partiellement des garnitures métalliques. Remplacé quelques chevrons et parcelles de lambrissage côté rue Rodo. Installé l'eau sur trois urinoirs. Remis en état l'appartement dans le bâtiment de l'école enfantine attribué au concierge. Entourage des arbres du préau en pavés carrés coulés au ciment. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire du Mail. — Repeint les fenêtres des deux faces latérales donnant sur la cour, ainsi que la cuisine de l'appartement du concierge. Lessivé les vernis sur murs de l'escalier et perron d'entrée. Modifié les réservoirs de chasse des W.C. et l'installation de l'eau sur les urinoirs. Remplacé les robinets des lavabos par un système à poussoir. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans le bureau du directeur et dans la salle de gymnastique du 1^{er} étage (posé des appareils avec treuils pour faciliter le remplacement des lampes. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine de la Coulouvrenière. — Repeint les berceaux des deux faces, les murs de la cage de l'escalier, les murs, plafonds et boiseries des W.C. rez-de-chaussée et 1^{er} étage de l'école enfantine. Remis en état le sol en mosaïque des W.C. du 1^{er} étage. Remplacé le réservoir du service des douches de l'école primaire. Travaux ordinaires d'entretien.

Salle de gymnastique, rue des Vieux-Grenadiers. — Remis complètement en état l'appartement du concierge. Repeint le plafond, les murs et boiseries de la cage de l'escalier. Remplacé un W.C. à la turque ; modifié l'écoulement. Installé l'eau sur les urinoirs. Réfection d'une partie de la toiture en ciment ligneux, au-dessus des vestiaires et de la salle du Comité. Remplacé quelques pièces de la poutraison, les plates-bandes, les bandes à gravier. Remplacé les protections des radiateurs dans la grande salle. Renouvelé la sciure du sol tendre.

Arrondissement du Petit-Saconnex

Ecoles primaire et enfantine de Saint-Jean. — Repeint à l'huile, le plafond, les murs et boiseries des classes 1 à 7, 1^{er} étage, le portail d'entrée du préau côté rue de Saint-Jean. Remplacé le tuyau de retour du chauffage dans le dallage du vestibule du sous-sol. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine des Crêts. — Travaux ordinaires d'entretien. Peint la cage de l'escalier et le vestibule de l'appartement du concierge.

Ecoles primaire et enfantine de Sécheron. — Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans les classes 13, 14, 15 ; posé des diffuseurs. Déplacé des armoires, des étagères, le mobilier des classes primaires. Aménagé le bureau du directeur dans une pièce de l'ancien logement du concierge.

Installé, pour le compte du Département de l'instruction publique, dans la partie sud du bâtiment, les classes 4, 5, 6, 10, 11, 12, 16, 17, 18, l'ancienne salle de couture, le musée scolaire et le réfectoire des cuisines scolaires pour l'école supérieure de commerce (section des jeunes filles). Transformé les installations de W.C., placé des séparations et des portes, une paroi vitrée dans le vestibule du rez-de-chaussée. Modifié la disposition et les grilles des préaux ; réfection du sol.

Ecoles primaire et enfantine des Asters. — Transformé les installations de distribution de l'eau ; posé des robinets d'arrêt et de réglage. Repeint les fenêtres, berceaux, chéneaux, toutes les boiseries extérieures des quatre faces, de la toiture et de la salle de gymnastique. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans quatre classes ; posé des diffuseurs. Remplacé le linoléum d'une classe du rez-de-chaussée. (Ecole enfantine). Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la Servette. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine des Charmilles. — Repeint à l'huile le plafond, les murs et boiseries des classes 3, 4, 7, 8 et de la salle de projection. Supprimé le podium dans la salle de rythmique. Placé un écran noir sous le vitrage de la salle de projection. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la rue de Lyon, 56. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine de la Cité Vieusseux. — Travaux ordinaires d'entretien.

Il a été fourni 152 pupitres et chaises, modèle A.S.E.N., qui ont été répartis dans les écoles enfantines de la Coulouvrenière, des Cropettes, de la Roseraie et de St. Antoine, ainsi que du mobilier courant pour les écoles de plein air du Bois de la Bâtie et de Varembe.

Statistique des concessions de salles dans les bâtiments scolaires :

Nombre de Sociétés ayant utilisé des locaux en 1935 = 152.

Nombre de séances tenues dans les locaux par ces Sociétés = 7.137.

Nombre de concessions diverses en 1935 = 131.

B) Bibliothèques, Musées et Collections.

Entretien et mobilier

Bibliothèque publique et universitaire. — Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans la salle du catalogue et la salle de lecture. Surélévation de meubles dans les dépôts de livres. Placé des casiers sous les tables de la salle de lecture. Remettre en état de fonctionnement le portail sur cour, côté rue de Candolle et peinture.

Bibliothèques circulantes et moderne (Madeleine). — Remplacé le doublage du chéneau sur rue et passage. Repeint le placage et les garnitures métalliques sur toiture. Réfection complète de la lanterne éclairant l'escalier, remplacé les verres ordinaires par des verres spéciaux, repeint tous les fers. Révisé complètement la couverture en ardoises.

Alpes, 10, Asters, Plainpalais : Travaux ordinaires d'entretien.

Muséum d'Histoire naturelle. — Travaux ordinaires d'entretien. Modifié le service de distribution de l'eau et du gaz dans le laboratoire de minéralogie. Transformé une vitrine pour la salle d'anatomie comparée.

Annexe du Palais Eynard. — Travaux ordinaires d'entretien.

Musée d'Art et d'Histoire. — Déposé et reposé le parquet du salon du Château de Cartigny. Suite de la réfection des grands vitrages sur toiture (partie côté bd Helvétique). Remplacé et modifié le doublage des chéneaux, côté bd Helvétique et moitié sur le passage Burlamachi. Remis en état les stores en fer du cabinet de numismatique.

Annexes : a) *Promenade du Pin, 5.* — Travaux ordinaires d'entretien.

b) *Musée Rath.* — Travaux ordinaires d'entretien.

Musée d'Ethnographie. — Travaux ordinaires d'entretien. Remplacé les éléments de la chaudière du service du chauffage.

Conservatoire et Jardin botanique. — Travaux ordinaires d'entretien.

Musée de l'Ariana. — Réfection de quatre vitrages sur toiture. Remise en état des peintures sur murs galerie 1^{er} étage, après nouvelles dispositions des collections. Etude pour l'installation du chauffage central dans le bâtiment du musée et pour la réfection de la partie métallique de la toiture.

C) Bâtiments divers

Hôtel municipal et annexes. — A part l'entretien ordinaire, il a été exécuté divers travaux et aménagements. Repeint complètement les bureaux de MM. les conseillers SCHOENAU et UNGER, remplacé les papiers peints et le linoléum. Construction d'un nouvel égoût pour l'écoulement des eaux côté promenade de la Treille, celui existant sous la terrasse étant effondré et obstrué par des pierres et de la terre. Remise en état de la chaudière du service du chauffage, côté rue de l'Hôtel-de-Ville. Revisé les circuits de l'éclairage électrique, procédé à un nouveau groupement donnant une meilleure répartition. Placé un linoléum dans le vestibule et l'escalier des W.C. du rez-de-chaussée. Repeint le vitrage sur le local de tirage du Service des études et constructions. Fourni au Service de la comptabilité centrale un grand meuble pour le classement de pièces diverses et livres.

Immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville, 5. — Remise en état complète de l'appartement du concierge du Service des Pompes funèbres ; placé deux radiateurs (dans la cuisine et la chambre de bain). Remplacé la chaudière du chauffage des bureaux de ce Service. Réfection du chéneau sur rue et de la tablette sur le corps central.

Bouchardé les marches en roche du perron d'entrée de l'immeuble cour de St-Pierre, 2.

Halles. — Ile : Modifié installation de distribution de l'eau. Remplacé les cuvettes des W.C. dames. Placé une tente sur case ronde. Réfection de rayonnages en béton et dessus de plusieurs cases.

Rive : Réfection et peinture des garnitures métalliques sur toiture côté rue Pierre-Fatio. Remise en état de la case 9 ; posé des faïences.

Pâquis : Réfection des garnitures métalliques sur toiture et revision de la partie couverte en ardoises.

Voirie. — Travaux ordinaires d'entretien.

CIMETIÈRES. — *St-Georges* : Transformé le bureau, fourni du nouveau mobilier, remis en état les peintures, remplacé les papiers peints, modifié l'éclairage. Remplacé la colonne de chute des W.C. des appartements.

Petit-Saconnex, Plainpalais, Châtelaine : Travaux ordinaires d'entretien.

SERVICE DU FEU. — *Poste central* : Fait une application de bitume à froid sur une partie du sol de la cour, devant le bassin de lavage et d'essai des courses. Remis en état l'appartement d'un des sous-officiers.

Remplacé une partie des doublages des chéneaux sur les quatre faces, ainsi que les fonds de pentes.

Pour les autres dépôts (26) : Travaux ordinaires d'entretien.

PALAIS EYNARD. — Réfection du placage et des garnitures métalliques sur toiture.

D) Grand-Théâtre et Magasins des décors

Travaux ordinaires d'entretien. Etude de transformation de l'éclairage électrique, côté administration, suivant les prescriptions fédérales. Modifié l'installation de distribution de l'eau et la circulation pour le service d'hiver ; supprimé les réservoirs au bâtiment des décors.

E) Victoria-Hall

Travaux ordinaires d'entretien. Revision des garnitures métalliques sur toiture, chéneaux, tablettes, etc., ainsi que la couverture en ardoises. Placé un compteur particulier pour l'installation de l'éclairage des locaux occupés par l'Harmonie Nautique.

F) Kursaal et Club international

Remplacé les motifs de sculpture du fronton du corps central, côté quai. Repeint les balustrades de la terrasse, les vitrages extérieurs, côté quai, la partie ouverte du dancing d'été, les soubassements de la salle des pas perdus, les toilettes et W.C. de la grande salle et de la direction. Réinstallé les W.C. et toilettes de la direction. Remplacé les bordures en ciment des massifs sur terrasse, côté rue de Monthoux. Supprimé deux candélabres inutilisés sur la terrasse supérieure, côté quai. Réfection du placage et des garnitures métalliques sur le bâtiment de l'administration, ainsi que les chéneaux du bâtiment des décors rue Barton. Revision de la canalisation en grès dans les locaux du café de la Régence. Remplacé un radiateur à gaz dans les arcades de la crémérie. Procédé à l'inventaire complet du bâtiment, mobilier, argenterie, vaisselle, avec la direction de la nouvelle Société.

G) Horloges

HORLOGES DE CLOCHERS. — La marche de cette catégorie d'horloges a été satisfaisante et n'a pas nécessité de réparations spéciales.

HORLOGES ÉLECTRIQUES. — Le nombre total des horloges était de 266 en 1934 ; il est de 265 en 1935, en diminution de 1. Il y a 18 horloges publiques, 103 dans les divers bâtiments municipaux (écoles, musées, théâtres, bâtiments divers) et 144 chez les abonnés particuliers.

H) Abattoirs

Réparé les toitures en tuiles endommagées par l'ouragan de février, ainsi que celles de trois maisons d'habitation (peinture des garnitures métalliques). Installé aux deux chaudières une circulation spéciale pour l'appareil détartreur. Levage et calage de la grosse chaudière, réfection de la maçonnerie intérieure (partie réfractaire et des garnitures métalliques). Réparé entièrement l'appartement du garde général et création d'une chambre de bains. Réparé le bureau des gardes, arraché le papier peint, peint à l'huile le plafond et les murs, posé un linoléum sur le sol et fourni table et chaises. Créé un vestiaire chauffé pour les ouvriers, dans l'ancien dépôt. Réfection du sol des loges 19/20, 23/24 et modification de leur écoulement. Réfection d'une partie du canal d'évacuation des eaux des triperies, sur le quai. Réfection du système de penderie des vêtements dans la chambre chaude. Réfection de la conduite d'eau dans le local des tripiers. Nettoyage et vérification du jeu des clapets de retenue aux deux conduites d'amenée d'eau. Remplacé 10 sous-compteurs électriques. Créé une porte dans la barrière en fer du parc de déchargement des pores. Modifié le niveau du trottoir et remplacé le portail de la rue du Midi. Remplacé 4 boute-roues par des piquets en fer. Réparé la balance Tolédo N° 4 et vérifié toutes les autres. Etude pour l'installation d'un système d'épuration et de décoloration des eaux provenant des locaux d'abatage.

I) Divers

COLONIES DE VACANCES. — *Plainpalais* : Transformé la canalisation à l'entrée, augmenté la section des tuyaux, fait un sac et un caniveau avec grilles de surface pour récolter les eaux. Reconstitua la souche de la cheminée de la cuisine. Remplacé les volets des portes de sortie des dortoirs au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, ainsi que la porte de l'appartement du concierge. Installé deux lampes supplémentaires. Refait complètement la literie.

II. Constructions et études

a) BATIMENTS. — *Maisons locatives à loyers modérés*, rue G. Moynier, avenue de Sécheron et rue de Montchoisy, 15. Soldé tous les comptes de construction.

Bains des Pâquis. — Renforcement des protections des toitures. Modifications et pose de 2 plongeurs aux bains de sociétés. Construction de deux aérations à la cabine de secours.

Grande serre du Jardin botanique. — Après l'établissement des plans nécessaires pour le transfert de la grande serre, les travaux ont commencé à fin mai sous la direction de notre service. 8 entrepreneurs ont été chargés des travaux qui ont été activement poussés pour permettre de rentrer les plantes en temps voulu. Le 13 septembre l'ensemble de l'ouvrage a été livré entièrement terminé à la direction du jardin botanique.

Parc des Eaux-Vives. — Après de nombreuses études pour l'utilisation éventuelle du hall du théâtre et aucune solution ne donnant satisfaction, le Conseil administratif a décidé, en décembre, de démolir le théâtre. Par suite de la démolition prochaine du chalet d'Iseltwald, des études ont été présentées pour abriter les services de brasserie et buanderie du restaurant dans l'ancien théâtre et dans un bâtiment approprié.

Démolitions. — Démolition du théâtre du parc des Eaux-Vives, de l'orangerie et dépendances à la promenade des Croupettes, angle chemin Baulacere.

Divers. — Enlèvement des grilles de clôture du jardin anglais. Pose d'un portail aux Bastions dans la rampe du bastion Miron.

Parc Mon Repos. — Réfection complète des faces du Musée d'ethnographie, revision de la couverture.

Parc Moynier. — Réfection complète des faces de la Maison du concierge et du portail entrée.

Parc Bertrand. — Démolition des anciens W.C. de la promenade des Bastions et reconstruction après transformations du bâtiment dans la campagne Bertrand à l'usage de W.C. publics hommes et dames, locaux pour garde et jardiniers. Les travaux ont été confiés à quatre entrepreneurs.

Parc Mon Repos. — Remise en état du bâtiment à destination de logement du chef du Service des parcs et promenades.

Bois de la Bâtie. — Remise en état de la loge du jardinier.

Parc La Grange. — Remise en état toiture et intérieur de la loge du jardinier, sur le quai.

b) ETUDES. — Rapports avec le service des Stades municipaux pour études et surveillance des travaux suivants : colassage de chaussées au stade de Varembe, colassages et écoulements du pesage du stade de Frontenex. Remise en état de la piste du stade de Frontenex. Etude et établissement d'un terrain de foot-ball à Châtelaine. Installation de sautoirs au stade de Varembe. Projet pour terrain de basket-ball au stade de Frontenex. Différents rapports pour démolition de bâtiments à Plainpalais. Rapports et études pour réfections de façades. Plan et étude pour la réfection des barrières des chemins du bois de la Bâtie. Rapports avec le Service fédéral des eaux en vue de la reconstruction de la colonne barométrique du jardin anglais. Projet pour les installations du service des parcs et promenades à Frontenex, nivellements et études générales. Etudes de réparations au monument Brunswick. Etudes et plans d'exécution de l'édicule de la campagne Bertrand. Etudes diverses pour construction de W.C. publics dans la campagne Geisendorf. Nouvelles études pour transformations et installations de W.C. publics dans l'orangerie du parc Mon-Repos. Relevés et établissement des plans de la halle des Pâquis. Etudes et projets pour la construction d'un bâtiment annexe pour l'agrandissement des locaux occupés par la poste dans l'ancienne mairie des Eaux-Vives. Divers projets d'agrandissement de l'herbier Delessert et plans d'exécution. Relevés et établissement

des plans de la villa Bartholoni. Etudes et projets pour socles de bustes divers. Etablissement des plans de différents immeubles propriété de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville. Rapport sur les réparations à exécuter dans les W.C. publics et urinoirs. Relevé des plans du musée de l'Ariana. Restauration du monument de R. Tœpffer.

Mise au net des plans à la suite du piquetage de l'agrandissement du cimetière du Petit-Sacconnex. Mise au net des feuilles de l'éclairage public. Relevé et fait les plans de la maison du garde du bois de la Bâtie. Relevé, étude, piquetage, surveillance des travaux du passage du château Voltaire qui va de la rue des Délices à la rue Cavour. Nivellement, plans, direction des travaux de drainage dans la campagne Geisendorf. Etudes d'utilisation des terrains que la Ville possède dans le quartier de la ville, plans et gabarits au I: 250^e et une partie au I: 100^e pour le groupe rue de la Fontaine, rue des Barrières. Surveillance des travaux exécutés à l'angle de la rue des Treize-Arbres et du chemin Furet.

Piquetage pour agrandissement du terrain loué à la fabrique d'allumettes, à Châtelaine. Relevé et fait les plans de l'annexe (bâtiment du chef de service) au parc Mon-Repos. Relevé du Cercle protestant à la rue de Carouge, 41, et fait projet pour un nouveau bâtiment. Pour l'angle de la rue du Vieux-Collège et de la rue d'Italie, étude, plans et photographies pour l'expertise. Etudes rive droite, mis au net plans profils des rues et étude de l'exécution par étapes du projet de M. Bovy. Etudes diverses sur le projet officiel.

c) DIVERS. — Eclairage public. — Depuis le mois de juin le service s'est occupé spécialement de l'éclairage public pour réaliser le chiffre d'économie fixé sur ce poste par le Conseil municipal. Les recherches ont porté tout d'abord sur l'économie de consommation, en remplaçant les lampes actuelles par de nouvelles de même puissance lumineuse quoique dépensant moins.

A la fin de l'année, 79 rues étaient pourvues de ces nouvelles lampes et l'économie qui sera réalisée pour 1936 sera de fr. 18.752,— non comprises les installations qui seront encore faites dans le courant de l'année.

Le service a examiné les éclairages d'autres villes avec des lampes à vapeur de mercure ou de sodium et nous avons décidé de faire placer quelques lampes à vapeur de mercure, mélangées avec des lampes à incandescence sur les candélabres que nous avons en ville. Ces lampes à vapeur de mercure de 290 et 550 watts remplacent des lampes à incandescence de 1000 et 1500 watts dans la proportion de 2/5 et 1/2 par candélabre. Ces modifications procureront à la Ville une économie de consommation de fr. 5.604,80 pour 1936.

L'éclairage de la rue de Carouge a été modifié : les armatures actuelles ont été remplacées par de nouvelles armatures comportant 1 lampe à incandescence de 300 w. et 1 lampe au mercure de 290 w. ; ces travaux nous ont été demandés par une pétition comportant 300 signatures de commerçants de cette rue.

Ce service a réalisé l'éclairage de la place du cours de Rive au moyen de 3 groupes de 8 projecteurs après quelques corrections ; les résultats obtenus donnent entière satisfaction. D'autre part, à la demande de la Commission de circulation nous avons fait placer des lampes à vapeur de mercure ou de sodium aux carrefours du pont du Mont-Blanc et du boulevard de la Cluse.

Les frais occasionnés par l'éclairage public se sont élevés en 1935, à la somme de fr. 495.783,30 en diminution de fr. 4.216,70 sur les prévisions budgétaires.

Installation de nouvelles lampes d'éclairage public. — Dans le courant de l'année nous avons fait terminer l'installation de l'éclairage du quai Gustave Ador, jusqu'au parc des Eaux-Vives. Nous avons fait installer 15 nouvelles et déplacé 14 lampes au boulevard Carl Vogt, installer 3 lampes chemin du Déversoir, à Aire, 12 nouvelles et déplacer 13 lampes dans le quartier compris entre la rue des Eaux-Vives et le quai. Il a été installé 3 nouvelles lampes au quai des Forces-Motrices, 4 rue du Grand-Bureau, 1 place Kléberg, 1 rue du Cendrier, 9 rue de Lausanne, 1 Voie-Creuse, 2 avenue de Sécheron, 2 rue G.-Moynier, 1 rue de Montchoisy, 2 nouvelles et déplacé 7 lampes rue de la Servette, 4 lampes avenue Soret prolongée, 1 chemin Furet, 1 rue des Treize-Arbres et 1 rue du Beulet.

Passages, escaliers et grilles. — Réfection de la peinture de la barrière du quai Gustave Ador et de celle de la terrasse St-Victor.

Bancs. — Pose et peinture d'un banc à l'avenue Bordier et 1 au cours de Rive. Réparation et réfection de peinture des bancs existants suivants : 7 quai Charles-Page ; 9 promenade de la Treille, 1 circulaire rue du Fort-Barreau ; 26 en fer quai Gustave Ador, 43 en fer quai du Mont-Blanc, 3 promenade des Crêts et 4 chemin du Bouchet.

Panneaux d'affichage officiels. — Dans le courant de l'année et conformément au programme les améliorations suivantes ont été apportées : remise en état du panneau angle rue de Montchoisy et Jean-Charles. Remplacement et pose de 2 panneaux à l'école des Eaux-Vives, rue de l'Athénée (contre le mur de la promenade du Pin), rue des Pâquis, 39 (ces derniers permettant de supprimer ceux de la rue des Pâquis, 33 et angle rues de Berne, Môle). Rue du Stand, 36 (suppression du panneau rue du Tir). Rue Calame, contre la grille de l'école, rue Micheli du Crest, rue Caroline, 1 et rue de Carouge, 90 (nouveaux). Tous ces panneaux sont en fer parkérisé avec inscriptions sur plaques émaillées.

Enclos des cygnes. — L'aménagement de l'enclos des cygnes a été l'objet de nouvelles études, mais en présence de la grosse dépense qu'aurait entraîné une réfection complète, le Service des parcs et promenades a fait procéder, par son personnel, à la remise en état de cet enclos, travail qui a été très bien exécuté avec un minimum de frais.

Embellissement et entretien des monuments. — Réparation du bassin du monument Brunswick ; remise en état du monument de R. Tœpffer. Peinture de fontaine promenade des Bastions.

Emplacements de jeux pour sociétés de gymnastique. — Place Sturm : réparations diverses dans les vestiaires. Cropettes : adjonction d'un local avec 2 douches au vestiaire actuel.

Divers. — Travaux ordinaires d'entretien des bâtiments du parc La Grange, des villas Moynier, Bartholoni et Perle du Lac.

Noms de rues. — Par arrêté du 16 janvier 1935, le Conseil d'Etat a décidé de donner le nom de rue *Edouard-Rod* au chemin Vieusseux, arrondissement Eaux-Vives.

Par arrêté du 23 janvier 1935, le Conseil d'Etat a décidé, sur la proposition de M. Guillaume Fatio, de donner :

- a) le nom de *place Chateaubriand* à la place connue sous le nom de place Butini, située entre la rue des Pâquis, la rue Butini et la rue des Buis, arrondissement Petit-Saconnex ;
- b) le nom de *rue Chateaubriand* à l'artère connue sous le nom de « rue Nouvelle » qui relie la dite place au quai W. Wilson, en souvenir de François-René de Chateaubriand, célèbre écrivain français qui séjourna à Genève en 1805, 1831 et 1832 où il habita le quartier des Pâquis.

Par arrêté du 7 août 1935, le Conseil d'Etat a donné le nom de *chemin Doctoresse Champendal* à l'amorce du chemin perpendiculaire à la route de Florissant, situé entre le chemin Rieu et le chemin du Velours, arrondissement Eaux-Vives, en souvenir de M^{lle} Marguerite Champendal, docteur en médecine, décédée le 26 octobre 1928.

Service des autorisations. — En 1935, notre Service a examiné 354 requêtes en construction, dont 7 ont été refusées ; 76 requêtes concernant des travaux de peu d'importance n'ont pas été soumises à notre préavis.

CHAPITRE XIX

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de service : M. Eric Bois.

Personnel. — Le personnel du Service des parcs et promenades comptait au 31 décembre 1934 :

Ouvriers jardiniers réguliers	59
Mécanicien	1
Charpentier	1
	—
	61
Supplémentaires engagés en 1935	4
	—
	65
Mis à la retraite en 1935	4
	—
Total du personnel au 31 décembre 1935 . . .	61

Nous tenons à faire observer que malgré l'accroissement des charges incombant à notre Service, nous arrivons à exécuter le travail régulier avec un minimum de jardiniers. Nous le devons au rajeunissement de notre effectif, ainsi qu'à l'excellent esprit qui règne dans notre personnel, qui fait que chacun de nos ouvriers travaille avec goût et avec le désir de bien faire.

Bien que les travaux aient été nombreux et importants, en dépit des augmentations des cultures et des entretiens, tout a bien marché à tous les échelons dans le Service. Pour les travaux spéciaux, nous avons utilisé des chômeurs fournis par le Service des chantiers ; par moment nous en avons occupé 47 ce qui nous a donné un total absolu de 108 ouvriers.

Pour préparer le travail technique puis son exécution et sa surveillance, notre Service est organisé très simplement et sans frais coûteux, soit : un chef de service et un jardinier-chef.

Au bureau, pour la tenue des livres, correspondance, et service technique (projets, plans et devis, etc.), un seul commis principal. Pour le reste, un chef de secteur et 7 contre-maîtres ou piqueurs.

Cette année, vu les nombreux travaux en cours, certains hommes ont fonctionné comme piqueurs et ont conduit des équipes à notre complète satisfaction.

Un chef de secteur ayant pris sa retraite, son poste, par suite d'un regroupement, a été supprimé.

Nous devons cependant faire remarquer que nous avons réduit le personnel au strict minimum compatible avec un bon entretien et que toute nouvelle charge sans augmentation d'effectif risquerait d'entraîner automatiquement une diminution de l'entretien général.

Travaux divers. — A part l'entretien général de nos parcs, promenades, avenues, squares, etc., répartis dans toute l'agglomération, notre Service a procédé à divers travaux spéciaux dont nous ne signalons ici que les plus importants.

Nous avons terminé l'enlèvement des murs séparant encore sur 50 m. de longueur, les campagnes *Moynier* et *Bartholoni*, créant à leur place une partie gazonnée, plantée de quelques arbustes et de plantes vivaces.

Au Bois de la Bâtie. — Nous avons enlevé toutes les barrières et les fils de fer, donnant ainsi un aspect plus naturel à ce bois qui est de plus en plus fréquenté. Nous avons coupé quatre fois les roseaux du petit lac pour les faire périr et dégager le miroir d'eau et entouré le lac d'une petite barrière propre qui a remplacé avantageusement les anciens fils de fer (le tout sans aucun frais). Nous avons depuis

septembre un jardinier-gardien assermenté qui habite la maison du garde, ceci nous a permis de mettre des canards dans le lac, ce qui attire beaucoup de monde. Nous avons prévu le développement de cette intéressante colonie. Grâce à la présence de ce garde, certains éléments louches qui hantaient le bois ont été soit arrêtés, soit tenus éloignés et les promeneurs sont à l'abri des rencontres désagréables.

De grands éboulements et des coulées de boue au *Nant Manant* nous ont causé bien du souci et nécessiteront des travaux coûteux en 1936. Nous avons aussi, sur l'ordre de M. Borel, ingénieur-forestier, exécuté deux coupes d'éclaircissement. Une partie du bois est utilisée par notre service de menuiserie et le reste dans nos divers chauffages.

A Châtelaine. — Où nous avons un petit terrain de culture, nous avons fait mettre en état et nivelé un carré de 3.000 m² abandonné depuis 20 ans. Nous l'avons fait labourer à la charrue, semer en avoine puis labourer en automne contre les mauvaises herbes. Ce terrain, miné en hiver, servira en 1936 de pépinière d'arbres et arbustes. Nous pourrons ainsi produire nous-mêmes nos arbres, changer et compléter plus facilement les plantations de nos parcs et promenades sans, pour cela engager des dépenses supplémentaires. Nous avons aussi transporté sur cet emplacement le hangar des biches de l'*Ariana* qui nous sera très utile.

A l'Ariana. — Nous avons enlevé toute la haie cachant l'entrée, sur 100 m. de longueur et remplacé par du gazon. A partir du 1^{er} août, toute la partie plantée entre la route de *Pregny* et *l'Ariana* a été transférée pour entretien à la Ville de Genève ; c'est un emplacement aussi grand que le parc des *Cropettes* et qui a été planté intensément en 1934.

A l'Avenue de Châtelaine et par ordre du Département des travaux publics, nous avons enlevé toute une haie et des arbres, en vue d'un élargissement de la route.

Sur le quai Wilson, nous avons enlevé tous les arbustes, vieux, tordus et surtout brûlés par les chiens et nous avons créé 6 nouveaux et grands massifs de fleurs. L'aménagement prévu n'a pas pu se réaliser, faute de crédits, mais il sera complété cependant au début de 1936.

A l'Asile d'Anières. — Fondation pour l'Avenir, nous avons fait des terrassements et nettoyages dans le parc.

Pour le service des *Stades*, nous avons exécuté de gros travaux de mise en état à *Varembé* : au printemps fait les talus de l'ouest, ceux de l'école en plein air et planté tout le tour 80 Ampelopsis Veitchi et 25 Vignes du Canada. En automne, aménagé les talus Nord et Est, planté 10 tulipiers et derrière les gradins 100 fusains.

La fontaine érigée en souvenir du D^r Ed. Martin-du Pan, place de Jargonant, a été entourée de plantes par notre service.

Au Plateau de Champel, nous avons refait les allées, les bordures, les gazons et placé des arceaux qui donnent à cette place un aspect plus propre et ordonné.

Pour le Service des eaux nous avons aménagé et planté d'Ampelopsis les alentours du *Réservoir de Chouilly*.

Nous avons refait en entier le *square de l'avenue Weber* et planté une grande haie d'arbustes provenant de la haie du jardin Anglais et créé des pelouses le long de *l'avenue de Mon Repos*, face à l'école.

Au bas de la *Tertasse*, nous avons enlevé le dernier orme malade et planté deux tulipiers et comme les W.C. ont été démolis, nous avons remis en état la partie gazonnée et planterons en mars 1936 des Ampelopsis contre le mur.

A la *rue de la Croix-Rouge*, nous avons proposé au Conseil administratif d'enlever les arbres qui sont sur la rue même et qui empêchent actuellement les jeunes, plantés sur le trottoir il y a 16 ans, de prospérer. Par suite de diverses circonstances, ce projet a été renvoyé à plus tard, au détriment des Celtis qui poussent de travers.

Au *Parc Mon Repos*, nous avons fait disparaître les vestiges de la pépinière côté rue de Lausanne, terminant ainsi l'aménagement de ce côté là ; nous avons créé des plates-bandes qui se fleuriront en 1936.

Nous avons commencé aussi les travaux de percée du mur entre ce parc et la campagne *Moynier* ; ce passage constituera une très grande amélioration pour les promeneurs et en même temps une très jolie perspective paysagère. Au bas du parc, nous avons aussi commencé le dégagement du *Monument aux Morts*, l'agrandissement de la terrasse, la démolition d'une partie du mur et la création d'un passage. Cet éclaircissement donne une large perspective sur le lac et les trois parcs.

Nous avons enlevé quelques bosquets devenus gênants et les avons remplacés par un massif de rhododendrons. Nous avons aussi planté quelques plantes vivaces parsemées dans le gazon.

Le 26 août et par décision du Conseil administratif nous avons commencé notre plus gros travail, soit la remise en état du *Jardin botanique*. Notre Service n'avait pas eu à faire face à des travaux si importants, depuis longtemps. Ces travaux, dirigés par un de nos meilleurs contre-maîtres, M. Gleichmann, avancent à notre entière satisfaction malgré un hiver défavorable et nous pensons pouvoir les terminer en mai 1936. Ils affectent environ 15.000 m² de pelouses et 6.000 m² d'allées, nécessitant le transport et la manutention de plusieurs milliers de tonnes de terre et de gravier. Tout le travail de terrassement est fait par des chômeurs envoyés par le Service des chantiers. Notre Service technique a de son côté établi un grand nombre de plans, croquis, devis, etc., pour ces travaux. Ils ont donc occasionné à notre personnel dirigeant une augmentation sensible de travail.

A la Perle du Lac. — Nous avons enlevé un pavillon inutile et disgracieux et planté des arbustes le long du mur dégarni de la campagne Barton.

A la campagne Moynier. — Nous avons dégagé l'entrée, donnant ainsi une vue sur le lac ; nous avons ferré le chemin du quai et exécuté d'importantes plantations de plantes bulbeuses, vivaces et bisannuelles sur l'emplacement inférieur des anciens murs. Cette décoration doit, en 1936, faire beaucoup d'effet sur un endroit dénudé jusqu'ici. Nous essayons aussi la plantation de pervenches en sous-bois pour cacher le sol.

Au square Brunsvick. — Nous avons enlevé un bosquet d'ifs qui masquait entièrement la promenade et la décoration florale, côté place des Alpes. Il y aura là encore bien du travail à faire.

Aux Bastions. — Par suite de la construction des nouveaux W. C. et l'aménagement des anciens, nous avons commencé l'aménagement de l'entrée et enlevé les dernières petites barrières. Il y aura beaucoup de modifications à faire dans cette promenade, au fur et à mesure de nos possibilités budgétaires. Nous avons planté un massif de rhododendrons dans le jardin du *Palais Eynard*.

Campagne Geisendorf. — Nous avons planté une haie de fusains devant la propriété Mazel ; agrandi la partie réservée au public, ajouté des bancs et surtout drainé la propriété qui, par temps pluvieux, se transformait en étang.

Au Jardin Anglais. — Par suite de l'enlèvement des grilles, nous avons commencé l'arrachage des vieilles haies qui seront remplacées par des groupes d'arbustes fleuris et de rosiers en 1936. Planté dans les pelouses, 8.000 bulbes de crocus, perce-neige, jonquilles, scillas, etc., afin d'essayer de créer des tapis fleuris au printemps.

Ce genre de décoration sera étendu peu à peu suivant les résultats obtenus.

Nous avons procédé à des *colassages* dans différents parcs, aux endroits les plus dégradés, et nous continuerons l'an prochain. Ce revêtement ne cause absolument aucun préjudice aux végétaux dans les parcs où il y a partout de larges espaces gazonnés et il a la préférence des promeneurs. Sans le colassage des allées, nous ne pourrions pas les entretenir avec notre personnel actuel. En ce qui concerne les colassages dans les avenues et promenades, privées de gazon, nous conserverons dorénavant de larges espaces de terre nue et nous espérons pouvoir dans un temps rapproché, établir peu à peu des bandes gazonnées.

Maladies et insectes nuisibles. — En mars 1935, nous avons fait faire un traitement de *Véraline* aux Ormeaux. Nous continuerons ces traitements en les complétant en 1936. Comme nous n'avons

aucun appareil d'aucune sorte, nous avons demandé un crédit spécial pour 1936 afin d'acheter les pompes et les ingrédients nécessaires. Nous lutterons ainsi contre les insectes. Mais nous rappelons qu'il n'existe rien contre le dessèchement des ormes par le *Graphium Ulmi* et qu'à Bâle on a arraché depuis 1922, 953 ormeaux. Nous sommes donc presque privilégiés à Genève, car de toutes les villes d'Europe nous arrivent des informations relatant l'arrachage des ormes par avenues entières. Ces questions retiennent toute notre attention et nous travaillons avec les laboratoires cantonaux agricoles de Châtelaine et fédéraux de Lausanne.

Les CYGNES ET CANARDS se multiplient à l'infini et nous avons envoyé en mars un couple de cygnes blancs à la Ville de Lugano. La question des enclos des cygnes de l'Île Rousseau est à étudier rapidement.

ARBRES D'ALIGNEMENT. — Nous avons arraché les arbres morts suivants :

Bastions, 5 ormes, 1 mûrier, 1 marronnier rouge ; avenue d'Aire, 14 ormes ; St-Antoine, 4 ormes ; avenue de Châtelaine, 6 ormes ; plateau de Champel, 1 gleditschia ; Brunswick, 1 tulipier ; Crêts de Saconnex, 1 orme ; Coutance, 1 tilleul (tué par des fuites de gaz) ; soit : 35 arbres. Nous avons planté : avenue d'Aire, 14 érables et 10 tilleuls ; Bastions, 1 marronnier double et 3 rouges, 1 tilleul, 2 érables ; La Treille, 1 marronnier rouge ; place des Augustins, 2 ormes et 2 sycomores ; Île Rousseau, 1 peuplier ; rue de Candolle, 2 ailanthes ; Crêts de Saconnex, 1 tilleul ; soit 41 arbres. Nous compléterons en février 1936 les arbres qui manquent encore dans nos différentes promenades.

NOTRE SERVICE TECHNIQUE a étudié, à part le travail courant, divers projets très intéressants et qui se réaliseront suivant nos possibilités. Les principaux sont : création d'une roseraie au parc de La Grange ; modifications des parcs Mon-Repos-Moynier ; aménagement complet du quai Wilson ; aménagement du Jardin Anglais ; décoration au monument National ; réfection totale de la promenade de St-Antoine, etc.

Le 23 février, une tempête a arraché ou cassé 16 arbres dans nos promenades et, le 18 mai, un coup de vent a déraciné un pin à la Perle du Lac.

DÉCORATIONS. — Nous avons augmenté nos décorations florales et les agrandirons encore en 1936, tout en diminuant les sommes consacrées à ce chapitre. Cela nous est possible grâce à une meilleure utilisation du personnel et à une standardisation de nos cultures. Nous avons aussi commencé à planter des plantes annuelles et des dahlias à massif dont le prix de revient est minime et qui font beaucoup d'effet. Nous développerons ce genre de décoration autant que nos installations nous le permettent. Nous avons planté en 1935 : 217.024 plantes, contre 208.657 en 1934, soit une augmentation de 8.367 plantes.

CULTURES. — En collaboration avec le Service des constructions, nous avons établi un plan d'installation de serres et de couches à la route de Frontenex, au-dessus du parc de La Grange. Nous croyons nécessaire d'insister sur les avantages qui résulteraient pour notre Service, d'un groupement de toutes nos installations, disséminées actuellement dans 7 parcs et qui nécessitent 11 chauffages différents. De plus, nous utilisons les serres qui se trouvaient dans des propriétés particulières avant d'appartenir à la Ville de Genève et qui n'étaient pas faites pour une forte production. Elles se trouvent actuellement presque en ruines.

Un groupement central nous permettrait, sans augmenter le personnel, de suffire à tous nos besoins et de développer encore nos décorations florales sans dépenses supplémentaires.

En attendant, nous avons intensifié nos cultures et produit en 1935, 15.000 plantes d'été de plus qu'en 1934, et par suite de nouveaux arrangements, nous porterons ce chiffre à 30.000 pour 1936, ce qui entraîne une diminution de nos commandes aux horticulteurs de 32.500 plantes.

Nous pouvons aussi supprimer les commandes de plantes de printemps, car, sans augmentation de personnel, nous avons préparé, cet automne, 55.000 plantes de cheiranthus, myosotis, pâquerettes, pensées et giroflées qui nous permettront de garnir à peu près tous les massifs de la Ville, sans aucun frais supplémentaires.

Nous avons préparé, en semis et boutures d'arbres et d'arbustes, environ 5.000 plants qui trouveront place dans notre création de pépinière à Châtelaine. Nous remercions ici la direction

de l'Ecole cantonale d'horticulture qui a mis ses cultures à notre disposition pour le prélèvement des boutures qui nous manquaient.

Nous essayons aussi des cultures d'orme de Sibérie qui serait, paraît-il, réfractaire aux maladies. Les plants nous sont parvenus d'Italie car c'est un arbre qui n'est pas encore connu chez nous.

L'orangerie des Croupettes qui menaçait ruine a été démolie et les plantes qu'elle contenait ont été réparties à La Grange et à Mon Repos.

En terminant ce rapport, nous croyons devoir rappeler encore quel tort nous font les chiens dans toutes nos promenades. Les dégâts qu'ils causent sont incessants, nombreux et onéreux. C'est pour nous un souci constant et un travail perpétuel pour notre personnel et nous accueillerons avec plaisir toute mesure qui mettrait fin ou tout au moins atténuerait les déprédations de ces animaux.

DÉCISION ADMINISTRATIVE. — Le 5 juillet, le conseil administratif a pris une décision de principe relative à la concession des promenades publiques.

CHAPITRE XX

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des Travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1935

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif des cantonniers au 1^{er} janvier 1935 était de 285
Au 31 décembre 1935, il était de 274
hommes, soit 11 unités en moins.

Au cours de 1935, nous avons occupé 228 chômeurs par périodes de 3 mois pour remplacer à la levée des ordures ménagères, les cantonniers en congé ou occupés aux travaux saisonniers.

RÉSULTAT FINANCIER. — Ci-dessous, le tableau du résultat financier de l'exercice 1935, duquel il résulte une économie de fr. 307.987,40.

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier 1935

BUDGET	RE- CETTES	TOTAL	RUBRIQUE	SOMMES dépensées	DÉPENSES	
					en moins	en plus
			CRÉDIT 7 D.			
1.370.417,25	—	1.370.417,25	Traitements du personnel	1.310.745,85	59.671,40	—
120.280,—	—	120.280,—	Temporaires chômeurs et pourcentage sur heures supplémentaires, déplacements	117.640,55	2.639,45	—
6.400,—	—	6.400,—	Participation aux caisses maladie	6.810,70	—	410,70
34.000,—	—	34.000,—	Assurances professionnelle et non-professionnelle du personnel ouvrier	33.624,—	376,—	—
166.000,—	8.360,15	174.360,15	Matériaux, transports, achat et entretien de matériel et d'outillage divers	109.998,75	64.361,40	—
200.000,—	—	200.000,—	Automobiles et garages	180.924,75	19.075,25	—
280.000,—	—	280.000,—	Cylindrage }	138.291,40	141.708,60	—
			Revêtements }			
90.000,—	—	90.000,—	Entretien et établissement de trottoirs et refuges	89.177,35	822,65	—
25.000,—	—	25.000,—	Entretien des digues, ponts, ports, perrés, quais et phares	21.099,85	3.900,15	—
30.000,—	—	30.000,—	Construction, réparation et entretien des égouts et canaux	24.639,85	5.360,15	—
4.000,—	—	4.000,—	Poteaux indicateurs, limites et signalisations, noms des rues et numéros d'immeubles	10.872,65	—	6.872,65
160.000,—	—	160.000,—	Entretien des latrines et urinoirs, fontaines, hydrants et fourniture d'eau	156.343,05	3.656,95	—
5.000,—	—	5.000,—	Matériel de fêtes et décorations	2.409,05	2.590,95	—
15.000,—	—	15.000,—	Entretien des dépôts	7.145,65	7.854,35	—
2.506.097,25	8.360,15	2.514.457,40		2.209.723,45	312.017,30	7.283,35
20.000,—	—	20.000,—	Enlèvement des neiges	28.358,10	—	8.358,10
22.000,—	—	22.000,—	Loyer de la voirie, bd de St-Georges	22.000,—	—	—
15.000,—	2.760,—	17.760,—	Travaux neufs	6.148,45	11.611,55	—
2.563.097,25	11.120,15	2.574.217,40		2.266.230,—	323.628,85	15.641,45

Sommes dépensées en moins sur crédit 7 D.- 1 à 18 fr. 312.017,30

Sommes dépensées en plus » » » » 7.283,35

Economies réalisées » » » fr. 304.733,95

Budget total fr. 2.574.217,40

Somme dépensée » 2.266.230,—

Economies réalisées sur budget total fr. 307.987,40

L'économie est en réalité plus élevée de fr. 77.929,70 ce qui porte à fr. 385.917,10 le chiffre de l'économie totale.

La somme de fr. 77.929,70 a trait à des factures qui auraient dû figurer dans les comptes de 1934, comme il était indiqué dans le rapport administratif de 1934, page 72.

Du tableau financier, nous ne reprendrons que les rubriques appelant des observations particulières.

ACHAT DE MATÉRIAUX, TRANSPORTS, ACHAT ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL ET OUTILLAGE, FRAIS DIVERS :

La dislocation de la dépense s'établit comme suit :

Achat de matériaux pour l'entretien de routes	fr.	74.676,95
Transports et camionnages	»	510,—
Achat de matériel et d'outillage	»	4.465,—
Entretien de matériel et d'outillage	»	18.172,25
Indemnités pour voitures automobiles	»	4.983,60
Frais divers	»	7.190,95
		<hr/>
	fr.	109.998,75

AUTOMOBILES ET GARAGES

La dépense se répartit comme suit :

Achat de benzine	fr.	92.461,95
Achat d'huiles, graisse et pétrole	»	11.430,85
Entretien de machines et outillage mécanique	»	50.727,65
Bandages, pneumatiques et chambres à air	»	1.632,05
Assurances incendie, responsabilité civile casco	»	22.944,20
Frais divers pour entretien des garages, éclairage, combustibles, eau, etc.	»	1.728,05
		<hr/>
	fr.	180.924,75

En 1935, nos camions ont parcouru 555.578 kilomètres et ont consommé 287.140 litres de benzine et 6.082 kilos d'huile, suivant détails ci-dessous :

	kilomètres	benzine	huile
30 camions à ordures	472.464	232.570	4.580
6 camions à matériaux et 1 camionnette.	74.251	43.840	1.096
3 arroseuses	5.878	7.220	224
1 goudronneuse	614	670	40
1 aspirateur à boue (ancien camion à ma- tériaux N° 3)	2.146	2.620	131
1 balayeuse	225	220	11
		<hr/>	
Totaux	555.578	287.140	6.082

Les 4 tricars Motosacoche ont consommé 1740 litres de benzine et 80 kilos d'huile.

Ci-dessous, une statistique de la collecte et des transports des ordures en 1935 :

Ordures	m ³	125.490
Verres	»	19.170
Mâchefer	»	15.780
Marchés	»	5.118
Feuilles	»	1.560
Remblais	»	3.876
		<hr/>
Total	m ³	170.994

Outre ces transports d'ordures, les camions ont été occupés au ravitaillement des équipes de cylindrage, revêtements, à l'enlèvement des neiges, etc., etc.

CYLINDRAGE ET REVÊTEMENTS

Dépensé pour cylindrage	fr. 68.954,20
Dépensé pour revêtements	» 69.337,20
	<hr/>
	fr. 138.291,40

Cylindrage

La surface totale des travaux de cylindrage est de 16.176 m².

Revêtements

La surface totale des rues goudronnées ou bitumées est de 232.338 m², soit :

par l'entreprise privée	112.568 m ²
par nos cantonniers	119.770 »

Pendant l'année 1935, il a été employé tant pour le service d'entretien ordinaire des rues que pour les travaux de cylindrage et revêtement exécutés par l'entreprise privée et le Département :

goudron distillé	136.465 kg.
goudron bitumé	9.250 »
émulsion de goudron à froid	516.918 »

Le Département a utilisé :

macadam	1.180 m ³
gravier	162 »
chaille	587 »
matière d'agrégation	29 »
gravillon	2.334 »
terre	60 »
matériaux bitumés	738 »

ENTRETIEN ET ÉTABLISSEMENT DE TROTTOIRS ET REFUGES

Dislocation de la dépense :

Travaux d'entretien de trottoirs, gondoles et refuges	fr. 47.767,10
Travaux de construction de trottoirs neufs et refuges.	» 41.410,25
	<hr/>
	fr. 89.177,35

<i>Entretien :</i>	2.893 m ²	trottoirs en ciment ;
	46.608 m ²	trottoirs recouverts de bitume ;
	579 m.	bordures en granit ;
	347 m.	bordurettes ;
	1.356 m.	gondoles.
<i>Etablissement :</i>	1.780 m ²	trottoirs en ciment ;
	1.045 m ²	trottoirs en bitume ;
	866 m.	bordures en granit ;
	288 m.	bordurettes ;
	1.092 m.	gondoles.

ENTRETIEN DES DIGUES, PONTS, PORTS, PERRÉS, QUAIS ET PHARES

Quai de l'Ecole-de-Médecine, 2 panneaux de la barrière ayant été détériorés par des camions, ont été réparés.

Quai du Mont-Blanc, nous avons procédé au jointoyage de la balustrade en pierre et construit 2 passerelles pour petits bateaux.

Pont de la Coulouvrenière, la réfection de la chaussée en planelles de kramit a été effectuée sur une surface de 26 m².

Pont de l'île en aval, bras droit, 37,10 m. de bordure en granit ont été posées en surélévation.

Pont du Mont-Blanc, une surface de 560 m² de la chaussée a été réfectionnée en pavage bois avec émulsion bitumineuse.

CONSTRUCTION, RÉPARATION ET ENTRETIEN DES ÉGOUTS ET DES CANAUX

Dislocation de la dépense :

construction	fr.	20.612,40
réparation et entretien.	»	4.027,45
		<hr/>
		24.639,85

Travaux spéciaux en dehors de la réparation et de l'entretien ordinaire :

Avenue Weber, le branchement de l'ancien Nant au collecteur en tuyaux de 0,40 sur une longueur de 25 m. a nécessité en outre la construction d'une cheminée.

Place du Bourg-de-Four, construction d'un égout en tuyaux de 60/90 sur 83,85 m. de longueur, et de 2 cheminées.

Il a été en outre construit 42 sacs-gouffres nouveaux et réparé un certain nombre.

POTEAUX INDICATEURS, LIMITES ET SIGNALISATIONS, NOMS DES RUES ET NUMÉROS D'IMMEUBLES

Dislocation de la dépense :

Poteaux indicateurs	fr.	—
Limites et signalisations	»	9.931,90
Noms des rues et numéros d'immeubles	»	940,75
		<hr/>
	fr.	10.872,65

ENTRETIEN DES LATRINES ET URINOIRS, DES FONTAINES, HYDRANTES ET FOURNITURE D'EAU

Dislocation de la dépense :

Entretien des latrines et urinoirs	fr.	41.096,55
Entretien des fontaines et hydrantes	»	24.021,—
Fourniture d'eau	»	89.879,90
Eclairage et chauffage	»	1.345,60
		<hr/>
		156.343,05

L'entretien et le nettoyage des latrines et urinoirs de la Ville de Genève a été assuré par la maison Treuter-Naegelin, mais le contrat de cette maison n'a pas été renouvelé pour 1936 et désormais c'est au service de la Voirie qu'incomberont ces travaux d'entretien et de nettoyage.

ENLÈVEMENT DES NEIGES

Dislocation de la dépense :

Main d'œuvre supplémentaire et chômeurs	fr.	13.653,65
Camionnage	»	4.101,—
Frais divers	»	3.840,50
Matériaux	»	6.762,95
		<hr/>
	fr.	28.358,10

CRÉDITS SPÉCIAUX

Aménagement des abords de la gare de Cornavin (arrêtés du Conseil Municipal des 22 mars 1929 et 14 mars 1930).

Crédit voté	fr. 1.681.000,—
Recettes (encaissées directement par la Ville)	» 8.030,90

fr. 1.689.030,90

Dépensé à fin exercice 1935 :

par l'Etat	fr. 414.243,60	
par la Ville.	» 742.243,50	
Réserve pour travaux d'aménagement du terre- plein	» 47.500,—	
		» 1.203.987,10

Solde à fin exercice 1935 fr. 485.043,80

A la suite d'un concours ouvert pour l'aménagement du terre-plein de la place Cornavin (côté Notre-Dame), le projet de M. Barro, architecte, classé premier, a été mis en exécution et sera terminé au cours de 1936. Une somme de fr. 47.500,— sus-désignée a été réservée pour ces travaux.

Elargissement de la rue de la Servette (arrêté du Conseil Municipal du 15 avril 1932) :

Crédit voté	fr. 30.000,—
Dépensé à fin exercice 1935	» 14.842,—

Solde disponible. fr. 15.158,—

Travail non terminé. Compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale. fr. 706,50

Aménagement de la rue de la Canonnière et élargissement de la rue du Grand-Pré (arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932) :

Crédit voté	fr. 55.500,—
Recettes	» 5.500,—

fr. 61.000,—

Dépensé à fin exercice 1935 » 59.690,60

Solde disponible. fr. 1.309,40

Travail terminé. Compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale fr. 4.192,—

Voies d'accès au Palais de la S. D. N. (1^{re} étape) (arrêté du Conseil municipal du 28 juillet 1932) :

Crédit	fr. 1.073.000,—
Recettes	» 1.349,40

» 1.074.349,40

Dépense à fin 1935 :

a) par l'Etat	fr. 975.000,—
b) par la Ville de Genève (pour transfert des serres du Jardin Bo- tanique	» 128.533,55

fr. 1.103.533,55

A déduire :

acompte de l'Etat pour transfert des serres	fr. 64.000,—	
subvention chômage	» 4.128,15	68.128,15
		<hr/>
		fr. 1.035.405,40
		<hr/>
		fr. 38.944,—

Les travaux ont été poursuivis au cours de 1935, notamment au chemin Rigot, actuellement avenue de la Paix. En effet, l'enlèvement des serres nous a permis de continuer l'aménagement de cette partie de la route et nous espérons finir les travaux pendant l'année 1936.

Aménagement du quai Gustave-Ador sur l'emplacement libéré par la démolition du Garage de la Société Nautique (arrêté du Conseil municipal du 28 mars 1933) :

Crédit voté	fr. 125.000,—
Recettes	» 85,—
		<hr/>
		fr. 125.085,—
Dépensé à fin exercice 1935	» 36.179,25
		<hr/>
Solde disponible.	fr. 88.905,75

Le remblayage a été terminé ainsi que l'aménagement du quai, sauf en ce qui concerne les plantations et les pelouses que le Service des Promenades exécutera en 1936.

Subventions fédérale et cantonale.	fr. 4.738,—
------------------------------------	-----------	-------------

Correction des niveaux de la place Longemalle et égout rue Neuve-du-Molard (arrêté du Conseil municipal du 24 octobre 1933) :

Crédit voté	fr. 65.900,—
Dépensé à fin exercice 1935	» 44.603,—
		<hr/>
Solde disponible.	fr. 21.297,—

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Subventions fédérale et cantonale.	fr. 2.332,—
------------------------------------	-----------	-------------

Aménagement du quai Gustave-Ador entre le parc des Eaux-Vives et le Port-Noir (arrêté du Conseil municipal du 24 octobre 1933) :

Crédit voté	fr. 244.000,—
Recettes	» 61,—
		<hr/>
		fr. 244.061,—
Dépensé à fin exercice 1935	» 240.587,10
		<hr/>
Solde disponible.	fr. 3.473,90

Travail terminé, mais le compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale.	fr. 9.322,—
------------------------------------	-----------	-------------

Reconstruction de l'égout de la rue du Clos (arrêté du Conseil municipal du 24 octobre 1933) :

Crédit voté	fr. 25.000,—
Dépensé à fin exercice 1935	» 15.828,50
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 9.171,50

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Subventions fédérale et cantonale.	fr. 3.186,—
--	-------------

Construction d'un tronçon d'égout, à la route de Malagnou (arrêté du Conseil municipal du 24 octobre 1933) :

Crédit voté	fr. 9.100,—
-----------------------	-------------

Pas de dépenses en 1935.

Comme pour 1934, impossibilité d'entreprendre ce travail, pourtant désirable, par rapport à une dépendance située sur le tracé de ce tronçon d'égout.

Voies d'accès à la S. d. N. (2^{me} étape, avenue Mon Repos) (arrêtés du Conseil municipal des 24 octobre 1933, 6 juillet et 2 novembre 1934) :

Contribution de la Ville	fr. 728.667,—
Recettes	» 10,50
	<hr/>
Dépensé à fin 1935	fr. 728.677,50
a) par l'Etat	» 484.113,50
b) par la Ville de Genève (démolitions au Parc Mon Repos)	» 2.516,80
	<hr/>
Dépensé sur contribution de la Ville à fin 1935	fr. 486.630,30

Les travaux de l'avenue Mon Repos (actuellement avenue de France) ont été terminés entre le quai Wilson et l'avenue Blanc.

Dans la partie supérieure, nous avons pu terminer la chaussée entre la place des Nations et le chemin Madame.

Le tronçon intermédiaire qui comprend le pont sur les voies C.F.F. ne pourra être terminé qu'au cours de 1936.

Aménagement et élargissement de la rue Nouvelle reliant l'extrémité de la rue des Pâquis au quai Wilson (arrêté du Conseil municipal du 28 novembre 1933) :

Crédit voté	fr. 79.000,—
Dépensé à fin exercice 1935	» 29.709,70
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 49.290,30

Travail terminé, mais le compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale.	fr. 3.466,—
--	-------------

Aménagement des chaussées et trottoirs des avenues de l'Athénée prolongée, Contamines, Léon-Gaud et Gaspard-Vallette (arrêté du Conseil municipal du 27 mars 1934) :

Crédit voté	fr. 76.500,—
Recettes	» 137,—
	<hr/>
	fr. 76.637,—
Dépensé à fin exercice 1935	fr. 58.046,10
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 18.590,90

Les immeubles ayant été construits, nous avons pu procéder à l'établissement des trottoirs et terminer les travaux.

Subventions fédérale et cantonale. fr. 6.774,—

Transformation des voies de tramways et aménagement des chaussées entre les quartiers de Rive et des Tranchées (arrêté du Conseil municipal du 31 août 1934) :

Crédit voté	fr. 271.000,—
Recettes	» 25.029,25
	<hr/>
	fr. 296.029,25
Dépensé à fin exercice 1935	» 144.681,30
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 151.347,95

En 1935, nous avons attaqué une 2^{me} étape, soit la construction de la nouvelle station de Rive et l'aménagement de cet important carrefour, de même que la rue Pierre-Fatio selon les projets adoptés. Ces travaux seront terminés en 1936 ainsi que ceux concernant l'aménagement du grand refuge à la place des Eaux-Vives.

La mise en service du Genève-Veyrier sur les nouvelles voies de Florissant à Rive a permis d'aménager définitivement le boulevard des Tranchées et la rue Ferdinand-Hodler. Ces travaux seront terminés au cours de 1936.

Prolongement de l'égout à la route de Malagnou du chemin Rieu au chemin de la Boisserette (arrêté du Conseil municipal du 2 juillet 1935).

Crédit voté	fr. 26.000,—
Dépensé à fin exercice 1935	» 319,25
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 25.680,75

Les travaux ont été commencés en 1935, mais n'ont pu être terminés avant la fin de l'année par suite du très mauvais terrain rencontré.

Renforcement des palées du pont de l'Ile sur le bras gauche du Rhône (arrêté du Conseil municipal du 2 août 1935) :

Crédit voté	fr. 140.000,—
Dépensé à fin exercice 1935	fr. 41.716,05
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 98.283,95

Ces travaux ont été mis en chantier à la fin de l'été de 1935 et à fin décembre, toute la partie amont avait été terminée.

Ces travaux seront terminés au cours du premier semestre 1936.

Élargissement de l'avenue d'Aire sur la voie du chemin de fer (arrêté du Conseil municipal du 27 septembre 1935) :

Crédit voté	fr. 24.000,—
Dépensé à fin exercice 1935	» 750,—
	<hr/>
Solde disponible	fr. 23.250,—

Ces travaux d'élargissement ont commencé à fin décembre 1935 et seront terminés dans le premier semestre 1936.

Aménagement des rues de Malatrex et du Vuache prolongées (arrêté du Conseil municipal du 8 novembre 1935) :

Crédit voté	fr. 58.500,—
Dépensé à fin exercice 1935	» 12.016,—
Solde disponible.	fr. 46.484,—

Par suite des nouveaux immeubles construits le long de la rue de Malatrex, nous avons été obligés de commencer d'urgence la construction de l'égout. Après le terrassement des fouilles, nous pourrons exécuter la chaussée, ce qui sera fait au cours de 1936.

Elargissement de la route de Malagnou entre le chemin Rieu et le chemin de la Boisserette (arrêté du Conseil municipal du 3 décembre 1935) :

Crédit voté	fr. 60.000,—
Pas de dépenses en 1935.	

CHAPITRE XXI

ABATTOIR

Directeur : M. Ernest LANDRY

ABATAGE.

ETAT COMPARATIF DE L'ABATAGE EN 1934 ET 1935

	1934	1935	plus	moins
Bœufs et taureaux	1,364	1,125	—	239
Vaches et génisses	5,292	5,664	372	—
Chevaux	154	122	—	32
Porcs	15,486	17,069	1,583	—
Veaux	19,349	19,347	—	2
Moutons	10,182	9,505	—	677
Agneaux	3,891	3,551	—	340
Chèvres	38	9	—	29
Chevreaux	29	15	—	14
Totaux	55,785	56,407	1,955	1,333

En 1935, l'abatage est donc supérieur de 622 têtes à 1934 et assez égal (56,285) à 1933. Il faut remonter à 1930, notre plus forte année pour trouver une plus forte recette d'abatage et une plus forte recette totale. Pour l'ensemble des 42 plus grands abattoirs suisses, 1935 accuse une augmentation de 2,4% et fournit le total le plus élevé depuis (1927) qu'est dressée cette statistique.

Bétail étranger. — Du territoire des zones sont arrivés cette année : 85 taureaux, 85 bœufs, 573 vaches et 17 génisses ¹, 508 porcs et 1.515 veaux. Ceci, comparé au contingent accordé par la sentence arbitrale (Montreux), représente pour le gros bétail 76% et 50% pour les veaux et porcs. Il n'y eut qu'un seul mois, août, où le contingent mensuel fut atteint entièrement.

Tout ce bétail a été amené de la frontière à l'abattoir par le camion automobile loué à cet effet par l'Office vétérinaire fédéral.

¹ Ce n'est qu'à partir de décembre que les génisses furent admises et limitées à 17 par mois.

Par wagon, nous sont parvenus 454 moutons, soit 239 d'Italie et 215 de Hongrie. D'autre part, 1.256 moutons suisses soumis à des mesures de précaution spéciales ont été acheminés par la même voie, portant ainsi à 22 le nombre des wagons entrés à l'abattoir en 1935.

Inspection des viandes. — Dès le début de l'année, la taxe d'inspection des viandes foraines a été portée de 2 à 3 ct. par kilogramme par l'instance cantonale. Nous avons appliqué cette taxe et versé à l'Office vétérinaire cantonal, selon accord de décembre 1934, 1 ct. par kilogramme de viande inspectée par nous, soit, pour 609,298 kg., fr. 6.093,—.

En revanche, l'inspection sur pied, à l'arrivée à l'abattoir, du bétail de zone, faite au début par les soins de l'Office vétérinaire cantonal, est assurée par nous dès le mois de juillet. L'Etat nous rétrocède de ce fait 10% de la taxe d'inspection de ce bétail, soit de juillet à décembre 1935 fr. 684,50.

PERSONNEL.

Ouvriers temporaires. — Nous avons employé, de juin à septembre, 2 ouvriers temporaires, dont un est devenu régulier.

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES.

Par arrêté du 26 décembre 1934, le Conseil d'Etat a :

1° Approuvé la modification de l'art. 23 (abatage) de notre Règlement général. L'abatage mécanique devient obligatoire et le niquage est interdit pour toute espèce d'animal.

2° Relevé de 2 à 3 ct. par kilogramme la taxe cantonale d'inspection des viandes foraines. Nous avons appliqué ce tarif dès le 1^{er} janvier 1935.

Par arrêté du 4 décembre 1935, il a relevé de 21 à 30 jours l'âge avant lequel aucun veau de boucherie ne peut être déclaré propre à la consommation.

TRAVAUX.

Outre les travaux d'entretien courant, nous avons procédé aux travaux suivants :

Création d'une porte dans la barrière en tubes du parc de déchargement des pores.

Installation aux deux chaudières d'une circulation spéciale pour l'appareil détartreur.

Réparation aux toitures endommagées par l'ouragan de février (tuiles, manches d'aération et vitrerie).

Remise en état de l'appartement du garde général (création d'une chambre de bains).

Remise en état du bureau des gardes.

Création d'un vestiaire chauffé pour les ouvriers à l'ancien dépôt.

Réfection du portail de la rue du Midi (portail neuf et socle maçonnerie) et modification du trottoir au devant dudit.

Réfection du sol des loges d'abatage N^{os} 19/20 et 23/24 et modification de leur écoulement. Emploi du Lonsicar pour les loges 23/24.

Réfection du système de penderie des vêtements à la chambre chaude.

Réparation de la Tolédo N^o 4 (vif) et vérification de toutes les balances.

Remplacé 10 sous-compteurs électriques.

Levage et calage de la grande chaudière et réfection de sa maçonnerie interne (partie réfractaire).

Revision des toitures des 3 maisons d'habitation et peinture des parties métalliques.

Nettoyage et vérification du jeu des clapets de retenue aux deux conduites d'amenée d'eau.

Réfection d'une partie du canal d'évacuation des triperies (sur le quai).

Réfection de la conduite d'eau au local des tripiers du frigorifique.

Rectification du canal d'évier à l'appartement Meyer.

Remplacement de 4 boute-roues par des piquets de fer (mis plus en retrait).

CHAPITRE XXII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : M. Frédéric GARDY

COMMISSION. — M. le professeur G. TIERCY, nommé doyen de la Faculté des sciences, a pris rang à ce titre dans la Commission.

Dépenses pour acquisitions et reliures ¹

Il a été dépensé pour acquisitions et reliures :

I. Imprimés :			
a) Ouvrages neufs	fr.	8.390,55	
b) Ouvrages d'occasion	»	757,75	
c) Suites	»	7.351,50	
d) Périodiques	»	18.529,90	fr. 35.029,70
<hr/>			
II. Manuscrits	»		222,95
III. Estampes	»		242,70
<hr/>			
			35.495,35
IV. Reliures	»		17.303,10
<hr/>			
	Total		fr. 52.798,45

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :			
a) Intérêts du Fonds Brunswick	fr.	10.115,—	
b) Allocation de la Ville	»	32.455,—	
c) Taxe universitaire (Versement de l'Etat)	»	4.000,—	» 46.570,—
II. Ressources extra-budgétaires :			
d) Intérêts du Fonds Disdier	»	1.067,05	
e) Allocation de la Société médicale	»	1.000,—	
f) Intérêts du Fonds Moynier	»	1.007,30	
g) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »	»	3.154,10	
<hr/>			
	Total		fr. 52.798,45

A cette somme s'ajoutent les achats effectués :

a) Par le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque	fr.	1.930,—
b) Par la Faculté de médecine	»	4.044,55

Département des imprimés

ACCROISSEMENT.

	Volumes	Brochures	(incl. brevets)	Thèses et pièces acad.
Dons	2.768	9.015	(7.540)	12.278
Achats	3.158	753	—	—
Remis par huit sociétés (suivant convention)	1.204	22	—	—
<hr/>				
Totaux	7.130	9.790	(7.540)	12.278

¹ A partir de cette année, les crédits pour les acquisitions et ceux pour la reliure, précédemment distincts ont été réunis en un seul poste.

CATALOGUE. — Ont été catalogués : 3.600 ouvrages nouveaux, 1.175 volumes et fascicules de suites, 1.100 brochures et 1.664 thèses d'Universités suisses et étrangères.

En outre, 231 volumes de la bibliothèque de la Grange ont été catalogués.

2.274 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 12.534 fiches et le méthodique de 17.000.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 12 au 31 août et la Salle Naville du 29 juillet au 31 août.

Salle de lecture. — En 285 jours, 31.587 volumes ont été communiqués à 1.319 personnes (dont 262 étudiants). Ces chiffres comprennent :

1° Service de la journée : 285 jours, 22.083 demandes d'ouvrages et 30.738 volumes communiqués. Moyenne par jour : 80 demandes et 108 volumes.

2° Service du soir (20 à 22 h.) : 118 séances, 1.303 lecteurs, 849 volumes communiqués. Moyenne par séance : 11 lecteurs et 6 volumes.

Il a été délivré 546 nouvelles cartes d'entrée.

Salle Ernest Naville. — 273 jours, 6.339 consultations par 341 personnes différentes, 4.735 volumes et documents communiqués¹.

Salle Gustave Moynier. — 285 jours, 6.305 consultations (dont 3.313 par des étudiants). Moyenne par jour : 22 lecteurs (dont 12 étudiants). A titre d'essai, l'ouverture de la salle Moynier a été fixée à 10 h. au lieu de 9 h. à partir du mois de septembre.

PRÊTS ET EMPRUNTS A L'EXTÉRIEUR. — 24.763 volumes ont été prêtés à domicile, à Genève, à 2.112 personnes (dont 696 étudiants).

1.317 volumes ont été prêtés à 32 bibliothèques et institutions suisses et 23 volumes à 11 bibliothèques de l'étranger.

La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 654 volumes de 34 bibliothèques genevoises, 890 volumes de 35 bibliothèques et institutions suisses d'autres cantons, et 64 volumes de 15 bibliothèques de l'étranger.

Voici quelques chiffres comparatifs du prêt à domicile² :

Année	Nombre des emprunteurs	Nombre des volumes prêtés
1905	237	2.104
1910	400	4.204
1915	529	5.732
1920	1.110	10.380
1925	1.355	15.464
1930	1.630	17.703
1935	2.112	24.763

Pour le service du prêt interurbain, la Bibliothèque a reçu 1.744 cartes de demandes d'autres bibliothèques suisses, dont elle a fait suivre 954 ; elle en a adressé de son côté 748.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 1^{er} au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 22 lecteurs par jour et a prêté à domicile 1.522 volumes.

DONATEURS. — 313 particuliers ont donné 1.126 volumes et 562 brochures et pièces diverses.

484 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 1.642 volumes, 8.453 brochures et pièces diverses (dont 7.540 brevets), et 12.278 thèses et pièces académiques.

¹ Ces chiffres comprennent aussi la consultation des manuscrits, des imprimés de la Réserve et des Archives J.-J. Rousseau.

² Le prêt à domicile n'a été régulièrement institué qu'en 1901.

PRINCIPAUX DONN. — La Bibliothèque a reçu entre autres les dons suivants :

De M^{me} P. AMEY, un exemplaire de la *Vie de Rancé* de Chateaubriand, avec envoi d'auteur autographe.

De M. le prof. Dr Albert JENTZER, 173 volumes et 27 brochures (médecine et divers).

De M. le prof. Adolf KELLER, 138 vol. et 19 broch. (théologie).

Des héritiers de M^{lle} MARTIN-ACHARD, 272 vol. (littérature anglaise, etc.), provenant de la bibliothèque de Jean-Alexandre MARTIN-LUCADOU (1778-1853) et de celle d'Alexandre-Jules MARTIN-ACHARD (1822-1887).

Du COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, 198 vol. et 26 broch. (périodiques).

De la FACULTÉ DE MÉDECINE, 101 volumes.

De la RÉDACTION du *Journal de Genève*, 107 vol. et 88 broch.

De L'UNIVERSITÉ, 183 volumes, 104 broch. et 12.278 thèses et pièces académiques.

Le COMITÉ DE LA SALLE HARVEY a mis à la disposition de la Bibliothèque la somme de fr. 1.500,— pour achat d'ouvrages concernant l'Angleterre et les relations anglo-genevoises.

Enfin, grâce au FONDS AUXILIAIRE, la Bibliothèque a pu acquérir la bibliothèque de l'Institut d'études slaves (991 vol. et 620 brochures) et s'est enrichie en outre de plusieurs imprimés rares, parmi lesquels :

Un incunable genevois, le *Confessionale* de St. Antonin (1389-1459), archevêque de Florence. Ce traité sur la Confession a eu de nombreuses éditions ; celle de Genève a été imprimée par Louis Cruse vers 1480.

Les Règles et ordonnances publiées par le pape Léon X au début de son pontificat (mars 1513) sous le titre : *Regulae : ordinationes et constitutiones Cancellarie Leonis pape*, imprimées à Genève en caractères gothiques par J. Vivian. C'est le seul exemplaire connu de cette édition.

Six pièces en latin, imprimées à Genève avec les caractères gothiques employés par les imprimeurs Cruse, Belot et Kœln : lettres d'indulgence en faveur de ceux qui contribueront à la reconstruction de l'église et du couvent de Pont-de-Beauvoisin, près de Chambéry (1504), en faveur d'un donateur de la fabrique de l'église de Saint-Pierre à Rome (1509 et 1515), en faveur de la croisade contre les Turcs (1531) ; bulle du pape Clément VII relative au même objet (1532) ; jugement rendu par trois chanoines de Saint-Pierre de Genève (1522). Ces pièces sont ornées de bois représentant les armes du pape, les saints Pierre et Paul, etc.

Dix chansons de l'Escalade, imprimées au XVII^e siècle, divers documents genevois des XVIII^e et XIX^e siècles, quelques opuscules de Rod. Töpffer en éditions originales avec envoi d'auteur autographe.

Tous ces imprimés, sauf le premier, proviennent de la bibliothèque Th. Dufour.

Département des manuscrits et des estampes

A. MANUSCRITS

CONSULTATION. — En 285 jours, il y a eu 476 consultations par 115 personnes différentes et 608 volumes et documents communiqués.

27 manuscrits ont été prêtés à 6 bibliothèques ou archives suisses et à 3 bibliothèques ou archives étrangères. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 23 manuscrits de bibliothèques ou archives suisses et étrangères.

Archives J.-J. Rousseau. — 25 consultations par 12 personnes différentes, 219 volumes et documents communiqués.

CLASSEMENT. — Les travaux de classement, de cataloguement et d'unification des fichiers ont été continués. Le catalogue des manuscrits de J.-J. Rousseau a été entrepris.

DONS. — 10 personnes et 2 institutions ont donné 71 documents (volumes, lettres, etc.).

ACHATS. — 12 documents (volumes, lettres, etc.).

PRINCIPAUX DONN, DÉPÔTS ET ACHATS. — *Dons* : De M^{me} P. AMEY et de son fils, 18 lettres autogr. de M^{me} de Chateaubriand à M^{lle} Henriette Amey (1831-1845) ; 9 billets de Bonstetten à la même.

De M. L. MOGEON (Lausanne), notes sténographiques de Paul Moriaud.

De M^{mes} Ch. ODIER et Pierre DEVOLUY (Paris), notes sur la littérature provençale, rédigées par Jules Ronjat.

Dépôt : De M. Maurice CHAUVET, documents relatifs à Abraham Joly (1748-1812) et à sa famille et divers.

Achats : « Affaires politiques genevoises » (1766-1768) ; 1 vol.

Trois lettres de Jean-Etienne Liotard, quatre du général Dufour, etc.

Un exemplaire de l'*Escalade de 1602, ballade historique*, par H.-Fréd. Amiel (2^e édit. 1876), avec corrections et additions manuscrites de l'auteur.

B. PORTRAITS, ESTAMPES, etc.

CONSULTATION. — 59 personnes différentes.

La Salle Lullin a été visitée par 1.194 personnes et le Musée J.-J. Rousseau par 382.

DONS. — 17 personnes et 3 institutions ont donné 1 recueil et 53 pièces.

ACHATS. — 35 pièces.

PRINCIPAUX DONS ET ACHATS. — *Dons* : De M^{me} P. AMEY, une silhouette de Chateaubriand.

De M. Etienne JOUKOWSKY, un buste en plâtre du général Jomini, par Raphaël Lugeon.

Achats : Une carte manuscrite du commencement du XVII^e siècle, représentant le « Lac de Genève et tout le païs circonvoisin » (1 m. × 1 m. 60).

« Montée de M. de Saussure sur la cime du Mont-Blanc », gravure à l'aquatinte par Volz.

Portrait d'Alexandre Calame, dessiné par Guglielmo Rubio ; portraits gravés de Necker ; anciens plans gravés de Genève, etc.

Divers

BUDGET. — Plusieurs postes du budget ont subi de sensibles réductions. Ce sont les crédits pour les acquisitions et la reliure qui ont été le plus fortement atteints. Réunis à partir de cette année sous une seule rubrique, ils avaient été ramenés à fr. 46.500,— (au lieu de fr. 58.000,— en 1934), par suite de la suppression totale de l'allocation de l'Etat et de la diminution des revenus du Fonds Brunswick.

CONSULTATION ET PRÊT. — Il a été distribué dans les salles de travail 36.000 volumes (28.000 en 1934) et prêté à l'extérieur 24.700 volumes (22.700 en 1935).

BÂTIMENT. — Après de longues études et l'établissement de plusieurs projets successifs, qui durent être abandonnés à cause de leur coût trop élevé, l'Etat, la Ville et la Société Académique ont accepté d'un commun accord de nouveaux plans élaborés par MM. Peyrot et Bourrit, architectes, qui prévoient l'installation de magasins de livres dans la partie inférieure de l'annexe et dans le sous-sol de l'aile sud du bâtiment de la Bibliothèque, et l'aménagement à l'usage de l'Université de trois étages de l'aile sud et d'une partie du rez-de-chaussée de l'aile nord.

Une convention a été signée en décembre entre les trois parties.

La Société Académique, qui avait fait les frais des études préliminaires, prend à sa charge la dépense totale, devisée à fr. 280.000,—.

Cette solution, sans être aussi favorable à certains égards que les projets précédents, augmentera sensiblement la capacité d'accroissement de la Bibliothèque, tout en facilitant la concentration des collections et des services, et permettra à plusieurs Facultés de se développer et de profiter plus commodément des ressources de la Bibliothèque.

Le geste généreux de la Société Académique est intervenu à point pour permettre à la Bibliothèque de sortir d'une situation qui empirait chaque jour.

EXPOSITIONS. — Les expositions temporaires suivantes ont eu lieu à la Salle Lullin :

En février, lettres de Napoléon I^{er}.

En mars, documents relatifs à Victor Hugo à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, avec le concours obligeant de la Société d'instruction mutuelle et de plusieurs particuliers, qui ont aimablement prêté des pièces de leurs collections.

En juin et juillet, documents relatifs aux origines de la Réforme à Genève, à l'occasion du jubilé de 1535, provenant en partie du Musée historique de la Réformation, des Archives d'Etat et de la Compagnie des Pasteurs.

Exposition commémorative du 2^e millénaire d'Horace, à l'occasion de la réunion de la Société d'études latines, avec l'obligeante collaboration de M. le prof. André Oltramare ; les bibliothèques de la Ville de Berne, d'Einsiedeln et de St. Gall (Vadiana) avaient bien voulu prêter des manuscrits et imprimés précieux.

En septembre, documents relatifs à Chateaubriand et à ses séjours à Genève, à l'occasion de l'inauguration de son buste et de la réunion de la Société Chateaubriand de Paris ; les documents exposés provenaient en partie des Archives d'Etat, des collections de M^{me} P. Amey, de M. Jean Lullin, de M^{me} Ch. Sarasin, qui les avaient obligeamment prêtés.

En novembre et décembre, guides et livres de poste anciens.

En outre, la Bibliothèque a participé par le prêt de documents à l'exposition consacrée à Calvin et à la Réforme française, à la Bibliothèque nationale, à Paris ; à l'exposition d'histoire horticole au Musée Franz Hals, à Harlem ; à l'exposition commémorative de l'Escalade organisée par le Musée d'Art et d'Histoire.

PUBLICATIONS. — Dans la revue *Genava*, t. XIII, p. 356-363, M. Aug. Bouvier, bibliothécaire, a publié la suite du *Catalogue de la collection de portraits, bustes, miniatures et médaillons de la Bibliothèque de Genève* (N^o 141-211).

CHAPITRE XXIII

BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE

(rue des Alpes ; place de la Madeleine ; Plainpalais ; Servette ; Crêts du Petit-Saconnex)

Conservateur : M. E. DUJARDIN.

1) Bibliothèques

Commission. — Le Conseil administratif a appelé à faire partie de la commission, pour la durée de la législature actuelle, soit jusqu'en mai 1939 :

MM. Ernest KELLER, Léon MARTIN et Emile MÉTRAUX, conseillers municipaux ;
MM. Rinaldo BORSA, Auguste BOUVIER, Emile CHATELAN, Edouard COMBE, Henri DELARUE, Emmanuel DUVILLARD, Valentin GRANDJEAN et François TINGUELY.

Prêts à domicile. — Le nombre des volumes sortis a été en augmentant. Il s'est élevé à 239.896 (au lieu de 220.620 en 1934) et se répartit ainsi :

Alpes	47.930
Madeleine	73.967
Plainpalais	62.227
Servette	46.942
Crêts du Petit-Saconnex	8.830

Les romans représentent environ le 82 % des volumes sortis, aux Alpes, à la Servette et aux Crêts du Petit-Saconnex ; le 74 % à la Madeleine et à Plainpalais.

Les biographies et l'histoire représentent environ le 3,5 % dans chacune des cinq bibliothèques.

Cependant, il convient de le noter, les proportions ci-dessus indiquées dans les différents pourcentages n'expriment pas rigoureusement le goût des lecteurs ; car ceux-ci apprécient toujours davantage les livres de documentation, de vulgarisation et de culture générale, quand ils sont récents et attrayants.

Mais, tout en tenant compte, sur ce point, des désirs du public, il a fallu limiter sensiblement les achats de livres de ces dernières catégories, parce que ce sont, malgré tout, les romans qu'on demande le plus, et que, depuis 1935, une forte réduction a été effectuée dans le budget des acquisitions et des reliures.

Acquisitions. — Les dépenses pour acquisitions se répartissent ainsi :

735 livres neufs	fr. 2.345,80
517 livres d'occasion	» 615,50
revues et journaux	» 1.756,60
	<hr/>
Dépense totale	fr. 4.717,90

Les journaux sont à la disposition du public dans les salles de lecture de la rue des Alpes et de la rue de Carouge ; les revues sont en lecture dans ces mêmes salles et, en outre, remises en prêt dans les 5 Circulantes.

D'autre part, 37 donateurs ont offert 267 volumes. La majeure partie de ces livres n'ont qu'une valeur commerciale minime ; mais ils n'en constituent pas moins une marque d'intérêt de la part des donateurs.

Inscriptions. — Bien que les personnes domiciliées en dehors des communes fusionnées soient tenues de payer une finance d'inscription de fr. 4,— la première année et de fr. 2,— chaque année suivante, 1881 nouveaux lecteurs se sont fait inscrire pendant l'année 1935 et se répartissent ainsi :

	Genevois	Confédérés	Etrangers
Alpes	146	140	6
Madeleine	317	217	14
Plainpalais	292	286	10
Servette	183	195	9
Crêts du Petit-Saconnex	46	20	0
	<hr/>		
	984	858	39

Après déduction de 488 radiations, pour cause de décès, et surtout pour cause de départs, le nombre des lecteurs inscrits et fréquentant régulièrement les Circulantes s'élevait, au 31 décembre, à 8.536, ainsi répartis :

	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Alpes	1.087	701	52	1.840
Madeleine	1.749	825	60	2.634
Plainpalais	1.186	972	68	2.226
Servette	738	636	36	1.410
Crêts du Petit-Saconnex	357	69	0	426
	<hr/>			
Total	5.117	3.203	216	8.536

Libre accès au rayon. — Ce système, adopté à Plainpalais et à la Servette, en 1933, lors de la réorganisation de ces bibliothèques, sera pratiqué également à la Madeleine, aussitôt que seront terminés les travaux préparatoires nécessaires à son application.

2) Salles de lecture

a) RUE DES ALPES.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré, cette année, 99 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers et munis de la carte d'identité, soit :

81 Suisses, dont : 27 Genevois,
29 Confédérés romands,
25 Confédérés allemands et tessinois,
18 Etrangers, dont : 4 Allemands, 3 Français, 6 Italiens, 2 Russes, 3 de nationalités diverses.

Fréquentation. — Le nombre des entrées, qui augmente constamment chaque année, s'est élevé à 62.741, au lieu de 61.292 l'année dernière. La moyenne a été d'environ 211 par jour. *

b) RUE DE CAROUGE.

Remis en état en 1933, le local de Plainpalais sert à la fois pour la bibliothèque et pour la salle de lecture ; celle-ci continue d'être toujours plus fréquentée ; on y a enregistré 32 inscriptions nouvelles, soit : 4 Genevois, 10 Suisses romands, 7 Suisses allemands, 3 Tessinois et 8 étrangers.

Le nombre des entrées s'est élevé à : 16.821, au lieu de 15.284 l'année dernière, ce qui donne une moyenne de 56 par jour.

CHAPITRE XXIV

BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Directrice : M^{lle} Hélène RIVIER

Commission. — La commission de la bibliothèque a été renouvelée comme suit : MM. Eugène Bouvier, Gabriel Bovy, Ch.-Elie Ducommun et Emile Métraux, conseillers municipaux, Auguste Bouvier et Henri Delarue, bibliothécaires à la Bibliothèque publique et universitaire, T.-P. Sevensma, directeur de la Bibliothèque de la S. d. N., André Oltramare, professeur, Edouard Chapuisat, D^r N. Guerdjikoff, Edouard Magnat, Rinaldo Borsa, Albert Rudhardt.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1935, le stock général de livres a passé de 7.670 à 9.030 volumes ; dans ce chiffre ne sont pas inclus les 1.280 volumes de la Section des Jeunes.

Donateurs. — 23 personnes ont donné 98 volumes.

Dépenses pour acquisitions. — Il a été dépensé un total de fr. 7.967,85 pour l'achat de 1.488 volumes et de fr. 1.390,90 pour les périodiques et journaux quotidiens.

Frais supplémentaires de reliure. — Le nombre moyen de 9,5 prêts par volume, qui dépasse de beaucoup la norme de nos bibliothèques suisses, a eu pour conséquence des dépenses supplémentaires de reliure. Pour arriver à maintenir les livres en bon état malgré le nombre croissant des lecteurs, nous nous sommes vus dans l'obligation de retirer de la circulation plusieurs centaines de volumes pour être réparés ou reliés à neuf ; ces frais ont atteint le chiffre de fr. 2.260,—, somme qui a été prise en partie sur le budget de la reliure, et en partie sur celui des acquisitions.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1935, nous avons 6.844 lecteurs inscrits pour le prêt des livres à domicile. Ce chiffre se décompose comme suit :

Inscriptions au 31 décembre 1934	5.355 lecteurs
Nouvelles inscriptions durant 1935	1.489 »

Prêts. — En 298 jours ouvrables, il a été prêté un total de 95.193 volumes (contre 78.320 en 1934). Ce chiffre comprend 14.785 volumes de la Section des Jeunes. Pour les adultes, il y a une moyenne de 270 volumes par jour, alors qu'en 1934, elle était de 229.

Ce qui a été lu :	1934	1935	%
0. Généralités	591 volumes	693 volumes	0,8 %
1. Philosophie	1.358 »	1.511 »	1,9 %
2. Religion	869 »	986 »	1,2 %
3. Sciences sociales	1.930 »	2.343 »	2,9 %
4. Philologie	660 »	799 »	1 %
5-6. Sciences pures et appli- quées	8.789 »	9.360 »	11,8 %
• 7. Beaux-arts et arts ré- créatifs	4.290 »	5.336 »	6,7 %
8. Littérature (romans non compris)	5.399 »	6.347 »	7,9 %
9. Histoire	3.403 »	4.598 »	5,7 %
9I. Géographie et voyages.	7.562 »	8.713 »	10,8 %
B. Biographies	7.695 »	9.022 »	11,2 %
R. Romans	26.247 »	30.700 »	38,1 %

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

Emprunteurs. — A fin 1935, nous avons 952 enfants inscrits pour le prêt des livres à domicile, ce qui représente 287 nouvelles inscriptions pour l'année 1935. Nous avons en outre 60 enfants qui, ayant l'âge de 16 ans, ont passé dans la bibliothèque des adultes.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1935, le stock de livres a passé de 1.050 à 1.280 volumes.

Prêts. — Durant l'année 1935, soit en 50 jeudis, nous avons prêté un total de 14.785 volumes (contre 9.527 en 1934), ce qui représente une moyenne de 295 volumes par jeudi.

Ce qui a été lu :	1934	1935	%
Vulgarisation	1.806 volumes	2.384 volumes	17 %
Histoire et voyages	1.020 »	1.473 »	7,7 %
Biographies	482 »	762 »	5,8 %
Contes et légendes	1.174 »	2.282 »	15,5 %
Romans	5.045 »	7.894 »	54 %

Société des amis de la bibliothèque. — Comme par le passé cette Société a pris à sa charge l'abonnement de plusieurs revues.

CHAPITRE XXV

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. D^r Pierre REVILLIOD

Commission. — La commission a été renouvelée comme suit : MM. M. NOUL, conseiller administratif délégué ; D^r E. ANDRÉ, professeur ; D^r G. AUDÉOUD ; D^r L.-W. COLLET, professeur ; D^r E. GUYÉNOT, professeur ; D^r M. GYSIN, professeur ; D^r H. LAGOTALA, professeur ; D^r R. de LESSERT ; D^r Arnold PICTET ; M. REHFOUS ; D^r Isaac REVERDIN ; J. SIMONET.

Collaborateurs ; Visites et séjours d'études. — MM. J. SIMONET et Ch. LACREUZE ont apporté à M. J. CARL un concours précieux, principalement dans la confection de nouvelles collections entomologiques régionales.

La contribution des Services industriels a de nouveau permis à M. J. BUFFLE de poursuivre les recherches de laboratoire en collaboration avec M. E. JOUKOWSKY, ainsi qu'à M. R. GALOPIN, de seconder ce dernier dans l'organisation de la collection minéralogique.

M. R. CONSTANTIN a copié environ 4.000 fiches de bibliothèque pour le fichier par matières en préparation. Nous remercions ces dévoués collaborateurs de leur travail zélé et consciencieux.

C'est avec un vif regret que nous avons appris le décès de MM. L. RIGOT et Ch. GAY qui, depuis plusieurs années, comptaient parmi nos collaborateurs bénévoles les plus fidèles. Nous leur sommes redevables d'une importante contribution à l'établissement du fichier des Oiseaux et de la bibliothèque et de la réorganisation de la collection ornithologique d'étude. Nous leur conserverons un souvenir tout empreint de gratitude. Nous associons à ce témoignage de reconnaissance feu M. Alphonse VAUCHER, qui vint aussi travailler au Muséum quelques mois avant son décès.

M. le D^r J. DE BEAUMONT, assistant de zoologie à l'Université de Lausanne, a bien voulu consacrer plusieurs semaines de ses vacances à l'étude du genre *Osmia* et de quelques genres voisins de notre collection d'Hyménoptères. Nous lui en exprimons ici nos sincères remerciements.

Nous remercions aussi M. B. MOREL et M^{lle} J. MORIN de l'aide qu'ils veulent bien nous apporter dans la préparation des squelettes pour la collection ostéologique d'étude ainsi que M. le D^r H. ESBEN-PETERSEN qui a étudié et déterminé un lot de Neuroptères du Congo.

M. le prof. D^r C.-L. KAMP de l'Université de Berkeley (Californie) et M. le D^r R. SIEBER de l'Institut de Palaeobiologie de Vienne (Autriche) sont venus travailler dans les collections de paléontologie des Vertébrés.

MM. le prof. D^r SHISAN C. CHEN de l'Université de Peiping (Chine), le D^r P.-V. ISAAC de l'Institut impérial d'Agriculture de Pusa (Indes), le D^r F. SANTSCHI de Kairouan (Tunisie), le D^r A. MOTSCHI du Caire (Egypte), M^{lle} B. DUVAL de San Remo ont fait des recherches dans nos collections entomologiques. M. le D^r A. MONARD de La Chaux-de-Fonds, a fait un séjour d'études et poursuivi ses recherches bibliographiques sur les Mammifères d'Angola.

Les Entomologistes genevois ont fréquemment utilisé la collection générale et la collection régionale d'entomologie. La collection ostéologique est souvent consultée par les Préhistoriens et Géologues de notre ville s'intéressant à la faune du quaternaire.

Dons. — La SOCIÉTÉ AUXILIAIRE a fait don au Muséum d'un très bel exemplaire taillé de chrysolite de couleur verte (Olivine), ainsi que d'un spécimen de ce minéral à l'état brut, tous deux provenant de l'île de Zeberghet (Mer Rouge). Ces deux cristaux font le début d'une collection de pierres précieuses typiques et de valeur qui pourraient former une vitrine fort instructive et digne d'une ville de bijouterie comme Genève. La Société auxiliaire a encore donné une Otarie, une série de Reptiles préparés à la paraffine et des peaux de Guillemots et de Mouettes tridactyles destinées au groupe des Oiseaux du nord en préparation.

Des dons nous sont parvenus de 74 personnes et Institutions, parmi lesquels nous citerons une série d'Oiseaux du pays naturalisés de M. E. GALOPIN, des Insectes provenant du voyage en Australie et dans l'Archipel malais de M. le prof. Ed. HANDSCHIN, des Mammifères rapportés par M. le D^r A. MONARD, d'Angola.

Prêts. — La collection de prêts est toujours utilisée par des instituteurs d'écoles publiques et privées et par des élèves des écoles d'art. Des séries ou des spécimens divers des collections entomologiques ont été envoyés à l'examen à divers Musées d'Europe et d'Amérique.

Le nombre de prêts s'est élevé à 110 dont 86 à Genève et 24 en Suisse et à l'étranger.

Cours, Expositions. — Il a été donné en 1935, le samedi à 17 heures, 12 cours qui ont été suivis par 506 auditeurs. Il a été installé comme par le passé des aquariums et terrariums renfermant des Amphibiens, Reptiles et Insectes aquatiques de notre contrée.

Nous désirons remercier le D^r F. DESHUSSES qui a bien voulu collaborer à notre série de cours et nous exprimons à cette place les profonds regrets que nous a causés le décès de M. le prof.

M. BOUBIER, qui a deux reprises nous avait aussi aimablement offert son concours en donnant des leçons fort appréciées par un nombreux public sur les migrations et sur les nids des Oiseaux.

Publications. — Le Tome 42 (1935) de la *Revue suisse de Zoologie* compte 738 pages, 7 planches et 269 figures. M. J. CARL a publié dans ce volume un travail sur les Polydesmides (Diplopodes) rapportés de la 3^e expédition à l'Everest.

M. J. FAVRE a publié un important mémoire sur les Mollusques récents et quaternaires du Petit-Lac, intitulé : *Histoire malacologique du Lac de Genève*, 2^e partie des *Etudes sur la partie occidentale du Lac de Genève*, paru dans Mémoires Soc. phys. et hist. nat. de Genève. Vol. 41, fasc. 3, 1935.

M. E. JOUKOWSKY a fait paraître une note : *Sur la présence, dans le glacio-lacustre genevois, d'organismes considérés jusqu'ici comme marins (Coccolithes et Actiniscus)* C.R. Soc. phys. nat. Genève, Vol. 52, n^o 3, p. 261.

Les résultats d'une étude sur un lot d'ossements de petits Mammifères par M. P. REVILLIOD et de Mollusques par M. J. FAVRE, provenant d'un gisement paléolithique, ont été consignés dans une note de M. A. JAYET : *Un abri sous-roche à micro-faune paléolithique près de Sergy (Départ. de l'Ain)*. C.R. Soc. phys. nat., Genève, Vol. 52, n^o 3, p. 265.

Bâtiments. — Une vitrine destinée à recevoir un groupe d'Oiseaux du nord (Rookerie) a été construite et placée à gauche de l'entrée de la grande salle du 1^{er} étage. Une vitrine de la salle d'anatomie a été transformée et recevra la série des Chevaux et Rhinocéros fossiles.

Travaux de préparation et divers. — Une série d'Oiseaux ont été naturalisés dont en particulier un Nandou et un Marabout. Un Jaguar a été naturalisé, divers cadavres mis en peau dont une Otarie. Une vingtaine de peaux d'Oiseaux du nord ont été préparées et dégraissées en vue de leur naturalisation pour le groupe projeté. M. RIVAROL a en outre procédé à la macération et au blanchiment d'un certain nombre de squelettes dont un de *Dauphin* et un de *Rhinocéros bicolore*. Divers montages de spécimens ostéologiques ont encore été exécutés.

Un aquarium d'eau de mer a été installé dans le hall du Muséum par les soins de MM. J.-G. BAER et G. MERMOD. Ces deux messieurs ont aussi consacré un certain nombre d'heures à la confection de films Leica pour les conférences.

Vertébrés, Anatomie comparée. — D'importants remaniements ont été effectués avec l'aide de MM. MERMOD, BAER et MOSSAZ parmi les collections scientifiques rangées dans les caves. Les collections ostéologiques ont toutes été groupées dans la cave sud, celles d'herpétologie et de Mammifères conservés à l'alcool dans la cave nord.

L'étude des ossements du palafitte de St. Aubin a été poursuivie, ainsi que celle des séries de Mammifères de Suisse.

Une vitrine d'exposition a été consacrée au groupe des Primates fossiles et à l'Homme fossile. Une grande série de moulages de crânes du Pithécantrope, du Sinanthrope, des principaux spécimens de l'homme de Néanderthal, des Hommes aurignaciens et néolithiques sont exposés accompagnés de types d'outillage des diverses époques, de représentants de la faune et de tableaux, explication et dessins divers.

Les vitrines d'anatomie comparée concernant le système circulatoire ont été terminées par les soins de M. J.-G. BAER qui a fait diverses préparations pour compléter les vitrines du système nerveux et composer une vitrine pour les organes des sens.

Les séries un peu dispersées relatives à l'embryologie ont été réunies dans une armoire de la salle d'anatomie comparée.

Invertébrés (sauf arthropodes). — M. J.-G. BAER a continué la détermination et la revision des vers parasites et préparé des matériaux pour l'établissement d'une vitrine.

M. G. MERMOD a procédé à la détermination et à l'intercalation des Cônes des collections MORICAND et de LUC. Il a entrepris la révision des *Pomatias* de la collection BOURGUIGNAT et procédé à l'intercalation des séries reçues de MM. FIEBIGER de Berlin. M. ROMIEUX de Genève, A. MONARD de La Chaux-de-Fonds. Parmi les collections provenant du Katanga et de l'Angola, se trouvaient de nouvelles espèces et quelques co-types.

Des Mollusques ont été déterminés pour MM. le prof. JOYEUX à Marseille et le Dr DELACHAUX à Neuchâtel. De nombreux renseignements ont été fournis à MM. PALLARY à Oran, KLEMM à Vienne, PRIESTER à Amsterdam.

M. MERMOD a remis en état une partie des vitrines de Madrépores et procédé au classement d'un grand nombre de fiches dans le nouveau fichier par matières de la bibliothèque. Il a commencé la mise sur fiches de la liste de la collection Lamarck.

Arthropodes. — Le travail de fusion et de revision de la collection générale de Lépidoptères par M. J. CARL s'est étendu cette année aux Agaristidés et aux Nyctimérinés. Les Lymantriidés qui étaient en dépôt ont été déterminés. La collection des Hyménoptères s'est beaucoup augmentée car les Tenthredinidés déterminés par M. R. BENSON du British Museum ont pu être intercalés, soit 103 espèces dont 98 nouvelles pour notre collection. Il en est de même de 50 espèces récoltées en Suisse par MM. J. DE BEAUMONT et J. SIMONET et 173 exemplaires de Sphégidés du genre *Dineurus* déterminés par M. BLUTHGEN.

Le groupe des Osmies (Apidés) a été complètement révisé et classé par M. J. DE BEAUMONT. De lots de Phasmides (Orthoptères) déterminés par M. J. CARL pour les Musées de Dresde et de Bâle une douzaine d'espèces ont été retenues. D'importantes lacunes dans notre collection de Neuroptères ont été remplies par les intéressantes séries données par MM. le prof. Ed. HANDSCHIN et le Dr J. ROMIEUX.

Les Coléoptères du genre *Trichotinus* étudiés par M. R. HOFFMANN de l'Université de St. Paul (U.S.A.) ont été classés.

Une étude d'une petite mouche, du genre *Simulia*, qui avait envahi divers édifices le long du Rhône et d'une larve s'attaquant aux oignons de Liliacées (*Merodon equestris*) a été faite par M. J. CARL.

La collection d'Arachnides s'est enrichie de 76 espèces dont 23 types de l'Inde méridionale (Voyage J. CARL).

De nombreux renseignements et des prêts ont été envoyés à des entomologistes de Suisse, des Etats-Unis, d'Angleterre, Allemagne et Autriche.

Collection régionale. — Une grande partie du temps de MM. J. CARL et J. SIMONET a été occupée par la confection des cadres destinés à la nouvelle collection entomologique suisse du Palais Eynard; 24 cadres nouveaux ont été établis, ce qui porte à 68 les cadres de la collection systématique.

Des dessins dus au talent de M. J. SIMONET ont été placés dans les cadres à côté des spécimens de petite taille. En outre une série de cadres relatifs à la biologie des Insectes nuisibles et des Insectes sociaux est en formation. Une douzaine est déjà exposée ainsi que des tableaux en couleur sur la vie des Abeilles et des Fourmis.

M. Ch. LACREUZE a entrepris l'étude très difficile et la révision des Microlépidoptères de la Suisse. Les 6 familles classées occupent 23 cartons.

M. J. SIMONET a pu donner des renseignements et montrer les collections à un certain nombre d'amateurs d'entomologie qui sont venus le consulter au Palais Eynard.

INVENTAIRE DE LA COLLECTION D'INSECTES
au 1^{er} janvier 1936

	Cadres			Total
	Collections	Dépôts	Doubles	
<i>Orthoptères</i>	533	94	71	698
<i>Hémiptères</i>	159	66	15	240
<i>Diptères</i>	59	30	6	95
<i>Neuroptères</i>	44	3	5	52
<i>Pseudoneuroptères</i>	46	40	9	95
<i>Hyménoptères</i>	400	156	218	774
<i>Coléoptères</i>	1.268	376	23	1.667
<i>Lépidoptères</i>	1.128	215	273	1.616
<i>Collections exposées</i>	43	—	—	43
Total de la Collection générale	3.680	980	620	5.280
Collections régionales				1.285
		Totaux		6.565

Ne sont pas contenues dans ce tableau les collections JURINE et Aug. FOREL.

L'inventaire de nos collections entomologiques n'a été publié dans le rapport que depuis 1915. Il est néanmoins intéressant de comparer les effectifs en 1915 et en 1935.

I. *Collection générale* (au Museum)

	Collection organisée	Coll. mixte	Dépôts	Doubles	Total
En 1915	1.574	1.350	951	384	4.259
En 1935	3.680	—	980	620	5.280 (+1.021)

II. *Collection régionale* (au Palais Eynard)

	Collection organisée	Dépôts	Doubles	Total
En 1915	359	82	—	441
En 1935	1.077	24	184	1.285 (+844)

Le total des effectifs des deux collections était :

en 1915, de 4.700 cadres
 en 1935, de 6.565 cadres

En y ajoutant la collection Aug. Forel, arrivée en 1922, qui est organisée mais pas encore incorporée, les effectifs actuels de la collection sèche sont d'environ 6.880 cadres contre 4.700 en 1915. Cette augmentation se rapporte surtout à la collection organisée qui a passé de 1933 cadres (en 1915) à 4.757 (en 1935) alors que les dépôts n'ont pas augmenté malgré l'arrivée, dans l'intervalle, de milliers de boîtes contenant des matériaux non classés. Cette analyse fait ressortir le travail de révision, détermination et intercalation qui a été fait pour les Insectes desséchés dans l'espace de vingt ans. Les autres classes des Arthropodes ont augmenté à peu près dans la même proportion.

Géologie, paléontologie et minéralogie. — M. J. FAVRE a entrepris la révision générale des Mollusques fossiles tertiaires. Le classement des Opisthobranches et des Gastéropodes d'eau douce et terrestres d'après le nouveau catalogue de WENZ est terminé. Celui des Prosobranches siphonnés est très avancé.

Pour tous ces groupes, les exemplaires ont été placés dans des tubes et des boîtes, l'étiquetage a été uniformisé. Il n'y a plus de fossiles collés sur des planchettes, selon l'ancienne méthode, qui s'était révélée fort défectueuse.

Les Mollusques post-glaciaires extraits des sondages effectués par le Service des Eaux en face de la Belotte ont été étudiés (voir publications) et classés à la suite de ceux qui avaient servi à l'étude des Mollusques post-glaciaires et actuels du Bassin de Genève par J. FAVRE 1927, dont ils constituent en quelque sorte le complément.

85 espèces de fossiles de l'éocène de l'ouest de la France, des Etats-Unis et du Pliocène de Belgique (Don de J. FAVRE) ont été préparés et classés.

Des renseignements ont été fournis à diverses personnes de Genève et de l'étranger.

La mise en état de la collection minéralogique par les soins de MM. E. JOUKOWSKY et R. GALOPIN continue. Toutes les étiquettes des vitrines verticales ont été remplacées par des étiquettes neuves de la réserve. Pour les étiquettes des vitrines horizontales, un nouveau modèle a été adopté. Ce sont des étiquettes manuscrites de plus grand format indiquant le nom du minéral, sa formule, le système cristallin, les minéraux associés, la provenance et le nom du donateur. Le groupement de toutes ces indications sur une même étiquette présente de grands avantages pour le visiteur et a permis de supprimer les listes systématiques qui occupaient beaucoup de place. Cette modification a été réalisée dans les deux premières vitrines (nouvelles vitrines métalliques) dont l'arrangement présente un grand progrès sur celui des anciennes vitrines en bois.

L'étude de la constitution des boues du lac entreprise par MM. JOUKOWSKY et BUFFLE touche à sa fin. Elle a donné par la découverte d'organismes nouveaux d'importants résultats (voir publications). La recherche et le dénombrement de ces organismes sont des opérations très longues et délicates, ce qui explique le temps qu'a pris cette étude des boues.

M. E. JOUKOWSKY participe à l'étude d'un filtre pour l'eau de la Ville de Genève.

Bibliothèque. — La bibliothèque augmente selon son rythme accoutumé, inquiétant parce qu'il fait prévoir un prochain manque de place. Les crédits réduits à l'extrême permettent peu de relier et nous n'avons pu acquérir qu'une vingtaine de volumes nouveaux. Par contre le nombre des périodiques offerts gracieusement par diverses institutions est en augmentation.

L'abandon au concierge des deux chambres que nous occupions au rez-de-chaussée de la maison Boissier, à la promenade Saint-Antoine, a nécessité le transport de nos dépôts de publications au 3^{me} étage du même immeuble et divers remaniements.

Le nombre des fiches du Concilium bibliographicum reçues en 1935 s'élève à 10.528. Leur classement ne peut se faire qu'à longue échéance par M. MOSSAZ auquel les travaux de désinfection et d'entretien des collections ne laissent que peu de temps. Le nombre total de ces fiches est de 628.212.

Cours donnés en 1935

- M. le D^r P. REVILLIOD, directeur : les Singes fossiles et les précurseurs de l'Homme.
Les Mammifères de la Suisse à l'époque tertiaire.
- M. le D^r J. CARL, sous-directeur : Biologie de l'Abeille domestique.
Les métamorphoses des Insectes.
- M. le D^r G. MERMOD, 1^{er} assistant de Zoologie : L'ostreiculture et les Mollusques comestibles.
- M. le D^r J.-G. BAER, assistant de Zoologie : Les soins paternels chez les Poissons.
Les Poissons de la Suisse.
- M. le D^r M. BOUBIER : Les nids des Oiseaux.
- M. le D^r J. DESHUSSES : Les Insectes ravageurs des jardins potagers et leur biologie.
- M. le D^r R. GALOPIN : L'origine des métaux ; la découverte et l'extraction des minerais.
Les roches de nos montagnes.
- M. J. SIMONET : La faune de nos marais.

Dons en 1935

1. — Animaux, minéraux et divers

- M. F. BADEL : 1 Cormoran.
- M. Alfred BAUP, Nyon : 1 peau de Cotinga des Maynas (*Cotinga maynana* L.) ; 1 poisson du genre *Callichthys* (Siluridé).
- M. Gérard BELLOC, La Rochelle : 5 Hippocampes vivants ; 9 œufs et 3 fœtus de Poissons sélaciens.
- M. BLANCHET fils : 1 Buse ordinaire.
- M. le prof. E. BUJARD : 1 peau d'Anakonda (*Eunectes murinus* L.).
- M. J. CHAMBORDON : 3 Salamandres noires venant de la Comballaz.
- M. M. CHENARD : 1 Putois.
- M. A. COMTE : 1 Pic-vert.
- M^{me} CONSTANTIN-CHAIX : Collection de Coquilles, Coraux, etc. ; échantillon de Galène ; 1 Cristal.
- M. M. CÔTE, Lyon : 1 Corindon bleu ; 1 Pyrite ; 1 Cuprite.
- M. Th. DELACHAUX, Neuchâtel : 8 Mollusques d'Angola ; 3 *Ampullaria occidentalis* Mouss ; 5 *Achatina bayaona* Morelet.
- M. DELACOUR : 1 Lapin anormal.
- M. DEUTSCHMAN : 3 cristaux de Staurotide d'Issia, Côte d'Ivoire.
- M. D^r FIEBIGER, Berlin : 1 lot de 13 tubes de Clausilies déterminées et provenant de régions diverses.
- M. E. GALOPIN : 1 Trousse de taxidermie et 23 Oiseaux naturalisés.
- M. R. GALOPIN : 1 Rouge-gorge ; 1 Fauvette des jardins.
- M. P. GEROUDET : 1 Foulque.
- M. R. GOUZY : 1 Huître perlière.
- M. F. GREBERT : Salamandres noires vivantes de Gryon.
- M. Prof. D^r Ed. HANDSCHIN : Une série d'Insectes provenant de son voyage dans l'Archipel malais et au nord de l'Australie.
- M. A. JACOT, Asheville (U.S.A.) : Une collection de préparations d'Acariens terrestres.
- JARDIN ZOOLOGIQUE DE GENÈVE : 1 *Boa constrictor* ; 1 Python (*Python sebae* Gmel.) ; 1 Otarie ourson fem. juv. ; 1 *Naja tripudians* Merr.

- M. P. KOVALIV : 1 Lot de Papillons de Mindouli (Moyen Congo).
M. KROUTINSKY : 2 jeunes Singes.
M. Ch. LACREUZE : 1 Lot de Papillons suisses (en 1934).
M. LAVARET : 1 Hermine.
M. LEYVRAZ : 1 Chauve souris (*Pipistrellus pipistrellus* Schr.).
M. R. LOMBARD : 1 Grèbe huppé.
M. D^r LOPPÉ, La Rochelle : Oeufs de *Scylliorhinus canicula*.
M. MAFFIOLI : 1 Vipère aspis du Lac Champex.
M. E. MAMBOURY : 1 Ponte de Lézard.
M. MAYOR : 1 Cyprin queue de voile ; 1 *Colisa labiosa*.
M. F. MEYER : 1 Pic-vert.
M. MOLINARI, Marseille : 1 douzaine d'Huitres vivantes pour l'aquarium de mer.
M. D^r MONARD, La Chaux-de-Fonds : 24 petits Mammifères d'Angola ; 1 crâne de *Pedetes angolae* Hinton ; 2 Rhinolophes et un Galago d'Angola.
M. F. MONTANDON : 1 *Phoenicocercus carniifex* en peau.
Museum of COMPARATIVE ZOOLOGY at HARVARD COLLEGE, Cambridge, U.S.A. ; 1 Crapaud (*Bufo steindachneri* du Kenia).
M. J. OFTERDINGER : 1 *Chloropsis aurifrons*.
M. PERET : 1 Poisson (*Scatophagus argus* L.).
M. le Prof. E. PITTARD : 1 moulage de crâne d'homme néolithique.
M. Ch. POLUZZI : 1 *Cimex comata* Schr ; 1 *Merodon equestris* F. ; 1 Pilule ovigère de *Copris hispanus* L. de Sérignan.
M. le D^r I. REVERDIN : 3 Tenebrionides du Maroc ; 2 *Pimelia rugosa* F. ; 1 *Erodius* sp.
M. R. ROCH : 1 Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*).
M. le D^r SAUBERLI, Monthey : 1 Milan noir.
M. SCHERZER : 1 Cabri monstrueux.
M. SCHUSSELÉ, Bou-Hanifia, Algérie : Fragments d'Hipparion.
SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE GENÈVE : Une chrysolite taillée et une brute provenant de l'île de Zeberghet (Mer Rouge) ; 1 Otarie ; 1 série de peaux d'Oiseaux ; 1 série de Reptiles naturalisés.
M. VAISY, Samoens : 1 Autour adulte.
M^{me} F. WEBER-GUTH : 1 Coq de bruyère naturalisé.

2. — Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

Acad. norvégienne des Sciences et des Lettres, Oslo ; H.-B. BAKER, Philadelphia, U.S.A. ; Bibliothèque Nationale suisse, Berne ; D^r F. BROCHER ; M. JOSÉ CANALS, Buenos-Ayres ; D^r J. CARL ; Prof. D^r GENNARO FENIZIA, Naples ; D^r E. LOPPÉ, La Rochelle ; M. A. DE MADAY ; Prof. D^r R. MINCKIEWICZ, Varsovie. — *Musées de* : Bâle ; Berkeley, U.S.A. ; Berne ; Colombo, Ceylan ; Délémont ; Fribourg ; La Chaux-de-Fonds ; Lausanne ; Olten ; Sidney ; Soleure ; D^r J. A. G. REHN, Philadelphia, U.S.A. ; D^r P. REVILLIOD ; Royal zoological Society of New South Wales, Sidney ; Prof. Dr. O. SCHNEIDER-ORELLI, Zurich ; D^r R. ZARIQUEY, Barcelone.

Achats

Cadavres et squelettes divers ; un moulage du crâne de Piltdown ; un Gibbon siamang femelle ; deux grenats, etc.

CHAPITRES XXVI et XXVII

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. W. DEONNA

Secrétaire de la direction : M. L. VIELLE

Personnel et statistique des entrées

Commissions. — Les commissions du Musée et du Musée Rath ont été renouvelées pour une nouvelle période de quatre ans. M. Henri PAQUET, démissionnaire, a été remplacé par M. James VIBERT à la commission des Expositions temporaires. Le règlement de la commission des Arts décoratifs a été modifié et approuvé par le Conseil administratif, le 16 juillet 1935.

Statistique des entrées:		1934	1935
<i>Entrées.</i> —	Entrées payantes	3.493	2.901
	Entrées gratuites	69.492	66.134
	Total	72.985	69.035

Ajouter à ce chiffre 12.154 entrées gratuites se répartissant comme suit :

- 938 élèves des Ecoles primaires et privées.
- 131 » du Collège moderne pour garçons,
- 244 » de l'Ecole des arts et métiers,
- 273 » de l'Ecole des Beaux-arts,
- 923 » de l'Ecole secondaire des Jeunes filles,
- 3.203 » du Collège,
- 850 » des Ecoles suisses et françaises,
- 398 étudiants des Cours universitaires.

-
- 6.960 élèves et étudiants,
 - 2.906 entrées aux cours et conférences,
 - 2.288 entrées diverses : Expositions, cartes d'étude et de membres de sociétés artistiques.

12.154 entrées,
soit, au total, pour l'année 1935, 81.189 visiteurs et auditeurs.

De l'inauguration du Musée (15 octobre 1910) au 31 décembre 1935, le nombre des entrées s'est élevé à 1.607.730, se décomposant comme suit :

Entrées payantes	119.616
Entrées gratuites	1.292.598
Ecoles, cours, conférences	195.516

Le Conseil administratif a édité des carnets de tickets-réduction aux entrées des divers musées et collections. Ces carnets sont mis en vente dans les Musées, à l'Association des intérêts de Genève et aux Agences touristiques.

Visites scolaires. — Les visites scolaires sont en progression sur les années précédentes. Nous avons autorisé les élèves du Collège à visiter le Musée pendant les récréations. Cet essai, très concluant, sera poursuivi l'année prochaine. Au total, 6.960 élèves et étudiants ont fréquenté le Musée, contre 3.186 en 1934.

Cinéma scolaire. — Pour des raisons d'ordre budgétaire, les conférences avec projections de films documentaires ont été suspendues par le Département de l'instruction publique.

Congrès. — La deuxième session du Congrès international des travaux d'hygiène publique a utilisé la salle de conférences du Musée, du 4 au 8 juin, pour y tenir en partie ses séances et pour des conférences publiques avec projections de films documentaires.

Ventes. — Publications, cartes postales, photographies, etc. La vente de ces divers articles a produit la somme de fr. 1.654,50 contre fr. 1.553,60 en 1934.

Travaux d'aménagement

Travaux d'ateliers. — Le personnel des ateliers a été occupé à divers travaux d'installation, d'aménagement de salles et de restauration exécutés à notre entière satisfaction.

Beaux-Arts. — La salle des peintures modernes a été entièrement rafraîchie et les parois recouvertes d'une nouvelle tenture. Un don important de dessins de J.-E. Liotard, qui nous a été fait par la Société auxiliaire du Musée, a entraîné la modification de plusieurs salles. Les tableaux primitifs de l'Ecole suisse qui se trouvaient dans le cabinet n° 42 ont été placés dans la salle n° 48. On a transporté les dessins genevois du cabinet n° 43 a, dans le cabinet 42 a devenu disponible. Les dessins de Liotard ont, par suite, pu être installés dans le cabinet n° 43 a, à côté même de la salle J.-E. Liotard.

Archéologie. — Le parquet du salon de Cartigny, endommagé par l'inondation de 1917, a été entièrement démonté et consolidé. Les lambrequins des fenêtres ont été transformés. Deux vitrines murales ont été installées dans la salle préhistorique, d'autres transformées dans la galerie Fol. Tous ces travaux de menuiserie ont été exécutés dans nos ateliers.

Les dépôts des sections au sous-sol ont subi diverses transformations.

Nous avons commencé de remplacer les stores des fenêtres sur cour par du coutil fumé, plus apte, par sa teinte, à préserver les collections et les tissus des vitrines de la réverbération du soleil. Ce travail sera poursuivi l'année prochaine à d'autres étages.

Le Service des bâtiments a continué cette année la transformation des recouvrements en zinc de la toiture et fait exécuter la deuxième tranche des travaux de revêtement des vitrages.

Travaux des Sections

Beaux-Arts. — Nous avons confié les restaurations suivantes à M. Ed. G. Castres : J.-P. Saint-Ours (1752-1809), portrait de M. Petit-Senn et de sa famille, Les Jeux olympiques ; J. Odier, Le massacre de Nesle ; J.-M. Wyrch (1732-1798), portrait de femme ; Alex. Calame (1810-1864), Le Lac des Quatre-Cantons ; A. Vaccaro (1598-1670), Le Triomphe de David.

Arts décoratifs. — Les tissus et dentelles non exposés ont été l'objet de soins spéciaux pour leur conservation. Après un inventaire, les pièces ont été placées dans des cartons et classées dans les dessous de vitrines.

Archéologie. — La classe de réglage de l'Ecole d'horlogerie a procédé à la revision de diverses pendules anciennes, en particulier de la pendule aux automates. La collection des instruments de musique anciens a été révisée et quelques instruments réparés par les soins de M. Vidoudez, luthier.

L'atelier de montage et de restauration a restauré de nombreux objets archéologiques en bronze, en terre cuite, des armes, des meubles anciens.

Prêts à l'étranger

Beaux-Arts. — Le Conseil administratif a autorisé le prêt des œuvres suivantes : A l'Exposition des peintres de la réalité, à Paris : Ph. de Champagne : « Religieuse morte » ; à l'Exposition Léopold Robert, à La Chaux-de-Fonds : 11 œuvres du peintre ; à l'Exposition Alex. Calame, à Lucerne : Calame : « Le Lac des IV-Cantons » ; à l'Exposition Courbet, à Zurich : Courbet : « Bords du Doubs ».

Arts décoratifs. — Sur la demande du Conseil administratif, nous lui avons remis divers objets en bronze et en céramique provenant de nos dépôts et quelques estampes originales pour orner les bureaux de l'administration.

Plusieurs tableaux ont aussi été déposés dans différents services de l'administration cantonale et municipale.

Expositions. — La question très controversée du prêt des œuvres aux expositions d'art, internationales ou autres a été discutée à l'Office international des Musées. M. W. Deonna a présenté au Comité de direction un rapport intitulé : « Les Expositions internationales d'art. Nécessité d'une réglementation ». (« *Museion*, nos 31-32, 1935, p. 131).

Expositions

Nous avons organisé les expositions suivantes :

- 27 janvier au 17 février : Galerie du rez-de-chaussée. Photographies de la Grèce.
- 15 janvier au 31 mars : Salle n° 7. Gravures anciennes. (Collection du Musée).
- 23 février au 10 mars : Galerie du rez-de-chaussée. Dons, legs et acquisitions entrés en 1934.
- 10 avril au 31 octobre : Salle n° 7. Eaux-fortes de Piranesi (Collection du Musée).
- 26 octobre au 1^{er} décembre : Galerie des Beaux-Arts. L'Algérie, par les peintres français des XIX^e et XX^e siècles.
- 21 novembre au 1^{er} décembre : Salle n° 7. Exposition des Fondations Lissignol et Chevallier.
- 7 décembre au 15 décembre : Galerie du rez-de-chaussée. Documents et souvenirs de l'Escalade.
- 10 décembre au 22 décembre : Salle n° 7. Exposition Bourse Galland.

L'Exposition de l'Algérie vue par des peintres français des XIX^e et XX^e siècles, organisée avec la collaboration de M. Jean Alazard, directeur du Musée d'Alger, et placée sous le patronage de M. le gouverneur général de l'Algérie, et de M. le comte Clauzel, ambassadeur de France à Berne, a été inaugurée officiellement par M. le conseiller administratif délégué aux Musées et M. Jean Péron, consul général de France à Genève. Elle a été fréquentée par un nombreux public.

L'Exposition des documents et souvenirs de l'Escalade, en collaboration avec la Bibliothèque publique et universitaire, les Archives d'Etat et la Compagnie de 1602, attire toujours l'intérêt des écoles et du public. Nous avons enregistré 7.130 visiteurs.

Bibliothèque

Pendant l'année 1935, la bibliothèque a été fréquentée par 3.895 lecteurs qui ont consulté 6.120 volumes.

	1934	1935
Lecteurs	2.695	3.895
Volumes consultés	6.170	6.120

Cette année, nous avons facilité l'accès de la bibliothèque aux élèves du Collège, leur permettant de consulter les ouvrages pendant les heures de récréation. Nous continuerons l'année prochaine à faire de même. Nous avons enregistré 802 collégiens.

La bibliothèque s'est enrichie de 225 volumes :

acquisitions	147 volumes et 11 brochures
dons	14 » et 44 »
périodiques reliés	58 »
brochures reliées	6 »

Echanges. — Nous recevons 226 périodiques émanant de sociétés savantes, de musées et de bibliothèques de Suisse et de l'étranger, dont 178 en échange de la revue *Genava*.

Prêts à l'extérieur. — Par l'intermédiaire de la Bibliothèque publique et universitaire, notre service de prêt a porté sur 202 volumes, soit une augmentation de 78 vol. sur l'année précédente. De nombreux stagiaires de l'enseignement primaire ont fréquenté régulièrement la bibliothèque et les archives du Vieux-Genève pour se documenter en vue de leur travail de fin de stage et ont obtenu l'autorisation de sortir des ouvrages.

Reliure. — 141 volumes dont 58 de périodiques ont été reliés.

Classement. — Ce travail a dû être suspendu temporairement pour raisons de service et de maladie.

Cours, conférences et excursions

Les cours et conférences ont eu lieu selon notre programme imprimé et ont attiré 2.906 auditeurs.

Conférences hors programme :

31 janvier : « Visions de Grèce », par MM. W. Deonna, P. Collart et S. Baud-Bovy.

25 mars : « Le Zambèze », par M. le Professeur Eug. Pittard.

Excursions archéologiques

Samedi 25 mai, l'après-midi, sous la direction de M. Louis Blondel, archéologue cantonal, excursion en auto-car : visite des lieux et des monuments historiques de l'ancien couvent de Bonmont, du château et de l'église de Gingins, de l'église de Bursins et du château d'Aubonne. (2 cars, 50 personnes).

Jeudi 13 juin : la journée, excursion en autocar à St-Maurice en Valais (sous la direction de M. Louis Blondel). Visite de l'Abbaye fondée au IV^e siècle, des collections et de la Grotte aux Fées (1 car, 30 personnes).

Publicité

De petites affiches et des cartes-horaires ont été distribuées aux hôtels, agences touristiques et garages de Genève, de la Suisse romande et dans les stations touristiques de la Savoie et du Département de l'Ain.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin, n° 5.* — La salle de conférences du 1^{er} étage a été utilisée par la Société d'histoire et d'archéologie, l'Institut universitaire des Hautes études internationales, le Conservatoire botanique, les cours de vacances universitaires et l'Entr'aide universitaire internationale pour des cours de journalisme.

Les salles des collections d'estampes et d'archives du Vieux-Genève au 1^{er} étage et les bibliothèques archéologique et numismatique au 3^{me} étage, sont accessibles au public aux jours et heures fixés par l'horaire.

B. *Musée Rath.* — Les salles destinées aux expositions temporaires ont été concédées durant 11 mois de l'année aux artistes et groupements d'artistes contemporains.

	1934	1935
Entrées payantes	1.873	1.949
Entrées gratuites	38.895	44.140
Total	40.768	46.089

Le produit net des entrées, fr. 1.047,— et du pourcentage sur les ventes, fr. 468,75, s'est élevé à fr. 1.516,60 contre fr. 3.695,90 en 1934. Le droit des pauvres est supporté par les visiteurs.

Tableau des expositions :			Entrées	Recettes
Janvier	Exposition	René Guinand	2.788	fr. 119,10
Février	»	Groupe de St-Luc	4.132	» 150,85
Mars	»	M ^{lle} Vera du Nord et Henri Boissonnas . . .	3.361	» 90,55
Avril	»	M ^{lles} Adler, Kaufmann, Heilbronner. Concours d'habitations familiales	4.123	» 44,40
Mai	»	M ^{lle} Nelly George et Union suisse des photogra- phes	3.823	» 124,10
15 juin-15 août	»	municipale des Beaux-Arts	5.619	» 306,50
Septembre	»	des artistes refusés (MM. Bianco, Charpentier, Eugler, Bosco, Blanc-Gatti, Jacopin, M ^{me} Hekimi)	2.547	» 103,20
Octobre	»	M ^{mes} Hainard-Roten, K. Lieven, MM. Rob. Hainard, Ch. Besson, P. Wyss	3.075	» 181,85
Novembre	»	IV ^e Salon de l'Œuvre	12.290	» 158,70
Décembre	»	M ^{mes} Duchosal-Bastian, G. Glitsch, E. Salz- mann ; MM. Jean Verdier, G. Zanolari . . .	4.331	» 237,35
Total			46.089	» 1.516,60

La Direction du Musée d'art et d'histoire a été chargée de l'organisation de l'Exposition municipale des Beaux-arts, ouverte officiellement par M. le conseiller administratif délégué aux Musées.

Le Service des bâtiments a entrepris la réfection de la toiture et du vitrage, travail qui se poursuivra l'année prochaine.

C. *Halle de la Maison de Ville.* — Les canons et pièces d'armures exposés au public sont entretenus régulièrement, chaque semaine, par notre personnel des ateliers. Les deux écriteaux mentionnant l'historique des canons ont été repeints.

Les travaux de canalisation entrepris au cours de l'année étant terminés, le pavage ancien a été remplacé et l'emplacement de la Halle rendu à la circulation du public.

D. *Villa romaine au Parc La Grange.* — Nous avons profité de la belle saison pour consolider les vestiges romains qui se désagrègent rapidement sous l'action des intempéries.

CHAPITRE XXVIII

FONDATION GUSTAVE REVILLIOD¹

MUSÉE ARIANA

Directeur : M. W. DEONNA

L'administration de ce Musée étant désormais rattachée à celle du Musée d'art et d'histoire, nous nous sommes préoccupés d'en mieux concevoir l'organisation administrative et scientifique.

L'éloignement, la difficulté des communications, le manque de chauffage, sont des obstacles à un travail régulier. Nous avons toutefois procédé à diverses transformations au cours de cette année.

Horaire. — L'horaire de service pour le personnel et l'horaire d'ouverture du Musée au public sont désormais les mêmes qu'au Musée d'art et d'histoire.

¹ Chap. XXIX du budget de 1935.

Entrées. — Statistique des entrées et des ventes de cartes postales.

	Entrées :		Recettes :		
	gratuites	payantes	entrées	ventes	Total
Mars	909	—	fr. —	fr. 17,95	fr. 17,95
Avril	749	57	» 22,—	» 16,65	» 38,65
Mai	747	44	» 14,25	» 19,05	» 33,30
Juin	666	54	» 20,25	» 32,40	» 52,65
Juillet	890	84	» 34,25	» 29,90	» 64,15
Août	1.709	215	» 69,75	» 53,85	» 123,60
Septembre	1.668	132	» 48,75	» 55,60	» 104,35
Octobre	1.186	67	» 28,50	» 31,30	» 59,80
Total	8.524	653	fr. 237,75	fr. 256,70	fr. 494,45

Aménagements intérieurs. — Les abords de l’Ariana ayant été modifiés par le Service des parcs, la S. D. N. et par la transformation de la route de Pregny, nous avons reporté l’entrée du Musée du côté de cette dernière, soit du côté Est et procédé à l’intérieur aux remaniements et aux installations nouvelles qu’entraînait cette modification.

Le vestibule du rez-de-chaussée, la galerie du 1^{er} étage ont été entièrement réorganisés par l’élimination des pièces sans valeur et par une présentation nouvelle.

Les vitrines de la salle des vases antiques dite des « Etrusques » ont reçu une nouvelle tenture et les collections ont été épurées et mises en valeur.

La réorganisation de la galerie de tableaux de l’Ariana ne peut se faire qu’après une étude scientifique de toutes les pièces de la collection, où les attributions erronées et même les faux sont nombreux. Deux cents tableaux environ ont été examinés et possèdent maintenant une fiche. Pour plusieurs d’entre eux, des études complémentaires et des comparaisons avec des œuvres authentiques se trouvant dans des musées étrangers, devront être faites avant d’arriver à une conclusion définitive.

Chauffage. — Pour des raisons budgétaires, le projet d’installation d’un chauffage central a été abandonné.

Entretien du bâtiment et des abords. — Le Service des bâtiments a commencé la réfection du vitrage de la toiture ; ce travail, d’une absolue nécessité, sera poursuivi l’année prochaine. Il en sera de même pour le recouvrement en zinc dont la défectuosité a occasionné de nombreuses infiltrations d’eau dans les salles.

Le Service des parcs et promenades est chargé de l’entretien des abords du Musée et de la décoration florale.

CHAPITRE XXIX

MUSÉE D’ETHNOGRAPHIE¹
PARC MON-REPOS

Directeur : M. le Professeur Eugène PITTARD

La commission du Musée d’Ethnographie renouvelée le 1^{er} décembre 1931 n’a subi de modification qu’en la personne de son président. Elle se compose de M. le conseiller administratif Marius NOUL, président ; MM. Eugène PITTARD, directeur du Musée ; Lucien BRUNEL, Th. BURNIER, missionnaire ; André CHAIX, délégué de la Société de Géographie ; le D^r Alec CRAMER ; Marcel GROSJEAN ; Gustave MAUNOIR ; Raoul MONTANDON, délégué de la Société auxiliaire du Musée d’ethnographie ; E. UNGER, député et conseiller administratif.

¹ Chap. XXVIII du budget de 1935.

346 objets nouveaux sont venus enrichir les collections du Musée d'Ethnographie durant l'exercice 1935. C'est le département de l'Afrique qui a connu le plus grand enrichissement, grâce à une importante collection marocaine rapportée par le professeur Eugène PITTARD d'un voyage dans l'Afrique du Nord. Jusqu'alors le Musée ne possédait aucun objet de cette région.

Tous nos remerciements vont aux donateurs : M^{me} Louise ORDONO DE ROSALES, M^{lle} FROMMEL, M^{me} Paul RAMSEYER, MM. René GOUZY, FAVRE, Alex. DONICI, Henri LAGOTALA, Laurent REHFOUS, Garcia PALACIOS, BAUP, Eugène PITTARD.

Dans une rapide énumération, nous indiquons la provenance géographique des objets qui sont entrés dans les vitrines du Musée durant l'année 1935 :

Afrique. — 1 bracelet en cuivre, 1 collier en cuivre, 1 tam-tam, 1 boîte de magie, 1 marteau à tapa, 1 cloche en fer, 1 poignard, 1 lance en fer, Cameroun, don M^{lle} Frommel ; 1 poupée en terre cuite, Lessouto, don M^{me} Ramseyer ; 1 coupe en bois des Yoruba ; 1 statuette en bois, Bassundi, don H. Lagotala ; 4 casse-têtes, 1 houe, 2 souricières, 1 pipe à eau, 2 couteaux-poignards, 1 fagot de bois de teinture, 1 calebasse, 6 paniers, 1 marteau pilon, 2 sagaies, 3 vases en bois, 1 pot à beurre, 3 arcs, 1 tapa, Angola (objets rapportés par la mission scientifique suisse en Angola) ; 1 fétiche, 1 décoration de porte, Congo Français ; 1 amulette d'ivoire, 12 coupes en bois du Kassaï, 1 siège en bois, 1 canne de chef, 1 tam-tam, 4 masques, 3 bonnets de dignitaire, 5 poteries, 1 cuillère en bois, 1 grelot de danse 3 poires à poison, 6 nattes en raphia, 7 velours du Kassaï, 1 instruments de musique, 1 gobelet en bois sculpté, 3 hachettes, 16 couteaux, Congo Belge ; 4 paires de castagnettes, 27 poires à poudre, 8 récipients en cuivre, 3 lampes juives en métal, 6 encriers, 6 moules à balles, 1 brasero en cuivre, 3 cruches à eau, 2 cruches à huile, 12 assiettes Tsoul, 2 lampes de faïence, 7 lampes en pierre, 1 sac en cuir, 11 broderies, 1 brûle-parfums, 2 haches Haïsaoua, 1 canne en bois, 1 trompette de cuivre, 1 sabre, 1 poignard, 1 archet à perforer avec volant, 2 mortiers en pierre, 1 serrure, 1 cierge musulman, 2 petites écuelles à fard, 5 assiettes de faïence, 30 plats de faïence, 6 bols de faïence, Maroc.

Amérique. — 9 masques en tapa, 4 pièces de tapa, 1 costume en fibres végétales, 1 sarbacane, Haute Amazone, don Garcia Palacios.

Asie. — 1 marionnette de théâtre, Java, don Marquise Louise Ordonno de Rosales ; 2 statuettes en bois doré, art Khmer, don Laurent Rehous ; 1 carotte de tabac, 1 poupée représentant un guerrier, Japon, don Baup ; 1 couteau « Kouttar », Indes.

Océanie. — 1 bague en os humain, 1 boucle d'oreille, 1 casse-tête, 1 natte, 1 tapa, 1 bol de bois, 1 plat à kawa, 1 petite hache, 1 tiki, 2 pilons, îles Marquises, 1 hache votive, îles Sous le Vent, don René Gouzy ; 2 churringas, 1 bâton de danses, 1 bâton de nez, Australie ; 1 plaque d'écaille, îles Matti ; 1 propulseur, 2 massues de bois, 2 boomerangs, Australie ; 1 dent de cachalot, 1 marteau à tapa, 2 massues, 1 hache, 4 tapas, 2 vêtements de tapa, Polynésie, don Favre.

Europe. — 1 ceinture en cuir, 1 entrave pour chevaux, 2 serrures avec clefs, 3 marteaux, 2 hachettes, 1 couteau, 1 clef, 1 paire de ciseaux, 1 jeu d'aiguilles, 2 briquets en fer, 2 bagues en cuivre, 1 bague en argent, 2 alènes, 2 perçerets en acier, 1 sifflet en corne, 2 peignes, Tziganes de Bessarabie ; 1 marque à pain, 3 sifflets en terre cuite, 1 paire de fers à talons, Moldavie, don Alex. Donici.

EXPOSITIONS.— L'exposition installée en juillet 1934 d'objets en argent du Pérou, de l'époque hispano-péruvienne : épingles pour les vêtements, coupes, gobelets, plats, tasses à maté, bombillas, étriers de femmes, harnais, plaques murales, etc. et de tissus péruviens de l'époque incasique, a été prolongée jusqu'en septembre 1935. A cette date, elle a fait place à une exposition de peintures éthiopiennes.

CONFÉRENCES. — 1. Jean ROMIEUX : *Les populations du Haut Katanga* (avec projections lumineuses).

2. M. DELLENBACH : *Les tissus anciens péruviens (période des Incas) et leur technique* (avec projections lumineuses).

3. Prof. Eugène PITTARD : *Un peuple énigmatique : les Tziganes ou Bohémiens* (avec projections lumineuses).

PUBLICATION : M. DELLENBACH : *Un très beau Kérou*, présenté au Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique, à Bruxelles, en septembre 1935.

La Compagnie générale transatlantique a offert au Musée d'Ethnographie la maquette du « Rochambeau ». L'installation de ce modèle de bateau a donné lieu à une inauguration organisée par le Conseil administratif, en septembre 1935, où M. Noul, conseiller administratif, M. le représentant de la Compagnie générale transatlantique et M. Eugène Pittard prirent la parole.

Il est à déplorer que les collections du Musée d'Ethnographie qui, chaque année, s'accroissent non seulement au moyen des achats, mais également en dons, soient logées dans un si petit local. Il y a, actuellement, des salles où il est difficile de circuler à cause du petit espace existant entre les vitrines qui se pressent les unes contre les autres.

CHAPITRE XXX

CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le Prof. B.P.G. HOCHREUTINER

1. — Conservatoire botanique

Personnel. — L'Office du chômage, qui avait dû interrompre l'aide prêtée en 1934, a bien voulu, à la fin de l'année, nous envoyer de nouveau deux collaborateurs. Ils n'ont fait encore, chacun, que deux semaines de travail, mais leur capacité et leur bonne volonté nous sont un garant pour la suite. Afin d'éviter des apprentissages trop souvent répétés, la Chancellerie d'Etat a bien voulu prévoir des périodes de trois mois au lieu de six semaines.

Travaux. — Les collections reçues ont été fixées au fur et à mesure de leur arrivée. Il en a été de même pour 9 familles de l'Herbier général. On a achevé aussi le fixage de l'Herbier Saint-Lager, des Euphorbiacées de l'Herbier de Candolle et des Graminées du Jura bugeysien de M. Briquet.

M. Macbride, de Chicago, est revenu en février et il est resté jusqu'au mois de mai. Comme autrefois, la direction du Conservatoire a profité de sa présence pour ranger un certain nombre de familles dont les doubles ont été extraits ; ceux-ci ont servi et serviront pour des échanges.

Cette année, pour la première fois, l'administration conjointe du Conservatoire botanique et de l'Herbier Boissier a fonctionné. Il en est résulté que nous avons pu supprimer les abonnements de quelques périodiques qui faisaient double emploi. Cette économie a été malheureusement peu importante, parce qu'il y avait peu de doubles emplois. Cependant, la réunion des grands herbiers genevois a rendu possible l'élaboration du Catalogue de la bibliothèque de l'Herbier Boissier sur le modèle que nous avons à La Console et cela facilitera certainement la consultation. En outre, les botanistes étrangers et nationaux qui viennent travailler à Genève et surtout ceux qui nous demandent des renseignements et des documents auront beaucoup plus de facilités, parce que nos réponses sont basées maintenant sur les deux herbiers et les deux bibliothèques qui se complètent mutuellement.

M. Hochreutiner a été délégué par la Ville et par l'Université au Congrès international de Botanique d'Amsterdam (1-8 septembre). Il avait été nommé membre du Comité de rédaction des Règles de la Nomenclature botanique (Editorial Committee) et du Comité permanent de la Commission internationale. Auparavant, il avait été déjà chargé de mettre au point la version française des Règles internationales.

C'est à ce titre qu'il prit part à la préparation et aux débats concernant ce sujet au Congrès. Ce dernier a bien voulu voter des remerciements personnels aux trois membres du Comité de rédaction. Cela démontre que la tradition, créée à Genève par John Briquet, d'un centre international pour la nomenclature botanique, a été maintenue.

L'activité individuelle des assistants peut se résumer comme suit :

M. CAVILLIER a procédé à la distribution par familles et à l'intercalation des collections reçues pendant l'année (plus de 13.000 spécimens), puis il a rangé entièrement la grande famille des Euphorbiacées dont il a extrait environ 1.000 numéros de doubles pour échange et il a entrepris maintenant les Rosacées. Il a trié également de nombreux doubles de Rubiacées. En outre, il a organisé une série de groupes, pour en sortir de nombreux spécimens que des botanistes étrangers avaient demandés afin de les consulter ; ces demandes, en effet, deviennent de plus en plus fréquentes. M. Cavillier a collaboré aussi à la correction des épreuves de notre périodique *Candollea* et du mémoire Briquet sur les Méliacées.

M. BECHERER a continué l'arrangement des Fougères. Il s'est occupé également de nombreuses demandes de renseignements et de prêts de matériaux et, avec M^{lle} Dubugnon, du contrôle de la bibliothèque et des acquisitions de livres. Il a collaboré aussi pour la correction des épreuves de *Candollea* et du mémoire Briquet sur les Méliacées.

M. BAEHNI, qui avait été invité à travailler au Field Museum de Chicago, y a continué son activité encore pendant 8 mois. Avec l'autorisation de la direction, il a recherché dans cet herbier tous les doubles manquant à nos collections. Le nombre des spécimens recueillis s'élève à environ 2.500, presque tous des types. Lorsqu'il n'y avait pas de doubles, les types ont été photographiés et le nombre de ces photos s'élève à environ 400. Conjointement avec ces travaux, M. Baehni a poursuivi ses études sur les Sapotacées. Au mois de septembre, il est revenu à Genève et il a repris son service au Conservatoire. Il a intercalé dans les vitrines du musée les fruits qui avaient été mis de côté pendant son absence. Il a aussi intercalé par genres les spécimens qui s'accumulent à la fin de chaque famille lors des intercalations annuelles. Ce travail s'est étendu à la moitié environ des Gamopétales. Enfin, il a collaboré aussi aux recherches pour les prêts de matériaux et les réponses aux demandes de renseignements.

A propos du personnel, il y a lieu d'ajouter que MM. Becherer et Baehni ont été tous deux agrégés comme privat-docent par la Faculté des Sciences.

Conférences. — Comme l'année passée, la direction du Conservatoire a participé aux conférences publiques organisées par les musées de la Ville. Au mois d'avril, M. Hochreutiner a dirigé et commenté une visite au Conservatoire botanique, au musée et à la bibliothèque. En mai, M. le Dr G. Beauverd a parlé de la flore du bassin de Genève ; comme suite, il devait diriger une herborisation-démonstration à la Plaine des Rocailles. Empêché par la maladie, il a dû être remplacé au pied-levé par M. Hochreutiner. Malgré cela, cette excursion en autocar, faite par un temps splendide, a eu un succès tel qu'il a fallu recourir à des automobilistes bénévoles pour ne pas laisser en arrière ceux qui avaient négligé de s'inscrire assez tôt.

Enfin, au mois de décembre, nous avons eu le privilège d'entendre M. Lutz, professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris, lequel a attiré tous les spécialistes de notre canton pour leur parler de ses découvertes sur la destruction des bois d'œuvre et des bois sur pied par les champignons lignicoles.

Divers. — Le grand corps de bibliothèque commencé l'année passée a été achevé, mais il a été remis à l'Herbier Boissier, qui en avait un urgent besoin et qui a payé les frais. Si jamais l'Herbier Boissier était transféré à la Console, comme le projet en a été fait, ce meuble, parfaitement conforme à ceux du Conservatoire, pourrait être transporté sans changement et intercalé directement à sa place. Les numéros des panneaux et des étagères ayant été prévus spécialement pour cela, il n'y aurait même pas lieu de changer quoi que ce soit au Catalogue sur fiches élaboré actuellement.

Déjà l'année passée, nous avons signalé que le manque de place commençait à se faire sentir dans l'herbier. Pour y pallier, l'Herbier du Prodrôme a été déménagé afin de le mettre dans les petites armoires construites dans ce but, au deuxième étage, il y a trois ans, et qui avaient été occupées provisoirement par diverses collections. Environ 15 grandes armoires ont ainsi été libérées pour l'Herbier général ; cela et une compression énergique des collections de Cryptogames a permis de remettre à leur place naturelle certaines familles qui avaient dû être logées provisoirement en dehors du système adopté de Engler et Prantl. Mais il faudra tôt ou tard songer à des mesures plus énergiques.

Acquisitions. — Les ressources spéciales dont nous disposons ayant encore diminué, c'est de nouveau sur les échanges que nous avons dû nous baser pour maintenir les acquisitions à la hauteur des années précédentes. C'est ainsi que nous pouvons consigner les entrées suivantes (achats, échanges et dons) :

Herbier général :

Europe :

BLOW, T. B., Characeæ	10
FLODERUS et autres, Saules de Scandinavie	450
LITARDIÈRE, R. de, plantes de France, Corse, etc.	26
NITZSCHNER, Filices	4
Plantes de Bohême, divers collecteurs	200
Plantæ Finlandiæ exsiccatae, divers collecteurs, nos 1.001 à 1.300	300
Schedæ ad Floram Romaniae exs., Cent. XII-XIV	355
SCHULTZ, Filices	1
SENNEN, Mauricio et autres, Plantes d'Espagne	392
VILMORIN, R. et A., Malvacées cultivées aux Jardins des Verrières	15

Asie :

BLOW, T. B., Characeæ	10
COQUOZ, P., Cordyceps sinensis du Yunnan	1
GRESSITT, J. L., Flora of Formosa	350
and of So Lochoo Islands	67
MELL, Rud. et autres, Plantæ Mellianæ-Sinenses	128
ROCK, J. F., Plantæ Rockianæ, S. W. China & Tibet	315
TSANG, WAI TAK et autres, Plantes du Hainan	171

Afrique :

ANDREASZKY, Plantes du Maroc	54
BLOW, T. B., Characeæ	1
DINTER, K., Plantes du S. O. de l'Afrique	630
SCHLIEBEN, H. J., Plantes du Tanganyika Terr.	800
SENNEN et MAURICIO, Plantes du Maroc	292

Amérique du Nord :

BUSH, B. F., Plantes du Missouri	1.113
EAMES, E. H., Plantes of Connecticut	1
EYERDAM, W. J., Plantes de l'Alaska	800
MCKELVEY, Plants of S. W. United States	108
Plantæ exsiccatae Grayanæ, Cent V	100
Plantes des Etats-Unis, divers collecteurs	366

Amérique du Sud :

DONAT, A., Ophioglossum du Chaco	1
FEE, Lycopodes du Brésil	21
HEINRICHS, Erica, Pflanzen aus Ecuador	144
HERTER, G., Plantes de l'Uruguay	138
HINKLEY, F. E., Plantes du Pérou	1
KLUG, G., Plantes du Pérou	402
KRUKOFF, B., Brazilian plants	297
MALME, Gust. O. A., Lichenes austro-americanæ, nos 251-300	50
Plantæ Expeditionis botanicæ Mutisii Vice-Regni Novæ-Granatæ (1783-1808)	239
PULLE et autres, Plantæ surinamenses	40
SCHIMPF, J. F., Plantes de l'Equateur	252
SNEIDERN, Plantæ austro-americanæ	75
ZANDER, A., Herbarpflanzen aus Westindien und Brasilien	1.320

Océanie :

ANDERSON, A. W., Plants of New Zealand	64
BLOW, T. B., Characæ d'Australie	2
CLEMENS, Plants of Mt. Kinabalu, Brit. Borneo	1.205
DEGENER, O., Plantes des Iles Hawaii	152
Plants of Rarotonga, Tahiti and Fiji, divers collecteurs	12

Divers :

GROUT. Musci Perfecti, n ^{os} 276-300	25
GYELNIK. Liconotheca, fasc. II-IV	60
HOCHREUTNER, B. P. G., Sciadopitys verticillata	1
VERDOORN. Hepaticæ Selectæ et Criticæ, n ^{os} 351-400	50

Herbier d'Europe :

BINZ, A., Potentilla verna et Draba nemorosa de Poschiavo, Grisons	2
HEINIS, F., Alchemilla splendens	1
MÜLLER, P., Andromeda polifolia, Homogyne alpina et Melampyrum silvaticum	3

11.316 spécimens ont été ainsi intercalés dans les herbiers. Sur ce nombre, 2.857 sont dûs à des échanges.

Bibliothèque. — Pour éviter des frais d'impression, il faut se borner à des chiffres. Nous recevons par échange ou par abonnement 341 périodiques. En outre, 387 livres et brochures ont été intercalés dans la bibliothèque. Là-dessus 131 tirés-à-part ont été envoyés par leurs auteurs au Conservatoire botanique et 216 ont été envoyés à M. Hochreutner et donnés par lui à l'institution.

Visiteurs. — Ne seront mentionnées ici que les personnes venues pour travailler dans les herbiers et dans la bibliothèque pendant l'année 1935. Les visites au Jardin et au musée ne sont pas enregistrées, parce qu'elles se comptent par milliers.

68 personnes appartenant à 18 nations différentes ont effectué 314 journées ou séances de travail. Il faut rappeler en outre les visites de l'Ecole d'Horticulture de Genève, du Collège, des étudiants du cours de botanique systématique, etc.

Pour terminer, on trouvera ci-après l'énumération des travaux exécutés dans notre Institut ou pour lesquels notre bibliothèque et nos collections ont été mises à contribution.

ASHBY, Maurice. — The genus Hemizygia Briquet. (Journ. of Botany, LXXIII, n^o 875, p. 312-318 et n^o 876, p. 343-357, 1935).

BAEHNI, Ch. — Sur la position systématique du genre Gœthalsia. (Candollea VI, p. 44-45, 1935).

BECHERER, A. — Note sur deux espèces d'Asplenium. (Candollea VI, p. 22-24, 1935).

Idem. — Propositions et notes diverses. (Synopsis of proposals concerning nomenclature submitted to the 6th intern. bot. Congress Amsterdam, by Sprague, Cambridge University Press, 1935, pp. 4, 26 et 74).

BRIQUET, J. — Note sur deux Méliacées. (Candollea VI, p. 20-21, 1935).

Idem. — Les caractères de la dissymétrie et de l'hétérophyllie foliolaires chez les Méliacées à feuilles composées. (Mém. Inst. Nat. Genevois t. 24, 1935, 126 pp. 5 pl.).

CAVILLIER, Fr. — Alfred Saint-Yves (1855-1933). Notice biographique. (Candollea VI, p. 25-43, pl. I, 1935).

HOCHREUTNER, B.P.G. — Diverses notes. (Preliminary opinions concerning nomenclature proposals submitted to the 6th. intern. bot. Congress Amsterdam, by Sprague, Cambridge University Press, 1935, in-8^o, pp. 9, 12, 17, 18, 19, 23).

Idem. — Invitation (en 3 langues) aux directeurs des jardins et musées botaniques du monde pour une réunion au Congrès d'Amsterdam, au cours de laquelle fut créée une association internationale destinée à défendre les intérêts de ces institutions. 3 p. in-folio, Genève, 25 juillet 1935.

- Idem.* — Propositions et notes diverses. (Synopsis of proposals concerning nomenclature submitted to the 6th. intern. bot. Congress Amsterdam by Sprague, Cambridge University Press, 1935, pp. 3, 26, 52 et 58).
- Idem.* — Règles internationales de la nomenclature botanique. (Version française). Nomenclature des plantes horticoles. (Version française). (International Rules of Nomenclature, 3 ed., Jena 1935, p. 27-54, 114-115).
- Idem.* — Un grand naturaliste américain : Nathaniel Lord Britton (1859-1933). (Revue gén. d. Sciences, t. XLVI, n° 1, 1935, p. 1-2).
- JOHNSTON, I. M. — Studies in Boraginaceæ X. The Boraginaceæ of Northeastern South America. (Journ. Arnold Arboretum XVI, n° 1, 1935, p. 1-64).
- KOCH, Walo. — Drei neue Naias-Arten. (Berichte d. Schweiz. Bot. Ges. Bd 44, S. 339-342, 1935).
- KOSTER, J. Th. — The Compositæ of the Malay Archipelago. I. Vernoniæ and Eupatoriæ. (Blumea I, 1935, p. 349-536).
- MANSFELD, R. u. SLEUMER, H. — Revision der Gattung Befaria Mutis. (Notizbl. Bot. Gart. u. Mus. Berlin-Dahlem, Bd XII, n° 113, 1935, p. 235-276).
- MOLDENKE, H. N. — A monograph of the genus Tectona as it occurs in America and in cultivation. (Phytologia I, n° 4, p. 154-164, 1935).
- MUNZ, Philip A. — Studies in Onagraceæ. IX. The subgenus Raimannia. (Amer. Journ. of Bot. 22, n° 7, 1935, p. 645-663).
- NANNFELDT, J. A. — Taxonomical and plant geographical studies in the Poa laxa group. (Symb. Bot. Upsal. 5, 1935, 113 p.).
- RECHINGER, K. H. — Die australischen u. neuseeländischen Arten der Gattung Rumex. (Oesterr. Bot. Zeitschr. Bd 84, 1. Heft, 1935, p. 31-52).
- SKOTTSBERG, C. — Studies in the genus Astelia Banks et Solander. (Stockholm 1934, 106 pages).
- SLEUMER, H. — Ericaceæ americanæ novæ vel minus cognitæ. II. (Notizbl. Bot. Gart. u. Mus. Berlin-Dahlem Bd XII, n° 113, 1935, p. 277-294).
- Idem.* — Revision der Gattung Pernettya Gaud. (Notizbl. Bot. Gart. u. Mus. Berlin-Dahlem, Bd XII, n° 115, 1935, p. 626-655).
- SMITH, A. C. — Hornemannia, a much described West Indian genus. (Amer. Journ. of Bot., vol. 22, n° 1, 1935, p. 9-11).
- SMITH, A. C. and KOCH, M. F. — The genus Espeletia. A study in phylogenetic taxonomy. (Brittonia I, n° 7, 1935, p. 479-530).
- UHROVA, A. — Revision der Gattung Coronilla L. (Beih. Bot. Centralbl. Bd LIII, Abt. B, Heft 1, 1935, p. 1-174).

2. — Jardin botanique

L'activité intense qu'il a fallu déployer au Jardin à cause des travaux de l'Entreprise des voies d'accès au Palais de la S. D. N. a continué pendant toute cette année. Il faudra donc abrégé beaucoup si nous voulons que ce rapport ne s'étende pas démesurément.

Personnel. — L'Office du chômage nous a envoyé 47 chômeurs qui ont fait 1.305 journées. Cela représente une somme de fr. 13.050,— pour laquelle des subsides de la Confédération, du Canton et de l'Office du chômage ont été obtenus.

Depuis le mois d'août, M. F. Correvon a été déchargé de la surveillance des travaux de terrassement au Jardin. Ceux-ci ont été confiés alors au Service des parcs et promenades.

Travaux extraordinaires. — La grande serre a été transférée sur son nouvel emplacement, après de laborieuses discussions avec la Commission des sites, qui a demandé et obtenu du Conseil administratif un recul de 5 m. relativement au plan primitif. Il en résulte que, le Jardin d'hiver se trouve désaxé par rapport à la grande allée des platanes, mais cette disposition est masquée par une planta-

tion d'arbustes. Néanmoins, maintenant qu'elle a ses deux ailes, cette grande serre se présente fort bien ; elle sera appréciée du public ainsi que des professeurs et des étudiants de l'Université, pour les expériences desquels un compartiment a été réservé.

Entre cette construction et la campagne Duval se trouvait une grande dépression que l'Entreprise des voies d'accès a remblayée et, à l'heure actuelle, au contraire, il y a là une petite colline qui dissimule d'une manière très heureuse les nouvelles voies des C.F.F. Des plantations d'arbres y ont été prévues.

Grâce à l'équipe des chômeurs, l'aménagement des pelouses, la création d'allées et divers terrassements ont été continués jusqu'au mois d'août, où le Service des promenades a repris ces travaux.

Le long de l'avenue Albert Thomas subsistent des espaces dénudés, jalonnant les anciennes voies du chemin de fer. La S. D. N. a bien voulu nous allouer une subvention pour y faire des plantations destinées à masquer le quartier des usines de Sécheron. Cela nous donnera l'occasion de combler les vides creusés dans notre collection d'arbres par les abatages, lors de l'établissement de cette avenue.

Travaux ordinaires. — Outre les travaux courants, il a fallu transplanter les grands végétaux du Jardin d'hiver. Ces végétaux ont très bien supporté d'être en plein air pendant l'été. Les mottes avaient été entourées de planches simulant de grands « bacs ». Les deux plus grands palmiers ont dû être sacrifiés. Il n'y a pas lieu de le regretter, parce qu'ils touchaient déjà la voûte et qu'il aurait fallu les couper d'ici peu d'années. Ces transformations ont rendu nécessaire l'achat de quelques « bacs » et de bâches.

Acquisitions. — Les personnes suivantes nous ont remis des plantes et des graines variées : Arnold Arboretum, Boston : boutures diverses de peupliers ; M. G. Beauverd : plantes d'Orient ; Dr Beijerinck, Hollande : *Aralia mandschurica* ; M^{me} Collet : un pied d'*Asclepias incarnata* ; Dinter : graines de l'Afrique australe ; M^{me} Hudry : plantes de *Beloperone*, *Astragalus*, *Epilobium*, etc. ; M. Kestner, Lausanne : plusieurs fougères ; enfin, un sac de rhizomes d'*Iris* de la Louisiane a été reçu par l'entremise des Services fédéraux de Berne. Des plantes alpines ont été données par MM. Barbey, Beauverd, Becherer, Larderaz, Lendner, Thommen, Van Dedem, Weber et Zimmermann.

Notre Service d'échange avec les autres jardins botaniques nous a permis de recevoir 2.345 sachets de graines et nous en avons expédié 7.038 (chiffre-record).

Prestations. — Comme d'habitude, des matériaux de démonstration ont été remis au Collège, à l'Université, pour les laboratoires et les cours de pharmacognosie, de botanique générale et de botanique systématique, en outre, aux Ecoles d'horticulture, des beaux-arts et des arts industriels. De plus, des visites accompagnées ont été faites au Jardin botanique par les élèves des Cours cantonaux des apprentis jardiniers, par l'Ecole d'horticulture (avec examen de botanique sur place), par les étudiants en pharmacie, ceux des cours de botanique systématique et par une classe de l'Ecole des beaux-arts (prof. Hainard), etc.

Des matériaux pour recherches scientifiques ont été fournis au Dr Pascher, à Prague et Dukes à Birmingham ; à Genève, ils ont été fournis aux docteurs Piotrowski, Steinmetz, Hoffmann, aux professeurs Lendner, Askanazy, Kurt Meyer et aux Laboratoires Sauter.

Le Jardin a fait comme précédemment une décoration florale à l'Hôtel de Ville et une autre à l'Ecole ménagère.

Enfin, comme les années précédentes, on a fait, pour les cultivateurs, des essais de germination de plantes potagères et de plantes décoratives ; 717 échantillons de graines ont été étudiés.

CHAPITRE XXXI

PRIX UNIVERSITAIRES

a) *Fondation Disdier*. — C'est dans sa séance du 12 septembre 1865 que le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri Disdier, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,— à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

b) *Fondation Amiel*. — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure Stroehlin-Amiel a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000,— capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,—, à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} Stroehlin-Amiel en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric Amiel, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal, le 8 mai 1885.

CHAPITRE XXXII

FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND

**Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier
et Ateliers de la Maison du Faubourg**

Dans sa séance du 5 novembre, le Conseil administratif a renouvelé la commission de ces deux fondations, pour la durée d'une année seulement. En font partie : MM. Marius NOUL, conseiller administratif, président ; Adrien BOVY, directeur de l'école des Beaux-Arts ; Maurice BARRAUD ; Alexandre BLANCHET ; G. HABERJAHN ; Philippe HAINARD ; Paul MATTHEY ; Serge PAHNKE ; M. SARKISSOF ; M^{me} B. SCHMIDT-ALLARD et M. James VIBERT.

Le Conseil administratif a ratifié, le 19 même mois, les propositions de la commission pour l'attribution des bourses et ateliers en 1936.

6 candidats se sont inscrits, dont 2 tardivement.

Bourses de 1^{re} année. — MM. Louis NYAULD, Genevois, et André RAPHOZ, Genevois, artistes peintres.

Bourses de 2^{me} année. — MM. Robert-Antoine COPPEL, Genevois et Pierre PITTELOUP, Genevois, artistes peintres.

7 candidats se sont inscrits pour obtenir la concession d'un atelier d'artiste de la Maison du Faubourg ; 2 seulement répondaient aux conditions du règlement. Etant données les disponibilités, tous les candidats ont été admis, soit :

3^{me} année : M^{lle} Florence ODIER, Genevoise.

Concessions à *bien-plaire* :

MM. Jean CHOMEL, Genevois, sculpteur (2^{me} année).

Philippe de CHASTONAY, Genevois, sculpteur (5^{me} année).

Roger FERRIER, Neuchâtelois, sculpteur (1^{re} année).

Henri KÖNIG, Thurgovien, sculpteur (8^{me} année).

M^{lles} Nathalie de BÜREN, Neuchâteloise, sculpteur (3^{me} année).

Louise KLEIN, Genevoise, artiste peintre (5^{me} année), même atelier que celui de M^{lle} Odier.

Bourse Charles Galland

Dans sa séance du 21 mai, le Conseil administratif a choisi *l'émail* comme devant faire l'objet du concours pour l'obtention de la bourse Charles Galland en 1935.

Le jury chargé d'apprécier la valeur des envois et de donner son préavis au Conseil administratif a été désigné comme suit :

Président : M. le conseiller administratif Marius NOUL ;

Membres permanents : MM. Adrien BOVY, directeur de l'école des Beaux-Arts et doyen de la section des arts industriels et métiers ; Antoine DUFAUX, conservateur du Musée des arts décoratif et Waldemar DEONNA, directeur du Musée d'art et d'histoire.

Membres temporaires désignés pour l'année 1935 : M^{me} B. SCHMIDT-ALLARD, MM. Ch. DUNANT, M. FEULLAT et A. WENGER.

Membres suppléants : M^{me} GLITSCH et MM. CACHEUX et F. BOVY.

Les conditions spéciales de ce concours ont été arrêtées par le Conseil administratif, le 28 juin.

Dans sa séance du 17 décembre, le Conseil administratif a ratifié les propositions du jury et a attribué la bourse Charles Galland 1935, constituée par une somme de fr. 2.000,— à M^{lle} Hélène-May MERCIER.

Le 28 juin, le Conseil administratif a modifié le règlement de la Bourse Galland, du 30 janvier 1934.

CHAPITRE XXXIII

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

et

CHAPITRE XXXIV

AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui.)

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le rapport spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services.)

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE

Le comité ayant eu à déplorer des malversations commises au préjudice de la Caisse maladie du personnel, toutes les pièces comptables se trouvent entre les mains de la justice. Il ne lui est pas

possible de présenter actuellement un rapport sur sa gestion en 1935 et, de ce fait, nous ne pouvons en donner un extrait, ainsi qu'il est d'usage, dans le présent compte rendu.

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

(Retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour les assurés la concernant.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1935 :

Délégués de la Ville : MM. Henri SCHOENAU, auquel a succédé M. Jules PENEY, et M. Humbert SÉSIANO.

Délégués des Services industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat : MM. Georges DÉTRAZ et Louis CAPT.

Délégués du personnel : MM. Edmond GAUTHIER, Louis MERLIN, Ernest GEISER, Charles STOLLER, Victor HARDOUIN et Emile GAUGAZ.

Président : M. Léon CORBOUD.

Secrétaire : M. Charles STOLLER.

Nous extrayons du rapport de gestion du Comité les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. Assurés en activité de service

à fin 1934 . . .	392	
à fin 1935 . . .	380	— 12

B. Déposants en activité de service

à fin 1934 . . .	33	
à fin 1935 . . .	36	+ 3

C. Pensions accordées en 1935

Pensions : de retraite : 9 ; d'invalidité : 6 ; pour suppression de poste : 1 ; de veuves d'assurés actifs : 2 ; de veuves de pensionnés : 7 ; d'enfants : 2.

Résultats budgétaires de l'Administration municipale

Les dépenses prévues (budget administratif) étaient de	fr. 16.481.146,30	
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 73.000,—	fr. 16.554.146,30
et les amortissements des emprunts consolidés		» 5.047.301,80
soit au total		» 21.601.448,10
Les recettes prévues (budget administratif) se montaient à	» 16.727.208,05	
auxquelles doivent s'ajouter les amortissements des Services Industriels	» 2.869.595,60	» 19.596.803,65
laissant apparaître un solde pour balance de		fr. <u>2.004.644,45</u>
En réalité, les dépenses (budget administratif) se sont élevées à	fr. 17.496.948,25	
et les amortissements des emprunts consolidés à	» 5.047.301,80	fr. 22.544.250,05
Les recettes (budget administratif) se sont élevées à	fr. 17.939.439,90	
et les amortissements des Services Industriels à	» 2.916.708,15	» 20.856.148,05
ramenant le solde pour balance à		fr. <u>1.688.102,—</u>
En résumé, le total de toutes les dépenses, excepté les amortissements, s'est élevé à	fr. 17.496.948,25	
et les recettes à	» 17.939.439,90	
laissant un boni de		fr. <u>442.491,65</u>
alors qu'il était prévu à fr. 246.161,75, mais s'est trouvé réduit à	fr. 173.061,75	
par suite de crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal en cours d'exercice.		

TABLE DES MATIÈRES

Année 1935

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Règlements municipaux	4
Services municipaux	5
Fêtes et cérémonies	6
Referendums, Initiatives, Votations et élections	9
Certificats mobiliers, d'indigence et divers et rapports d'enquêtes	10
Succession Brunswick	10
Assurance militaire, Renseignements relatifs aux affaires militaires	11
Secours militaires	11
Fondation Adolphe de Rothschild	11
Economat	11
Naturalisations	11
Propagande en faveur de Genève	12
Union des villes suisses	12
II. CONSEIL MUNICIPAL	12
Arrêtés pris par le Conseil municipal sortant	15
Arrêtés pris par le nouveau Conseil municipal	16
III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE	17
Chap. II. — AMORTISSEMENTS, INTÉRÊTS, FRAIS D'EMPRUNTS, ETC.	19
Chap. III. — IMPOTS MUNICIPAUX	19
1. <i>Taxe professionnelle fixe</i>	19
2. <i>Centimes additionnels communaux</i>	20
Chap. IV. — LOYERS ET REDEVANCES	22
Chap. V. — SERVICE SOCIAL	25
Chap. VI. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	31
Chap. VII. — SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE	38
Chap. VIII. — ÉTAT-CIVIL.	41
Chap. IX. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	43
Chap. X. — STADES MUNICIPAUX	46
Chap. XI. — GRAND-THÉÂTRE	48
Chap. XII. — KURSAAL.	49
Chap. XIII. — VICTORIA HALL	50
Chap. XIV. — THÉÂTRE DU PARC DES EAUX-VIVES	50
Chap. XV. — MUSIQUES, CONCERTS ET REPRÉSENTATIONS POPULAIRES	51
Chap. XVI. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	53
Chap. XVII. — SERVICE IMMOBILIER MUNICIPAL	56

	Pages
Chap. XVIII. — SERVICE DES BATIMENTS, CONSTRUCTIONS ET ÉTUDES . . .	63
I. <i>Bâtiments (entretien)</i>	63
II. <i>Constructions et études.</i>	68
Chap. XIX. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	72
Chap. XX. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE)	76
Chap. XXI. — ABATTOIR	85
Chap. XXII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	87
Chap. XXIII. — BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE . .	91
Chap. XXIV. — BIBLIOTHÈQUE MODERNE	93
Chap. XXV. — MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE	94
Chap. XXVI. et XXVII. — MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	101
Chap. XXVIII. — FONDATION GUSTAVE REVILLIOD (MUSÉE ARIANA)	105
Chap. XXIX. — MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	106
Chap. XXX. — CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES.	108
Chap. XXXI. — PRIX UNIVERSITAIRES	114
Chap. XXXII. — FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND	114
<i>Fondations Th. Lissignol et J.-I. Chevalier et Ateliers de la Maison du</i> <i>Faubourg</i>	114
<i>Bourse Charles Galland</i>	115
Chap. XXXIII. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES	115
Chap. XXXIV. — AMORTISSEMENTS.	115
—————	
SERVICES INDUSTRIELS	115
—————	
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE	115
—————	
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (RETRAITE ET INVALIDITÉ)	116
—————	
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	117
—————	
TABLE DES MATIÈRES	118

